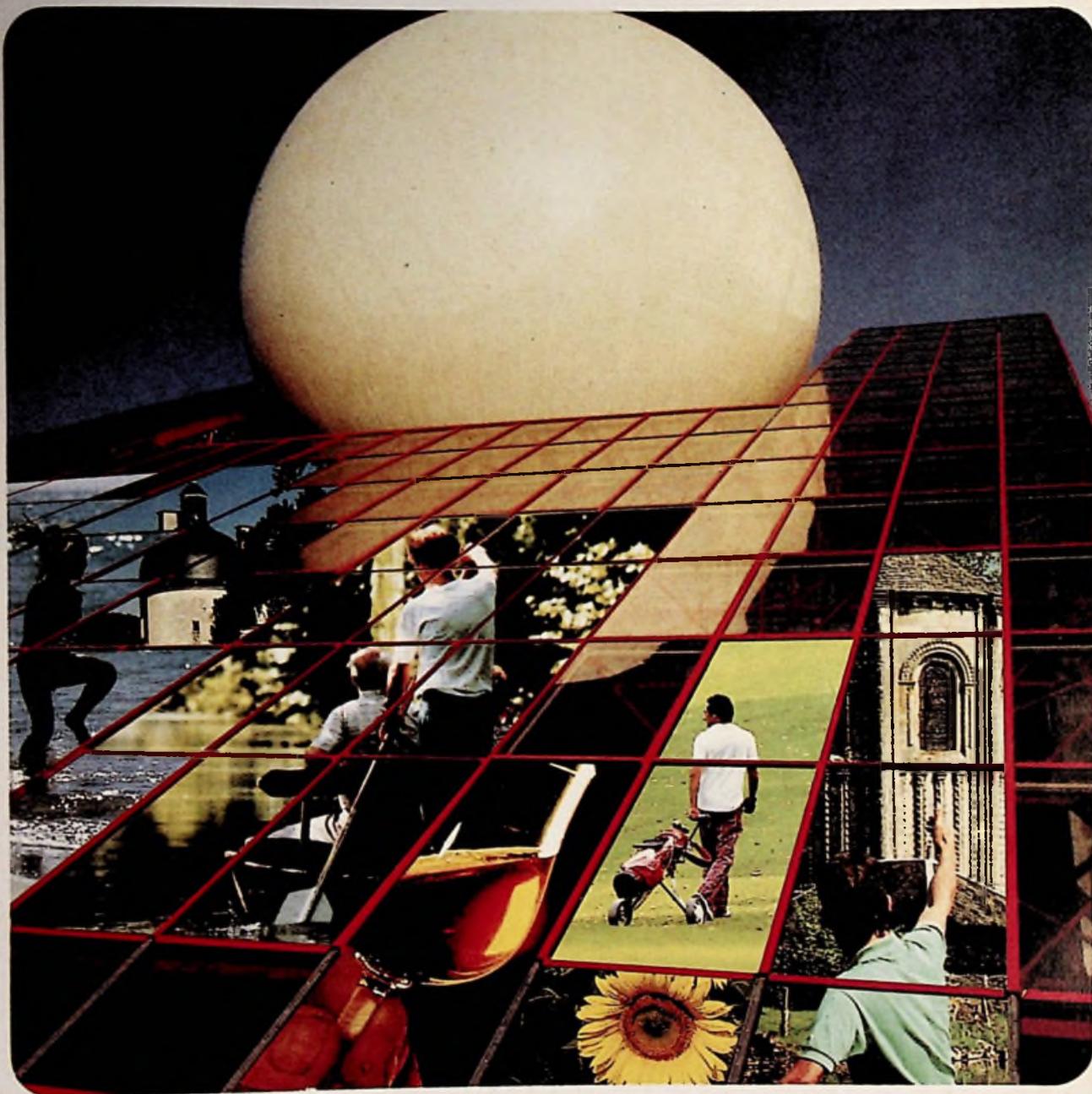


CHARENTES
région
POITOU



Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



La vie musicale dans nos régions

CHARENTE (16) - CHARENTE-MARITIME (17) - DEUX-SÈVRES (79) - VIENNE (86)

YAMAHA

ACOUSTIQUE

l'harmonie passion



YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP70-77312 MARNE LA VALLEE CEDEX

Sommaire

- 2** Ode à la Liberté
-
- 7** Concours de composition
-
- 8** Festival à Kerkrade
-
- 10** Chœurs de l'Armée Française
-
- 13** Conseil d'Administration de la C.M.F. et présidents régionaux
-
- 16** La vie musicale dans nos régions
-
- 48** Manifestations
-
- 51** Petites annonces
-
- 52** Compact-disc
-
- 55** Discothèque d'or
-
- 58** Batterios Fanfares 1209



103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (15-1) 48.75.29.42

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an
FRANCE : 90 F
ÉTRANGER : 190 F
Prix au numéro : 20 F

N° de Commission paritaire en attente

CRÉ
Création, réalisation, édition
43.07.05.48

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

Editorial

Malgré les vacances, nos préoccupations musicales et pédagogiques ne sont jamais loin.

Cette année, nous innovons : pour les morceaux d'examens, dans les disciplines instrumentales uniquement, le choix sera fait par des commissions mixtes de techniciens, désignées conjointement par la C.M.F. et la F.N.U.C.M.U. (Fédération Nationale des Écoles et Conservatoires de Musique, de Danse et d'Art Dramatique). Cette approche commune constitue donc une première concrétisation de notre rapprochement avec la F.N.U.C.M.U. en vue d'une harmonisation de nos actions.

Harmonisation et non uniformisation : la C.M.F. conserve son propre programme de formation musicale, ses dates d'examens et son esprit culturel et social : la société musicale, orchestre ou chorale, constitue la structure fondamentale de notre association. Et il faut, comme cela a été dit au Congrès d'Aix-les-Bains, travailler toujours au rapprochement et à la collaboration féconde des sociétés musicales et des écoles de musique.

Cette nouvelle politique de coopération avec la F.N.U.C.M.U., la C.M.F. l'aborde avec confiance et vigilance.

J'espère et je pense que ses effets seront positifs et fructueux sur le plan de la qualité de notre enseignement et sur celui du niveau de nos jeunes musiciens.

A ceux qui en profitent encore, je souhaite d'heureuses vacances, à ceux qui sont déjà rentrés une bonne reprise. Et à tous une saison 1988-1989 belle et enrichissante.

André PETIT

A partir du 26 juillet 1988, le Bureau Administratif de la Confédération Musicale de France travaillera dans ses nouveaux locaux.

103, boulevard Magenta, 75010 PARIS
(téléphone inchangé)

Une permanence sera assurée
aux jours et horaires habituels.

ODE

Histoire d'un titre

A LA LIBERTÉ



Les idées et les idéaux révolutionnaires nés en France, bercés et élevés par les philosophes et les écrivains du siècle des Lumières, se sont rapidement répandus sur l'Europe et sur le monde.

Le titre de notre célébration « Ode à la Liberté » est un témoignage de ce rayonnement intellectuel et politique puisqu'il trouve son origine dans la Suisse de 1789.

Jean-Marie Schimppf, coordinateur de l'Esprit de 89 avec qui nous travaillons pour ce bicentenaire nous a procuré une lettre datée du 11 septembre 1789 — à peine deux mois après la prise de la Bastille — adressée par les autorités fédérales de Berne au bailli de Lausanne, Erlach :

Lettre de LL.EE. de Berne au Bailli Erlach à Lausanne (traduit du vieil allemand par Gaston Forcet) :

« Concerne Henbach et Grasset, libraires à Lausanne, au sujet de l'Ode sur la Liberté de Dessonaz. D'après un renseignement de source sûre, nous tenons qu'une œuvre remplie d'intentions séditieuses, intitulée « Ode sur la Liberté » de M. Dessonaz, ressortissant Genevois ayant séjourné dans la région il y a quelque temps, a été expédiée en divers lieux du pays de Vaud et en particulier à Lausanne aux librairies Henbach et Grasset ainsi qu'à divers autres. Afin bien sûr, d'arrêter la propagation de cet écrit séditieux, nous vous ordonnons de faire comparaître devant vous les personnes en question et de les entendre sur ce chef. Au cas où cette affaire serait réellement arrêtée, vous leur demanderez vous-mêmes pourquoi ils ne vous ont pas signalé la réception de ces écrits répréhensibles ; vous leur demanderez ensuite s'ils sont en relation avec l'auteur ou, en tout cas, ce qu'ils peuvent savoir des circonstances. De toutes façons, vous retirerez les exemplaires en leur possession et vous nous les enverrez au plus vite, joints avec votre rapport contenant les résultats de votre enquête. Gott Mit Euch ».*

Nous ne connaissons pas la teneur de l'« Ode sur la Liberté » de Dessonaz censurée par les Autorités de Berne. Mais aujourd'hui, alors que la liberté est une notion solidement — sinon définitivement — implantée dans nos pays, mais étouffée en d'autres lieux, l'emprunt de ce titre, devenu « Ode à la Liberté », est comme un hommage. Hommage rendu à la liberté et à tous ceux qui, par leur pensée, leur art, leur travail ont combattu et combattent encore pour elle.

(* Dieu soit avec vous)

Laus. D. Henbach und Grasset, Buchhändler zu Lausanne,
besorgen die Ode sur la Liberté von Dessonaz.
11. Septemb. 1789. ^{22te} ^{2. fassungen}
Gottlieb und Grasset, Buchhändler zu Lausanne,
besorgen die Ode sur la Liberté von Dessonaz.

Was ist der Zweck dieser Schrift? Sie ist ein
Beweis der Unwissenheit der Berneer, die
nicht wissen, dass die Freiheit ein
Gottes Wort ist, und nicht ein
Menschenwerk. Sie ist ein
Beweis der Unwissenheit der
Berneer, die nicht wissen, dass
die Freiheit ein Gottes Wort ist,
und nicht ein Menschenwerk.
Gott mit Euch. 11. Sept. 1789.



Fac similé de lettre adressée par les censeurs de Berne au bailli de Lausanne. (Grâce à l'amabilité de Mme Jequier, chef des services culturels de la ville de Lausanne).

Musiques de la Révolution Française : GOSSEC (2)

Frédéric ROBERT

1794 va marquer l'apogée de l'art civique au summum de sa démocratisation, avec la Fête à l'Être Suprême où le peuple ne sera plus seulement auditeur ou spectateur, mais acteur, plus exactement chanteur. L'œuvre retenue ne sera pas l'hymne primitivement composé par Gossec mais un autre, du même et sur des strophes de Désorgues. Parce que la mélodie en sera plus facilement apprise par des amateurs que les maîtres iront sélectionner dans leurs sections, munis de leurs instruments et accompagnés de leurs élèves. Les « témoignages flatteurs rendus par les sections au zèle civique des artistes musiciens », tous conservés aux Archives Nationales attestent la bonne volonté mutuelle qui régna pour la circonstance. Pour n'en citer qu'un seul exemple, le plus touchant sans doute, il est dit dans le procès-verbal de la section de l'Indivisibilité où s'étaient rendus Solère (1) et Domnich (2) que « l'assemblée générale rend hommage au zèle de nos frères artistes ». Les répétitions qui eurent lieu la veille pour le lendemain durèrent dans certains cas jusqu'à une heure avancée de la nuit comme en fait foi le procès-verbal de la Section Popincourt où il est dit que l'hymne a été chanté « depuis sept heures jusqu'à dix heures ». Dans sa séance du 19 prairial le Comité de Salut Public arrêta que « les citoyens qui travaillent pour le Comité National de Musique doivent, pendant cette nuit, s'il est nécessaire, faire des vœux pour la fête nationale ». Que la Révolution Française — comme d'autres d'ailleurs — ait été une période où l'on ne dort guère, on en trouvera une nouvelle preuve en 1795 lorsqu'il fut question aux lendemains des Journées de Prairial de rendre un hommage funèbre à Féraud, ce conventionnel dont la tête avait été tranchée et fichée au bout d'une pique puis présentée au président Boissy d'Anglas qui le salua chapeau bas. Cela se passait lors de ces — dernières — manifestations des sans-culottes ripostant malheureusement trop tard au déferlement de la réaction entamée depuis Thermidor qui avait conduit à la vie chère. Féraud était un des affameurs notoires qui ne méritaient, certes, pas les honneurs qui allaient lui être rendus en musique avec deux hymnes composés l'un par Méhul — le plus réussi sans conteste — pour voix et harmonie réduite — celui justement pour lequel il fallut passer une nuit

à copier les matériels. L'hymne de Gossec composé pour la même circonstance, avec sa prosodie incertaine, hésitante, est loin d'offrir les mêmes qualités. Comme quoi la disponibilité ou l'indisponibilité des créateurs après un événement qu'il convenait de célébrer en musique doit être prise en compte, quelles qu'aient été ses convictions. Gossec n'aura plus produit de pages instrumentales comparables à ce qu'avait été l'impressionnante « Marche Lugubre » de 1790 et les « Symphonies » pour vents (en un seul mouvement comme toutes les compositions similaires) — depuis qu'elles ont été enregistrées comment penser le contraire ne sont pas aussi dignes d'attention que celles de Jadin ou de Cotel.

Disons-le tout net : notre collègue américain David Whitwell pourrait bien avoir cédé au préjugé a priori favorable envers toute œuvre portant une signature connue.

La même indigence caractérise l'« Hymne à Jean-Jacques Rousseau » si l'on le compare à l'ouvrage également pour chœurs et harmonie dicté par les mêmes circonstances à Louis Emmanuel Jadin. Il faut rappeler à ce propos, cette fois, qu'il y a eu trois nuits à se passer ce hymne dans la salle d'une ville qui n'avait pas encore été fondée avant que l'œuvre ait été composée. On ne peut donc pas se plaindre de la Gironde en 1793. On se plaindrait de l'absence de Gossec que l'on trouve dans la « Cantate « Aux mânes de la Gironde » » tant la même attention que « l'Hymne des Vingt-Deux ». Sans doute les frontières avec le théâtre lyrique sont-elles ici moins tranchées qu'à l'ordinaire avec le récitatif initial mais le chœur à cinq voix est d'un bel élan et les strophes chantées par trois solistes — en ut mineur — à caractère de marche funèbre sont sans doute chez Gossec la plus sûre de ses « projections » de Beethoven. On n'en dira pas de même des deux « Hymnes à la Victoire » exécutés l'année suivante à la Fête de la Victoire (10 Prairial an IV - 29 mai 1796) et qui s'effacent, ô combien, devant « l'Hymne à la Victoire » de Cherubini (3). Puis plus rien jusqu'à la « Cantate Funèbre en mémoire des plénipotentiaires » de la République Française au Congrès de Rastadt qui devait être

chantée au Champ de Mars par le Conservatoire le 20 prairial an VII (8 juin 1799) « Production très ordinaire et prosodie déplorable » faisait observer avec raison Constant Pierre.

Pour être complet il faudrait mentionner — et cela pour ne pas finir sur une note trop défavorable : — un « Chœur pour la fête de Bernard Sarrette » le fondateur du Conservatoire. Allègre ronde populaire, non datée, probablement conçue après la formation de la Musique de la Garde Nationale aux débuts de la Révolution et dont les strophes anonymes chantent la gloire de Sarrette et rappellent les actes qui lui valaient un tel témoignage d'estime et de reconnaissance. Il arrive que des partitions n'aient jamais été gravées. Ce qui ait vrai d'« Aux mânes de la Gironde » l'est également de cette cantate pour choryphées, chœur et harmonie qui nous est seulement connue par les parties de chœurs et d'orchestre ayant servi à son exécution qui fut probablement unique. Constant Pierre n'en proposa qu'une réduction pour piano seul dans une revue pour amateurs de piano à l'occasion du centenaire du Conservatoire en 1795 (4). De même qu'il avait-il reproduit les paroles dans sa biographique de Sarrette (5).

Aucun compositeur, répétons-le, n'aurait donc collaboré aux fêtes civiles avec une telle constance. Au point qu'on est en droit de se demander si ce sera le thème du colloque de 1989 — dans la mesure l'expérience des Fêtes de la Révolution de l'emploi des vents et des percussions — sur une échelle inusitée se sera consacré à l'enregistrement des ouvrages ultérieurs. On ne peut que regretter que Gossec mourra nonagénaire le 29 août 1795 ayant lâché la plume seulement sept ans plus tôt.

NOTES

- 1) Auteur d'une Ouverture — fort médiocre — jouée aux Fêtes Civiques.
- 2) Heinrich Domnich (1767-1844) Corniste d'origine allemande formé par le célèbre Punto et qui se produisit au Concert Spirituel avant de devenir professeur au Conservatoire dès 1795.
- 3) Cet Hymne à la Victoire de Cherubini avait été enregistré ainsi qu'« Aux mânes de la Gironde » de Gossec par la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de Désiré Dondeyne dans deux disques réalisés par le Club Français du Disque (programme plus tard rassemblé sur un seul disque 30 cm/33t) pour accompagner l'Almanach Impérial de Jean Massin.
- 4) Dans *Le Piano-Soleil* du 4 août 1895.
- 5) Constant Pierre : *Bernard Sarrette et ses origines du Conservatoire National de Musique et de Déclamation*, Librairie Delalain, 1895, p. 162.

Changez d'ère



Agenda de bureau donnant la concordance des calendriers républicain et grégorien

Pour l'année du Bicentenaire de la Révolution Française, la C.M.F. vous propose cet

AGENDA RÉPUBLICAIN

édité par les Éditions Syros-Alternatives et personnalisé par la page de garde consacrée à la C.M.F.

Nous avons réservé aux adhérents de la C.M.F. un prix spécial de souscription : 80 F l'exemplaire (prix public 95 F). Cette offre est valable jusqu'au 15 novembre 1988.

OFFREZ-VOUS CE CADEAU !

Pour les étrennes, vous pourrez l'offrir à vos proches, vos musiciens, vos responsables et élus locaux...

C'est un présent utile et original, c'est aussi un très beau livre.

Vous soutiendrez ainsi également « Ode à la Liberté », le projet de la C.M.F. pour la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française.

VENDREDI NONIDI		DÉCADI SAMEDI	
30 9		10 1	
SEPTEMBRE	VENDEMIÈRE	VENDEMIÈRE	OCTOBRE
Samedi 30		Samedi 1er	
1	2	3	4
5	6	7	8
9	10	11	12
13	14	15	16
17	18	19	20
21	22	23	24
25	26	27	28
29	30	31	1
32	33	34	35
36	37	38	39
40	41	42	43
44	45	46	47
48	49	50	51
52	53	54	55
56	57	58	59
60	61	62	63
64	65	66	67
68	69	70	71
72	73	74	75
76	77	78	79
80	81	82	83
84	85	86	87
88	89	90	91
92	93	94	95
96	97	98	99
100	101	102	103
104	105	106	107
108	109	110	111
112	113	114	115
116	117	118	119
120	121	122	123
124	125	126	127
128	129	130	131
132	133	134	135
136	137	138	139
140	141	142	143
144	145	146	147
148	149	150	151
152	153	154	155
156	157	158	159
160	161	162	163
164	165	166	167
168	169	170	171
172	173	174	175
176	177	178	179
180	181	182	183
184	185	186	187
188	189	190	191
192	193	194	195
196	197	198	199
200	201	202	203
204	205	206	207
208	209	210	211
212	213	214	215
216	217	218	219
220	221	222	223
224	225	226	227
228	229	230	231
232	233	234	235
236	237	238	239
240	241	242	243
244	245	246	247
248	249	250	251
252	253	254	255
256	257	258	259
260	261	262	263
264	265	266	267
268	269	270	271
272	273	274	275
276	277	278	279
280	281	282	283
284	285	286	287
288	289	290	291
292	293	294	295
296	297	298	299
300	301	302	303
304	305	306	307
308	309	310	311
312	313	314	315
316	317	318	319
320	321	322	323
324	325	326	327
328	329	330	331
332	333	334	335
336	337	338	339
340	341	342	343
344	345	346	347
348	349	350	351
352	353	354	355
356	357	358	359
360	361	362	363
364	365	366	367
368	369	370	371
372	373	374	375
376	377	378	379
380	381	382	383
384	385	386	387
388	389	390	391
392	393	394	395
396	397	398	399
400	401	402	403
404	405	406	407
408	409	410	411
412	413	414	415
416	417	418	419
420	421	422	423
424	425	426	427
428	429	430	431
432	433	434	435
436	437	438	439
440	441	442	443
444	445	446	447
448	449	450	451
452	453	454	455
456	457	458	459
460	461	462	463
464	465	466	467
468	469	470	471
472	473	474	475
476	477	478	479
480	481	482	483
484	485	486	487
488	489	490	491
492	493	494	495
496	497	498	499
500	501	502	503
504	505	506	507
508	509	510	511
512	513	514	515
516	517	518	519
520	521	522	523
524	525	526	527
528	529	530	531
532	533	534	535
536	537	538	539
540	541	542	543
544	545	546	547
548	549	550	551
552	553	554	555
556	557	558	559
560	561	562	563
564	565	566	567
568	569	570	571
572	573	574	575
576	577	578	579
580	581	582	583
584	585	586	587
588	589	590	591
592	593	594	595
596	597	598	599
600	601	602	603
604	605	606	607
608	609	610	611
612	613	614	615
616	617	618	619
620	621	622	623
624	625	626	627
628	629	630	631
632	633	634	635
636	637	638	639
640	641	642	643
644	645	646	647
648	649	650	651
652	653	654	655
656	657	658	659
660	661	662	663
664	665	666	667
668	669	670	671
672	673	674	675
676	677	678	679
680	681	682	683
684	685	686	687
688	689	690	691
692	693	694	695
696	697	698	699
700	701	702	703
704	705	706	707
708	709	710	711
712	713	714	715
716	717	718	719
720	721	722	723
724	725	726	727
728	729	730	731
732	733	734	735
736	737	738	739
740	741	742	743
744	745	746	747
748	749	750	751
752	753	754	755
756	757	758	759
760	761	762	763
764	765	766	767
768	769	770	771
772	773	774	775
776	777	778	779
780	781	782	783
784	785	786	787
788	789	790	791
792	793	794	795
796	797	798	799
800	801	802	803
804	805	806	807
808	809	810	811
812	813	814	815
816	817	818	819
820	821	822	823
824	825	826	827
828	829	830	831
832	833	834	835
836	837	838	839
840	841	842	843
844	845	846	847
848	849	850	851
852	853	854	855
856	857	858	859
860	861	862	863
864	865	866	867
868	869	870	871
872	873	874	875
876	877	878	879
880	881	882	883
884	885	886	887
888	889	890	891
892	893	894	895
896	897	898	899
900	901	902	903
904	905	906	907
908	909	910	911
912	913	914	915
916	917	918	919
920	921	922	923
924	925	926	927
928	929	930	931
932	933	934	935
936	937	938	939
940	941	942	943
944	945	946	947
948	949	950	951
952	953	954	955
956	957	958	959
960	961	962	963
964	965	966	967
968	969	970	971
972	973	974	975
976	977	978	979
980	981	982	983
984	985	986	987
988	989	990	991
992	993	994	995
996	997	998	999
1000	1001	1002	1003

Un agenda de bureau (12x23 cm) du type un jour par page, donnant la concordance des dates des calendriers républicain et grégorien ; avec, pour le premier, les noms des jours d'après le calendrier rural et pour le second, les noms des saints. Les fêtes décadaires sont celles du décret du 18 floréal an II. Les heures du lever et du coucher du soleil à Paris sont données selon les divisions décimales et duodécimales du jour.

Couverture cartonnée. 420 pages dont 16 pages d'introduction sur l'histoire du calendrier républicain. Illustrations : portraits des artisans du calendrier, reproductions de calendriers de l'an II, vignettes d'époque illustrant chaque mois avec des scènes d'enfants.

Impression : 2 couleurs.

Bulletin réponse à découper ou à reproduire

Mme, M. _____

Adresse _____

Téléphone _____

Souhaite recevoir _____ exemplaires de l'Agenda Républicain C.M.F.

Ci-joint mon règlement de _____ à l'ordre de la C.M.F.

Envoyer à la C.M.F., 103, boulevard Magenta, 75010 PARIS.

L'OPÉRATION FRANCE PAVOISÉE®

Dans le cadre de l'Esprit de 89, la C.M.F. se joint à l'association « France Pavoisée », qui se donne pour but la réalisation dans toute la France d'une opération célébrant l'adoption des couleurs nationales à l'époque de la Révolution Française.

LA FRANCE EN COULEURS VILLAGES PAVOISÉS - CITÉS PAVOISÉES RUES PAVOISÉES - VITRINES PAVOISÉES

(marques et concept déposés)

A l'occasion des célébrations du Bicentenaire de la Révolution Française, la commémoration de l'adoption des trois couleurs de la Cocarde, devenues celles du Drapeau Français, offre une occasion exceptionnelle de réaliser, dans un délai de mise en œuvre court, une opération de très grande portée nationale et internationale, appelée à se renouveler chaque année après une première impulsion :

FRANCE PAVOISÉE

Il s'agit, selon un calendrier adapté aux dates clés des commémorations, de la vie culturelle et sociale, de faire pavoiser aux couleurs nationales, régionales, historiques, les édifices publics, vitrines commerciales, monuments historiques, immeubles particuliers, espaces publics, rues piétonnes... par tous les moyens appropriés : drapeaux, pyrotechnie, cocardes, décors lumineux nocturnes, oriflammes, défilés, spectacles, jeux..., banderoles, animations musicales.

Le pavoisement de la France, inventé et développé dans le cadre de la campagne « L'esprit de 89 », permet d'associer divers sponsors, d'organiser des concours des villes, cités, ports (y compris les navires au mouillage) et villages pavoisés, d'offrir aux visiteurs Français ou étrangers) un remarquable décor visuel, d'y associer des animations telles que celles des harmonies ou sociétés musicales, tous langages compréhensibles pour tous, supports d'images et de sons pour la photo, la télévision, les média.

Son point culminant annuel est le 14 juillet et cette initiative contribuera, selon le vœu des professionnels du tourisme et des autorités en charge de ce secteur, à faire de cette date, chaque année, une grande fête française de renommée internationale, et à justifier qu'un mouvement touristique et d'affaires se développe sur ce thème, dans les villes et villages où cette date correspond à un optimum de fréquentation.

Outre le drapeau national, les blasons locaux, les drapeaux provinciaux, les flammes historiques (y compris de marine), offrent des thèmes élargissant la palette visuelle et l'intérêt culturel.

Des concours « Cité pavoisée », « Village pavoisé », « Rue pavoisée », « Vitrine pavoisée », « Maison pavoisée », « Monument pavoisé », etc., se dérouleront selon les calendriers appropriés aux dates de fréquentation optimales des communes concernées : chaque ville, chambre de commerce, union des commerçants, peut, en concertation avec France Pavoisée, élaborer un calendrier adapté à ses intérêts.

Des séjours touristiques thématiques seront signalés aux agents de voyage en liaison avec France Pavoisée pour diriger vers les communes offrant un programme attractif les flux du tourisme à thème.

La commission C.M.F. pour le Bicentenaire estime que cette opération présente un très grand intérêt pour les sociétés de nos villes et de nos villages, qui adhèrent à la Confédération Musicale de France. Pour les orchestres d'harmonie, de fanfare, les batteries-fanfars, orchestres symphoniques, à plectres, d'accordéons, pour les chorales, toutes sociétés musicales évoluant dans le cadre culturel et social de la commune, cette opération représente une occasion unique de célébrer le Bicentenaire en symbiose avec leurs proches partenaires, au plan local, en direction d'un public très large, venu de tous horizons.

Ainsi, nous demandons à chaque société musicale, à chaque municipalité qui serait prête à prendre part à « France Pavoisée » de prendre contact avec la C.M.F. pour définir les modalités de cette action et établir au mieux une collaboration féconde et efficace.



ODE

A LA LIBERTÉ



*Projet C.M.F. pour la Célébration
du Bicentenaire de la Révolution Française
et de la Déclaration
des Droits de l'Homme et du Citoyen*

CONCOURS DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

RÈGLEMENT

Avec le concours de la S.A.C.E.M.
des Éditions Billaudot
et de l'Union Nationale des Compositeurs de Musique

Renseignements : Bureaux administratifs de la C.M.F.
103, boulevard Magenta, 75010 PARIS — Tél. : 48.78.39.42

ARTICLE 1.— A l'occasion de la célébration du Bicentenaire de la Révolution Française et dans le cadre de son projet « Ode à la Liberté », la Confédération Musicale de France organise un concours de composition.

ARTICLE 2.— Ce concours est ouvert aux compositeurs de toute nationalité. Il n'y a aucune limite d'âge.

ARTICLE 3.— Le sujet est une œuvre pour orchestre d'harmonie. Le niveau devra être celui de la première division. La durée souhaitée est de quinze minutes environ. L'orchestration de l'œuvre devra comprendre les instruments suivants : piccolo en ut, flûtes, hautbois, cor anglais (ad libitum), petite clarinette, clarinette 1 et 2, clarinette basse (ad libitum), basson (ad libitum), saxophone alto, saxophone ténor, saxophone baryton, bugle en si b, cornets en si b, trompettes en si b, cors en fa, trombones en ut, baryton en si b, basse en si b, tuba, contrebasse en si b, en ut, en mi b, timbales, percussions, contrebasse à cordes (ad libitum).

ARTICLE 4.— Le candidat devra envoyer la partition de direction de l'œuvre. Le manuscrit devra être très lisible et écrit à l'encre.

L'envoi de la partition sera anonyme ; le candidat joindra à son envoi une enveloppe cachetée contenant ses nom, prénom, adresse précise, numéro de téléphone, curriculum vitae succinct ; en outre, cette enveloppe devra comporter le signe distinctif choisi (sigle, numéro, maxime ou citation) qui figurera aussi, dactylographié, sur la première page de la partition. Toute autre indication pouvant donner l'origine de la partition entraînerait l'élimination du candidat.

— Les œuvres devront parvenir au siège de la Confédération Musicale de France - 103, boulevard Magenta, 75010 Paris - par envoi recommandé avec accusé de réception.

— La date limite de dépôt des œuvres est fixée au 15 octobre 1988, le cachet de la poste faisant foi.

ARTICLE 5.— L'œuvre envoyée devra être inédite et n'avoir fait l'objet d'aucune interprétation publique. Toute transcription est exclue. Chaque candidat ne pourra concourir que pour une œuvre.

ARTICLE 6.— Le jury sera choisi par la Confédération Musicale de France, en accord avec l'Union Nationale des Compositeurs de Musique. Il sera composé de personnalités du monde musical de haute compétence, dont un représentant du ministère de la Culture et de la Communication, direction de la Musique et de la Danse. Ses décisions seront prises à la majorité absolue. En cas d'égalité, la voix du président du jury est prépondérante. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer l'un ou l'autre des trois prix.

ARTICLE 7.— Les prix. Il sera attribué trois prix :
— un premier prix, prix de la C.M.F., de 20 000 F ;
— un deuxième prix, prix de la S.A.C.E.M., de 15 000 F ;
— un troisième prix, prix de la C.M.F., de 10 000 F.

ARTICLE 8.— L'œuvre ayant obtenu le premier prix sera éditée par les Éditions Billaudot. Les œuvres ayant obtenu le deuxième et le troisième prix seront éditées par les soins de la C.M.F.

ARTICLE 9.— Les œuvres primées seront susceptibles d'être interprétées par les sociétés musicales de la C.M.F. L'œuvre qui aura obtenu le premier prix sera créée au Congrès annuel de la C.M.F. en avril 1989 à Paris.

Les trois œuvres primées seront interprétées en public lors du rassemblement national « Ode à la Liberté » qui aura lieu à Paris les 23 et 24 septembre 1989.

ARTICLE 10.— Les manuscrits envoyés resteront la propriété de la Confédération Musicale de France, qui les inscrira au fonds de sa bibliothèque musicale du Centre Culturel Albert Ehrmann, 103, boulevard Magenta à Paris. Ils pourront être consultés par le public.

ARTICLE 11.— La participation au concours implique, de la part des candidats, la pleine et entière acceptation du présent règlement.



Concours de composition



Le 22 mars 1988, dans les locaux de la C.M.F., boulevard Magenta à Paris, le président Louis Levrangi avait réuni le jury du concours de composition afin d'étudier les œuvres déposées.

Rappelons que ce concours placé sous le signe de la Commémoration du bicentenaire de la Révolution française bénéficiait également du soutien de la S.A.C.E.M. Le thème de ce concours était bien entendu « la Révolution 1789 » à travers les chants de l'an II « Toccata 89 » « Liberté » « Un peuple un matin de juillet », titres évocateurs qui cachent peut-être un chef-d'œuvre.

Il ne reste plus aux jurys qu'à le découvrir.

Maître Charles Jay préside la séance. Directeur honoraire du Conservatoire d'Amiens, il est vice-président de la C.M.F. chargé du Comité artistique. Il est aussi ne l'oublions pas, compositeur et grand prix de Rome.

Serge Lancen : compositeur de renommée internationale, prix de Rome de composition, est à ses côtés.

Siègent également à ce jury :

Pierre Bigot : compositeur et ex-directeur de l'Orchestre d'Harmonie de

la Police Nationale.

Lieutenant colonel Chopin : directeur du Conservatoire Militaire. Inspecteur général des musiques de l'Armée de Terre.

M. Levrangi : directeur École Municipale Agréée de Musique et Danse de Voiron et président de la Fédération des Sociétés Musicales Dauphinoises.

A l'issue de la journée, après délibérations, le jury établit et signe le procès-verbal.

Deux œuvres sont primées : « 1789 » de Jean-Claude Amiot et « Toccata 89 » de Jean-Pierre Pommier (voir en annexe notice biographique). Tous les prix n'ayant pas été attribués, le président fédéral propose de passer commande à des compositeurs de renom afin d'enrichir le répertoire pour orchestres. Cette proposition est aussitôt acceptée ; elle se concrétisera courant 89.

En ce qui concerne l'actuel concours, les deux œuvres primées seront créées lors du concert d'ouverture du concours national d'Orchestres d'Harmonie le 4 juin 1988 à Saint-Marcellin, par l'Orchestre départemental de la F.S.M.D.

Rendez-vous donc à tous le 4 juin.

« Bibliographie »

Jean-Pierre Pommier

Jean-Pierre Pommier est né à Reims le 28 juin 1951, mais depuis l'âge d'un an habite Rambouillet.

C'est à l'âge de 16 ans qu'il découvre la clarinette auprès de son père, clarinettiste amateur, qui lui enseignera les rudiments de l'instrument. Puis c'est le C.N.R. de Versailles, dont il sortira avec des prix de clarinette, musique de chambre, déchiffrage, harmonie, contrepoint et fugue.

Dès le début de ses études d'Harmonie, alors en cours particulier avec Suzanne Schet-Boulnois qui l'initie au piano, J.-P. Pommier est attiré par les « climats » harmoniques et réalise déjà ses propres enchaînements. C'est le commencement de la composition.

Musicien dans un orchestre d'harmonie, il décide alors de compléter sa culture musicale en travaillant l'analyse, l'orchestration, la direction d'orchestre et la composition avec Désiré Dondeyne et Philippe Dulat et l'orgue avec Michel Boulnois.

Aujourd'hui J.-P. Pommier est l'auteur d'une quarantaine de pièces pour solistes, ensembles

divers et orchestres dont neuf pour orchestre d'Harmonie, notamment la « Sinfonietta » qui fut primée au Concours National de Composition de Chassieu en 1985 et imposée en 1987 par la C.M.F. pour les concours en degré excellence.

J.-P. Pommier est actuellement directeur du Conservatoire de Maisons-Laffitte, professeur de clarinette et directeur de l'Orchestre de Compiègne.

Analyse sommaire de « Sinfonietta »

1^{er} mouvement :

Introduction ff de huit mesures amenant la note (Fa/Sol b) sur une fausse entrée à la note du 1^{er} thème que l'on trouve lettre A. (Larghetto) aux premières clarinettes. Première variation (page 6), puis page 7, deuxième thème orchestré au cor doublé par le celesta 8 ve et 16^e, flûte la 12^e et Piccolo à la tierce (2 fois redoublée) de façon à imiter un jeu d'orgue appelé « Cornet ». Suit immédiatement le troisième thème à la trompette (au cornet). Jusqu'à la page 17 se succèdent des variations sur ces trois thèmes. A la lettre E les trois thèmes sont superposés pour se terminer sur un

accord de 13^e mineur.

2^e mouvement :

Il s'agit d'une fugue à cinq entrées se répondant à la quinte avec divertissements, strettes mais ayant la particularité d'avoir des changements de tempi et de voir le sujet modifié en ternaire entre H et I. La conclusion lettre K n'a rien de commun avec la fugue mais n'est qu'un rappel de l'esprit du premier mouvement.

3^e mouvement :

Più Presto possibile ma staccata leggero. Sous-titre plein de significations...

Ce dernier mouvement est d'une structure très simple. A, B, A' et Coda.

Introduction aux cuivres pour exposer le thème A de cinq mesures. Puis à l'ostinato rythmique préparant le thème A et son développement à M. Lettre N p. 39 second thème B en ternaire avec superposition de trois durées différentes pour créer une déstabilisation en opposition au thème A qui est très « carré ». Lettre O page 44 retour de A avec un canon à la sixte et pour finir Coda à la lettre Q reprenant des éléments déjà entendus mais parfois modifiés.

FESTIVAL A



Présentation de Kerkrade — Commentaire et Analyse de l'œuvre.

Festival à Kerkrade, écrite en 1967, est ma troisième œuvre pour harmonie, orchestrée par Désiré Dondeyne, après Manhattan-Symphonie (1962) et Symphonie de Noël (1964). Cette œuvre retrace mes impressions sur la petite ville du Limbourg hollandais découverte lors d'un festival mondial de musique, dans une atmosphère de liesse populaire.

Dans son texte « Visit Next Wasbe 1989 Kerkrade Holland Europe », traduit de l'anglais et paru dans la revue de la CMF de mars-avril dernier, Jan Molenaar, en présentant Kerkrade, le siège du prochain Congrès de la Wasbe, l'a qualifié de « ville intime et agréable ». J'y ai été pour la première fois en 1966, cette année-là, la « World Musiek Concours Kerkrade » ayant imposé ma Manhattan-Symphony en 1^{re} Division, la plus haute section chez les Hollandais.

Je découvris une ville attrayante avec ses maisons fleuries, ses parcs et jardins paisibles. Je fus impressionné par son important « Rodahal » d'une très bonne acoustique, où se déroulent, en semaine, des concerts de qualité, et au week-end, des compétitions internationales avec surtout des orchestres d'harmonie, des fanfares et des brass-bands. J'y entendis les orchestres les plus prestigieux des quatre coins du monde, que dis-je, des cinq continents. La brass-band de la Nouvelle-Zélande, lors d'un concert au théâtre de la ville, fit sensation ! J'y vécus des soirées musicales les plus marquantes au milieu d'un auditoire averti, chaque assistant suivant attentivement la partition de l'œuvre imposée et enthousiasmé, applaudissant les lauréats des concours.

Pendant les week-ends, le matin, je me réjouissais des manifestations du « Sport-Park » devenu le théâtre fascinant des concours de marche et de shows clôturés par la « Grande Parade », sorte de tour d'honneur des formations participantes paradant avec la surimpression de leur musique respective. L'après-midi, un instant, je me divertissais des joyeuses sonorités des concerts de rue et des aubades devant l'Hôtel de Ville.

Le souvenir de Kerkrade, c'est aussi la découverte de ses environs. Jan Molenaar nous a déjà parlé du « Château Ehrenstein » et du « Monastère de Rolduc ». Je signale, parmi les lieux touristiques : « Drielandenpunt », au pied des Ardennes, le point (punt) de jonction des trois pays (drie landen) : Pays-Bas, Allemagne et Belgique, d'où les touristes peuvent admirer, du haut de la « Tour Baudoin », le panorama de la région ; et je conseille d'aller visiter les villes voisines : Aix-la-Chapelle, Maastricht et la charmante bourgade Thorn, aux briques roses souvent peintes en blanc, célèbre aussi par ses deux Harmonies souvent primées au concours mondial.

Passons maintenant au commentaire et à l'analyse de l'œuvre, représentation musicale de quelques lieux de kerkrade.

D'une durée de 20 minutes, elle comprend six mouvements :

1. Ouverture
2. Sérénade devant l'Hôtel de Ville
3. Détente dans le Jardin
4. Bière hollandaise et cornets de frites
5. ... Et la ville s'endort
6. Grande parade dans le stade.

Les œuvres d'une certaine longueur demandent, à mon avis, une alternance entre des épisodes de couleurs différentes. J'ai ainsi alterné les passages poétiques et dynamiques. On trouve une image du « jardin » entre celle de la « Sérénade » et celle de la « Bière ». « ... Et la ville s'endort » met en valeur « Parade dans le stade ».

Pour créer l'unité de l'œuvre à laquelle je tenais, j'ai repris dans le Final le motif du départ de l'Ouverture et différents thèmes utilisés dans d'autres mouvements ; l'unité étant encore renforcée par la seule utilisation de tonalités majeures (exceptées cinq mesures du 5^e mouvement).

Festival à Kerkrade n'a aucune conception intellectuelle. On n'y trouve pratiquement aucun développement de thème, sauf dans le premier et le dernier mouvements.

Ouverture

Il m'a paru logique de commencer le récit musical d'un aussi brillant festival par une « Ouverture » dont le début est un appel aux festivités, appel confié, une première fois, aux trompettes et cornets en FF (Th. 1), repris par les cors et trombones. Le thème principal de ce mouvement (Th. 2), tout comme le précédent, débute par une répétition de la note du 5^e degré, ce qui, malgré un rythme différent créera l'unité de cet épisode. Ce thème, représentant l'arrivée du public, commencera par une nuance faible, suivie d'un grand crescendo avec l'intervention progressive de tous les instruments. L'Ouverture s'achève avec la première phrase de l'Hymne néerlandais bien connu. (Th.3).



KERKRADE

De Serge LANCEN

Sérénade devant l'Hôtel de Ville

Généralement donnée avec des œuvres de musique légère, cette sérénade a été naturellement décrite par un mouvement gai et dynamique avec la forme d'une chanson ; alternance entre un « couplet », plein de modulations

(Th. 4) et un « refrain » à tonalité stabilisée (Th. 5).

Pour ces orchestres, généralement d'amateurs, j'ai trouvé amusant de simuler une erreur d'exécution avec la venue d'une seule mesure à trois temps

Festival à Kerkrada

Th. 1
Th. 2
Th. 3
Th. 4
Th. 5
Th. 6
Th. 7
Th. 8
Th. 9
Th. 10
Th. 11
Th. 12
Th. 13
Th. 14
Th. 15
Th. 16
Th. 17



au milieu de mesures à deux temps, maintenues tout au long de ce morceau.

Détente dans le jardin

En opposition au mouvement précédent, celui-ci a l'atmosphère d'un Nocturne, avec deux thèmes et la forme A B A (Th. 6. et 7). L'unité étant renforcée par la maintenance de la cellule de l'introduction qui est aussi celle du début du thème A. L'épisode se termine par une longue coda avec un thème différent au tempo plus lent. (Th. 8).

Bière hollandaise et cornets de frites

Dans ce mouvement deux thèmes se succèdent. Le premier (Th. 9) représentant la bière réputée du pays, a le caractère classique des « chansons à boire ». Par contre, le deuxième (Th. 10), est très léger puisqu'il représente les excellentes et légères frites de cette région ; une réalisation culinaire fort appréciée. Le mouvement se termine par la reprise du thème 9 correspondant à la dernière « tournée de bière » de la soirée.

La nuit est là. Il se fait tard. Progressivement les rues et les cafés se vident. Le thème de la bière perd son dynamisme avec un decrescendo qui nous amène au 5^e mouvement.

... Et la ville s'endort

Cet épisode, qui, à mon avis, est une de mes meilleures pages, comprend un seul thème au caractère calme et poétique d'une tonalité presque toujours maintenue (Th. 11). Dans la seconde partie du thème, une cellule proche de celle utilisée dans la coda et la 3^e pièce, est justifiée par la similitude entre le calme et la nuit et celui du jardin. (2^e mesure après R.)

Grande parade dans le stade

Ce Final débute par la reprise de l'appel aux festivités. La multitude des Ensembles participant à la Parade justifie l'utilisation de nombreux thèmes et dont leurs superpositions n'ont pas été longuement poursuivies par crainte de gêner les musiciens amateurs chargés de les interpréter ; ce que je regrette aujourd'hui.

Le premier thème, 6 mesures après S (Th. 12) débute PP, suivi d'un crescendo correspondant à l'approche de l'orchestre qui défile puis d'un decrescendo à son éloignement.

Durant ce diminuendo apparaît un nouveau motif (Th. 13) représentant l'approche d'un deuxième orchestre et justifiant un nouveau crescendo T. Une mesure après 21 apparaît une troisième formation, représentée d'abord par de la percussion à un tempo plus lent et suivi par un thème (Th. 14) exécuté par les instruments les plus aigus. Et de temps en temps on réentend en PP une partie du 1^{er} thème, du premier orchestre éloigné.

A 22, apparition d'une nouvelle formation (Th. 15). Après son diminuendo est repris le 1^{er} thème V et simultanément des épisodes d'un nouveau thème apparaissent dans une nuance PP et par un crescendo atteignent son intégralité. (Th. 16).

Le Final s'achève par une reprise de différents thèmes : celui de la bière, celui de la Sérénade, du thème 15, puis du thème 12.

L'œuvre se termine par un chant d'apothéose, en canon (Th. 17). Et les quatre dernières mesures de ce mouvement sont presque identiques aux quatre dernières de l'« Ouverture ».

L'ensemble orchestral de Paris fête son 10^e anniversaire

Créé en 1978 sous l'impulsion de la Mairie de Paris, le succès de cette formation a été immédiat. Presse et public reconnaissant d'emblée l'importance de cet orchestre de chambre. Parler des 10 premières années de la vie d'E.O.P. serait narrer l'aventure musicale de 34 musiciens, avec à leur tête le violoniste Jean-Pierre Wallez et depuis 1986, Armin Jordan.

La saison 88-89 sera placée sous le double signe du prestige et de la fête. Prestige, avec de grandes productions lyriques, des tournées à l'étranger et des invités. Fête, car 10 années d'existence dans la progression d'une qualité musicale reconnue constituent à elles seules un événement.

Chœur de l'Armée

Gérard QUIQUEREZ



Créé en 1981 par M. Charles Hernu, ministre de la Défense, le Chœur de l'Armée Française s'est produit officiellement pour la première fois le 14 juillet 1983 dans les jardins du Palais de l'Élysée, devant M. le président de la République française, François Mitterrand.

Son répertoire s'étend de la chanson traditionnelle et populaire aux grandes œuvres classiques et lyriques composées pour voix d'hommes.

De nombreux concerts, festivals, enregistrements et émissions télévisées ont contribué depuis à la renommée de cette formation interarmées dans le monde musical.

Depuis sa création, près de deux cents choristes ont effectué leur Service national au sein de cet ensemble ; on les retrouve aujourd'hui dans les plus grands théâtres lyriques et formations chorales.

Le Chœur de l'Armée Française représente aujourd'hui l'un des fleurons de la culture dans les Armées.

La Direction musicale fut assurée successivement par Jean-Pierre Lagard, puis Serge Zepolsky, et actuellement par Yves Parmentier. Chef de chœur agréé par le ministère de la Culture, Yves Parmentier est professeur de chant choral et de Direction de chœur à l'École nationale de musique du Mans.

Titulaire d'une bourse de la vocation, il complète sa formation à l'Opéra de Paris auprès de Jean Laforge et remporte cinq premiers prix internationaux avec l'ensemble vocal « Résonnances » dont il est le directeur musical depuis 1971.

Chef de chœur invité de Radio France et du Théâtre des Champs-Élysées, Yves Parmentier dirige également de nombreux oratorios en France et à l'étranger.

Chanter est la chose la plus naturelle du monde, pourquoi l'Armée française qui possède un répertoire de chansons militaires d'une valeur incomparable, progressivement entretenu au cours des siècles, avait-elle abandonné la tradition du chant ?

Pourquoi ne tirait-elle pas profit de ces œuvres accumulées au cours de

Les échos du Florilège Vocal
Dimanche 22 mai 88 à Tours

Le concert du Chœur de l'Armée Française :

Un soir de rêve

D'abord un programme éclectique, réunissant avec un égal bonheur des œuvres allant du très beau (mais très déroutant) « Requiem » de Liszt au Chœur des Buveurs du « Comte Ory » de Rossini. Et puis, et peut-être surtout, cette impression, ce choc, face à ces 55 hommes. Quelle couleur ! Quelle richesse sonore ! Quelle fougue ! (à tout cela le talent d'Yves Parmentier n'est pas étranger !).

Mais en fait, au-delà du bonheur d'un concert réussi, ce Chœur de l'Armée Française m'a redonné l'espoir : espoir de voir un jour les hommes français, à l'instar de ceux de la plupart des pays, retrouver le goût du chant et particulièrement du chant choral.

J'imaginai nos chorales tourangelles, qui ont presque toutes du mal à équilibrer voix d'hommes — voix de femmes, soudain rééquilibrées.

En fait, par ce concert, le Chœur de l'Armée Française nous a montré le chemin. S'il a donné à nos jeunes musiciens l'envie, le désir, j'oserais dire « l'audace » de chanter, alors, il a tout réussi.

Michel CAMATTE
Directeur du Conservatoire de Tours

Française



son histoire, depuis le « Veni Creator » chanté par les prêtres quand saint Louis s'embarquait à Aigues-Morte pour la Terre sainte, en passant par le chant du départ (Mehul) écrit pendant la Révolution française, « La Marseillaise », la « Madelon » de la Grande Guerre, etc.

Nous sommes une vieille race militaire ; voilà vingt siècles que nous nous battons, et toujours en chantant. Puis, plus rien, le soldat français ne savait-il plus chanter, absence de connaissances musicales peut-être, mais surtout manque d'enthousiasme, d'esprit collectif, de discipline.

Aussi, l'armée nouvelle entend-elle développer ces qualités en reprenant la tradition du chant et en rendant à ce dernier la place qu'il mérite dans la culture militaire.

Depuis sa création en 1983 par le ministre de la Défense, M. Charles Hernu, sa réputation a franchi nos frontières, et la France peut s'enorgueillir de posséder un des éléments les plus prestigieux de son rayonnement artistique universel.



Le 10^e concours international de jazz de Belgique 1988

organisé par « JAZZ HOEILAART INTERNATIONAL » aura lieu le deuxième week-end de septembre à Jezus-Eik/Overijse. Inscription jusqu'en août.

MUSIQUE EN VACANCES

Stage de musique de chambre de Montrichard (Loir-et-Cher)

du 6 au 15 août 1988

POUR MUSICIENS AMATEURS ET ÉTUDIANTS EN MUSIQUE

Le stage de Musique de Chambre de Montrichard, s'est imposé depuis 10 ans, comme l'un des plus importants rassemblements européens pour la pratique de la musique de chambre.

L'encadrement est assuré par les musiciens de l'ENSEMBLE CARL STAMITZ (créé par des membres de l'Orchestre national de France).

- Toutes disciplines instrumentales ;
- Orchestre ;
- Solfège ;
- Chant ;
- Art dramatique ;
- Peinture - Dessin.

Du 24 août au 4 sept. prochain aura lieu le

22^e festival de la Chaise-Dieu

Le festival se veut « défense et illustration » de l'authenticité culturelle de l'écriture musicale étroitement liée au lieu magique qu'est la Chaise-Dieu. Au programme : des concerts de musique baroque, dans un genre différent, Pierre et Le Loup, des invités prestigieux... et une création en France de la Passion selon saint Marc.

STAGE

Le Centre de formation musicale pour adultes de Calais, LE MUSICAIRE propose du 28 août au 4 septembre un stage de piano dirigé par Françoise Chovaux. Ce stage s'adresse aux musiciens possédant un niveau moyen ou supérieur désirant suivre des cours de perfectionnement et d'interprétation.

NOUVEAUTÉ

INITIATION
à la **TECHNIQUE** de la **CANNE**
- **TAMBOUR-MAJOR**



ALIBERT
INITIATION
A LA TECHNIQUE
DE LA
CANNE DU
TAMBOUR-MAJOR

Ouvrage indispensable
à la formation du Tambour-Major
224 illustrations photographiques
décomposent chaque mouvement
dans toutes ses phases

1 volume..... 80 F

Chez votre marchand ou chez :

A. LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

CRAVATES (*A la lyre d'or*)

Fond : marine, bordeaux, gris-ciel
la cravate forgée... 38 F
— par minimum de 12 —

Nœuds papillons

Tout coloris usuel
le nœud papillon... 32 F
— par minimum de 12 —



Ceintures de soirée

Satin soie
Noir, bleu-nuit, blanc, cerise
la ceinture de soirée... 200 F
— à la pièce —

Ets G. SOUFFRET

51, bd Magenta,
75010 PARIS

Tél. : 42.08.85.48

50 % d'arrhes à la commande — port en sus —

vente par correspondance

ZEPHYR
DIFFUSION

TOUTES LES
EDITIONS
MUSICALES

BP 29 - 93250 VILLEMOMBLE

TÉL. : (1) 45 28 66 05 +

- VARIÉTÉS
- JAZZ
- CLASSIQUE
- PÉDAGOGIE

Expéditions dans toute la France
Outre-Mer & Etranger

PARTITIONS SIMPLES : SUIVANT DISPONIBILITÉ : PRÉCISER LE TITRE

CHEFS DE MUSIQUE !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

TROMPETTE, en ut et si b
CORNET, si b
BUGLE, si b
ALTO, mi b
BARYTON, si b
BASSE, si b à 4 pistons
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon
orientable et démontable.....
TROMBONE, à coulisse, verni
TROMBONE, à pistons ut/si b.....

SAXO SOPRANO, si b
SAXO ALTO, mi b, fa # à partir de
SAXO TENOR, si b, fa #
SAXO BARYTON, mi b descendant en si b

EXCEPTIONNEL !

	CUIVRE	ARGENTE
	975	1.280
	1.315	1.760
	1.500	1.945
	2.155	2.930
	2.890	3.980
	4.190	5.405
	13.100	16.390
	1.850	
	3.800	4.940
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
	4.500	
	4.350	
	4.820	
	11.460	



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE

GARANTIE
un an P. et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F T.T.C.

Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France

Président : M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux, tél. : 31.62.18.47 ou 31.62.35.29.

Premier vice-président délégué : M. Maurice Adam, « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains, tél. : 79.35.00.58 (professionnel) 79.35.05.91 (privé).

Vice présidents : M^e Charles Jay, 8, rue des Francs-Mûriers, 80000 Amiens, tél. : 22.92.91.45 ; M. Paul Courtial, 10, lot Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau, tél. : 94.36.40.40 (professionnel) 94.66.74.55 (privé) ; M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar, tél. : 89.79.12.24 ou 89.80.37.19.

Secrétaire général : M. Guy Meissonier, 47, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine, tél. : 30.95.40.75.

Secrétaire général adjoint : M. Daniel Chopinez, conservatoire de Musique, 9, rue de la Louvière, 88000 Épinal, tél. : 29.31.45.45.

Trésorier : M. Marcel Loriau, Rue René-Gosciny, 85000 La Roche-sur-Yon, tél. : 51.37.07.78.

Trésorier adjoint : M. Louis Gachassin, Villa Esbérido, rue Jean-Escoula, 65200 Bagnères-de-Bigorre, tél. : 62.95.02.55

Membres : M. Serge Belloge, 25, rue du Docteur-Garasse, 93600 Aulnay-sous-Bois, tél. : 43.85.16.05 ; M. Jean-Pierre Blin, Conservatoire Municipal de Musique Château des Chênes, 14, rue des Chênes, 34500 St-Malo, tél. : 99.56.32.25 ; M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen, tél. : 53.96.16.83 ; M. François-Xavier Giovannai, 2, rue Lantivy, 20000 Ajaccio, tél. : 95.21.12.76 ; M. Jacques Harbulot, 2, rue Jambon, 08110 Carignan, tél. : 24.22.02.34 ; M. Marcel Hélène, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny, tél. : 51.37.07.78 ; M. Jack Hurier, 9, rue du Feux-de-Saint-Jean-Chuisnes, 28190 Courville-sur-Eure, tél. : 37.23.78.17 (professionnel), 37.23.22.83 (privé) ; M. Jean Julien, « Le Parc de Marzy », 57, rue de Marzy, bât B, esc. 5, appt 44, 58000 Nevers, tél. : 86.57.11.17 ; M. Albert Lerouge, Route de Dun, Saint-Sulpice-le-Dunois, 23800 Dun-le-Palestel, tél. : 55.89.10.97 ; M. Michel Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan, tél. : 68.35.47.37 ; M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel, tél. : 35.60.56.42 ; M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire, tél. : 73.89.48.20 ou 73.89.32.47 ; M. Ernest Wiant, 46, rue des Frères-Martel, 59119 Waziers, tél. : 27.97.42.30 ; M. Daniel Zemp, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux, tél. : 81.94.20.68 ou 81.91.83.42.

Les présidents régionaux

ALSACE

Union des Fédérations Musicales d'Alsace, 18 bis, place Broglie, 67000 Strasbourg.
Président : M. Adrien Zeller
tél. : 88.36.19.17.

AQUITAINE

Fédération des Sociétés Musicales d'Aquitaine.
Président : M. Henri Ciran, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 Bordeaux-Cauderan.
Tél. : 56.08.13.09.

AUVERGNE

Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne
Président : M. Conrad Rodriguez, 8, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire.
Tél. : 73.89.48.20 ou 73.89.32.47.

BOURGOGNE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Bourgogne
Président : M. Roger Remandet, 27, avenue Nicéphore-Niepce, 71100 Châlon-sur-Saône.
Tél. : 85.48.89.87.

BRETAGNE

Fédération Musicale de Bretagne
Président : M. Jean-Pierre Blin, Conservatoire Municipal de Musique, Château des Chênes, 14, rue des Chênes, 35400 Saint-Malo.
Tél. : 99.56.32.25.

CENTRE

Fédération Musicale de la Région Centre
Président : M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190 Courville-sur-Eure.
Tél. : 37.23.78.17 (professionnel) 37.23.22.83 (privé).

CHAMPAGNE-ARDENNE

Groupement des Fédérations Musicales de la Région Champagne-Ardenne
Président : M. Jean Pihet, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Nouzonville.
Tél. : 24.53.84.60.

CORSE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales et Chorales de Corse
Président : M. François-Xavier Giovannai, 2, rue Lantivy, 20000 Ajaccio.
Tél. : 95.21.12.76.

FRANCHE-COMTÉ ET TERRITOIRE DE BELFORT

Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort
Président : M. Daniel Zemp, 3, rue des Champs-sous-la-Chaux, 25600 Sochaux.
Tél. : 81.94.10.68 ou 81.91.83.42.

GUADELOUPE

Fédération des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe
Président : M. Robert Dauberton, La barre 45, 34, cité Miquel, 97110 Pointe-à-Pitre.
Tél. : 83.53.11 (19.590).

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Fédération des Sociétés Musicales du Languedoc-Roussillon
Président : M. René Portes, 16, place Jean-Jaurès, 34500 Béziers.
Tél. : 67.28.55.32.

LIMOUSIN

Fédération des Sociétés Musicales du Limousin
Président : **M. Jacques de Chalein**, 83, avenue de Naugeat, 87000 Limoges.
Tél. : 55.01.17.49.

LORRAINE

Fédération des Sociétés Musicales de Lorraine
Président : **M. René Bellion**, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avold.
Tél. : 87.92.87.49.

MIDI-PYRÉNÉES

Groupement Régional des Fédérations Musicales de Midi-Pyrénées
Président : **M. Louis Gachassin**, villa Esbérido, rue Jean-Escoula, 65200 Bagnères-de-Bigorre.
Tél. : 62.95.02.55.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais
Président : **M. Ernest Wiart**, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59800 Lille.
Tél. : 20.52.32.82.

BASSE-NORMANDIE

Fédération Musicale de Normandie Région Basse-Normandie
Président : **M. André Petit**, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux.
Tél. : 31.62.18.47 ou 31.62.35.29.

HAUTE-NORMANDIE

Fédération Musicale de Normandie Région Haute-Normandie
Président : **M. Henri-René Pollin**, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel.
Tél. : 35.60.56.42.

RÉGION PARISIENNE

Union des Fédérations Musicales de la Région Ile-de-France
Président : **M. Guy Meissonier**, 47, chemin de Presles, 78410 Flins-sur-Seine.
Tél. : 30.95.40.75.

PAYS DE LOIRE

Fédération des Sociétés Musicales de la Région des Pays de Loire
Président : **M. Marcel Lorleau**, rue René-Goscinny, 85000 La Roche-sur-Yon.
Tél. : 51.37.07.78.

PICARDIE

Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Picardie
Président : **M. Bernard Courtis**, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines.
Tél. : 22.29.47.52.

POITOU-CHARENTES

Fédération Musicale de Poitou-Charentes
Président : **M. Marcel Hélène**, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny.
Tél. : 49.46.32.93.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Union des Fédérations Musicales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président : **M. Paul Courtial**, 10 lot « Les Palmiers », avenue de la Libération, 83260 La Crau.
Tél. : 94.66.74.55 ou 96.36.40.40.

RHÔNE-ALPES

Fédération des Sociétés Musicales de la Région Rhône-Alpes
Président : **M. Maurice Adam**, « L'Eden », 2, rue Paul Verlaine, 73100 Aix-les-Bains.
Tél. : 79.35.00.58 (professionnel), 79.35.05.91 (privé).

STAGE

Du 2 au 10 août

5^e stage d'orchestre et de musique de chambre avec l'orchestre Arpeggia, au château de Saint-Maurin (Haute-Provence).

Les cours de musique de chambre sont ouverts à tous les instruments.

37^e festival « Pablo Casals »

de Prades

Du 26 juillet au 13 août

Concert tous les soirs en l'Abbaye de Cuxa avec des solistes et des ensembles internationaux.

Du 1^{er} au 14 août

En l'Académie internationale de musique : cours magistraux et musique de chambre.

Le 18^e festival interceltique de Lorient

se déroulera du 5 au 14 août 1988

Capitale européenne et mondiale des Celtes, Lorient accueillera 4.500 artistes de Bretagne, Cornouailles, Écosse, Ile de Man, Irlande, Galice, Asturies, Pays de Galles.

Au programme 10 jours de musique et 170 spectacles avec deux nouveaux événements : les 13 et 14 août, le trophée mondial de la Harpe Celtique et Championnat International des Pipe-Bands.

STAGE

Du 24 août au 2 septembre,

à l'Abbaye de Sylvennes, stage d'interprétation de la musique sacrée.

A l'époque baroque dirigé par Michel Lapleyne.

Les rencontres musicales du Mont-Doré

proposent pour la saison d'été, 7 stages et 20 concerts :

- Du 2 au 16 août : interprétation et technique pianistique dirigé par Carlos Cebro.
- Du 16 au 26 août : dix journées de travail vocal, avec Yva Barthelemy.
- Du 21 au 29 août : instruments à clavier clavecin, clavicorde, orgue et cours de basse chiffrée.

Festival Art et Culture de Creil

Stage C.M.F./F.N.U.C.M.U.



Dans le cadre de leur présence au sein de l'U.N.A.V.A.C., la C.M.F. et la F.N.U.C.M.U. organise un stage pendant le Festival Art et Culture organisé par l'U.N.A.V.A.C. et la ville de Creil du 15 au 20 octobre 1988.

Ce stage intitulé : les nouvelles méthodes de la pédagogie et de la formation musicale, se déroulera du 21 octobre, à 10 heures, au dimanche 23 octobre, à 17 heures.

Les contenus : approche théorique et pratique et la pédagogie musicale :

- procédés pédagogiques ;
- utilisation et rôle de l'analyse musicale ;
- acquisition des automatismes.

Objet du stage : formation continue et recyclage recrutement.

Offert en priorité aux enseignants de formation musicale d'écoles de musique en activité.

La direction de ce stage sera assumée par M. Michel Vergnault, dont on connaît la haute compétence en ce domaine. Nul doute que ce stage intéressera des animateurs et enseignants de la C.M.F. puisque la question qu'il prend en charge est toujours d'actualité.

Inscrivez-vous vite !

Renseignements : U.N.A.V.A.C., 70, boul. Beaumarchais, 75011 Paris. Tél. : (16-1) 43.38.57.20

Gérard BILLAUDOT Editeur

14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS
Tél. : (1) 47.70.14.46

LA LECTURE MUSICALE PAR L'ÉDUCATION DE L'ŒIL

de Michel RICQUIER

Cet ouvrage s'adresse autant à des professionnels de la musique qu'à de jeunes élèves.

Pour déchiffrer parfaitement, il suffit de lire suffisamment en avance afin d'avoir le temps de voir toutes les difficultés qui vont nous assiéger. Donc de lire très vite, plus vite que le tempo quel qu'il soit.

Cette méthode est conçue pour augmenter votre vitesse de lecture, naturellement et sans fatigue. D'après les expérimentations effectuées, la méthode nécessite, pour un lecteur moyen, que deux ou trois heures de travail. Ces expérimentations ont démontré qu'en un laps de temps aussi court, la vitesse de lecture est déjà augmentée d'environ 25 % en moyenne. Ce qui est considérable !

Cet ouvrage est disponible en deux versions :

- lecture horizontale uniquement,
- lecture horizontale augmentée d'exercices spécifiques aux claviers.

L'UTILISATION DE VOS RESSOURCES INTÉRIEURES DANS VOTRE ACTIVITÉ INSTRUMENTALE, ARTISTIQUES, SPORTIVE, etc.

de Michel RICQUIER

Cet ouvrage fondamental concerne la pratique instrumentale.

Il faut bien penser que l'instrument de musique est accessoire, que le jeu instrumental se fait grâce à l'instrument principal, celui qui fait TOUT: l'unité corps mental.

Vous y trouverez développées diverses techniques telles que la notion de "hara", la relaxation, l'utilisation au mental (concentration, visualisation intérieure), les biorhythmes. Leur mise en pratique est facilitée par des exercices souvent illustrés.

Cet ouvrage vous donne les moyens de stimuler et de développer vos ressources intérieures afin de progresser toujours, de repousser sans cesse les limites de vos possibilités.

La vie musicale
dans nos régions

POITOU
CHARENTES
région



LA VIE MUSICALE DANS NOS RÉGIONS

Fédération Musicale
POITOU-CHARENTES

Quatre départements

- La Charente (16)
- La Charente-Maritime (17)
- Les Deux-Sèvres (79)
- La Vienne (86)

Littoral : 450 kilomètres

Capitale régionale : Poitiers

Superficie : 26.000 km²
soit 5 % du territoire français

Population : 1.568.000 habitants,
soit 3 % de la population française
densité : 60 hab./km², 1 citadin pour 1
rural.

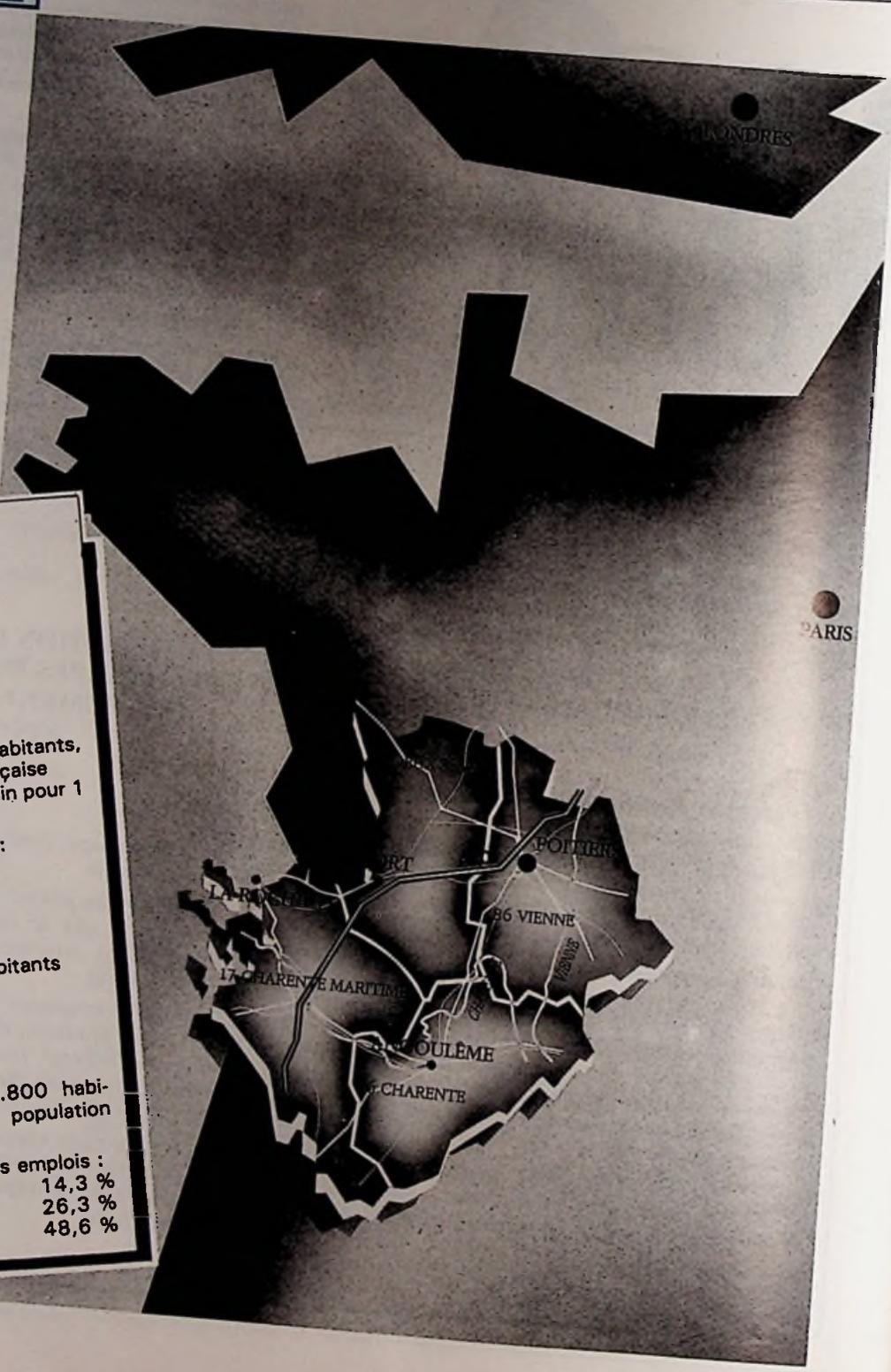
Principales agglomérations :

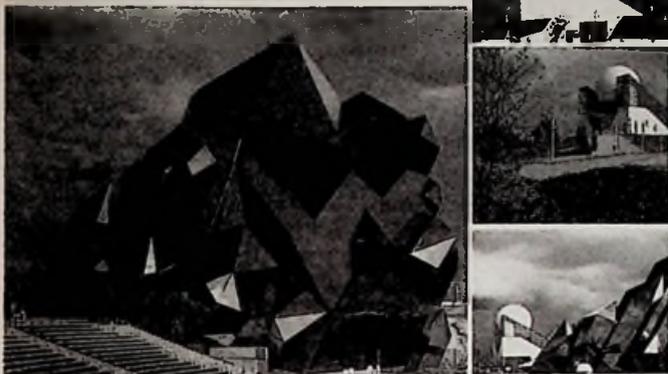
Poitiers	103.000
Angoulême	103.000
La Rochelle	102.000
Niort	62.000
Châtelleraut	36.000
Rochefort	35.000
Cognac	31.000
Royan	28.000
Saintes	26.000
Bressuire	18.000

Population active : 655.800 habi-
tants, soit 2,8 % de la population
active française.

Répartition sectorielle des emplois :

— Agriculture	14,3 %
— Industrie	26,3 %
— Service	48,6 %





POITOU-CHARENTES, vous connaissez ?

Oh bien sûr. Bretagne, Alsace, Provence, vous situez aussitôt. Mais Poitou-Charentes ? En imaginez-vous les contours ? Où finissent les Pays de Loire, le Limousin, l'Aquitaine ?

Pour la météo, l'Ouest, c'est la Bretagne, le Centre c'est l'Auvergne, le Sud-Ouest, c'est la Gascogne.

Le Poitou-Charentes entre Loire et Gironde, c'est ce qui reste entre l'océan et le Limousin. Quatre départements où la vie rurale est prédominante : on y vit modestement mais on y vit intensément et si l'action culturelle ne fait pas toujours beaucoup de fruits, elle est partout présente. Sans doute inspirée par la permanence des chefs-d'œuvres de l'art roman, le Poitou-Charentes a développé un réseau associatif d'une densité unique en France qui, de la sauvegarde des cultures morales à la création artistique contemporaine, apporte une contribution capitale à la vie et à la diffusion de la culture régionale.

Ainsi, sont apparues des manifestations culturelles de rayonnement international : festival de musique ancienne à Saintes, du film policier à Cognac, du Jazz et de la bande dessinée à Angoulême, de la chanson avec les « Francofolies » de La Rochelle, ce ne sont que quelques exemples de la pérennité de culture qui est une caractéristique essentielle du Poitou-Charentes.

Aussi bien cette culture est-elle extrêmement décentralisée : elle participe d'un foisonnement d'initiatives d'hommes, de groupes, de communes, d'organismes officiels : il en est ainsi de la musique. Écoles, conservatoires, harmonies, orchestres symphoniques, chorales, Batteries-Fanfaires, clubs d'accordéons, associations culturelles musicales, concerts, spectacles, du folklore au jazz en passant par les rassemblements de choristes, il est bien difficile d'en faire la synthèse. Regroupements, stages, concerts, tissent à travers la région un réseau complexe d'activités dont profitent finalement le plus grand nombre et n'est-ce pas là l'essentiel.

Et ceci explique cela, la vie musicale en Poitou-Charentes, va vous être présentée dans un aimable désordre et de façon très incomplète.

En utilisant souvent des comptes rendus et des commentaires entendus çà et là ainsi que des documents publicitaires et des programmes diffusés au cours des différentes manifestations.

Marcel HELENE

ADRESSES UTILES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
102, Grand'Rue, 86000 POITIERS.
Tél. : 49.88.12.69.

ADDM CHARENTE
3, avenue des Maréchaux, 16000 ANGOULÊME.
Tél. : 45.92.93.72.

ADDM DEUX-SÈVRES
19, avenue Bujault, 79000 NIORT.
Tél. : 49.24.87.28.

FEDEM 17
10 ter, rue Amelot, 17000 LA ROCHELLE.
Tél. : 49.41.07.37.

GROUPEMENT DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA VIENNE
13, boulevard Sous-Blossac, 86000 POITIERS.
Tél. : 49.41.43.24.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE RÉGION
5, rue Franklin, 86000 POITIERS.
Tél. : 49.01.83.67.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
Place H.-Dunant, 16000 ANGOULÊME.
Tél. : 45.95.21.69.

ORCHESTRE RÉGIONAL POITOU-CHARENTES
12, rue C.-Gide, BP 422, 86011 POITIERS Cedex.
Tél. : 49.55.91.10.

ASSOCIATION RÉGIONALE JMF
La Commanderie d'Ozon, 86100 CHÂTELLERAULT.
Tél. : 49.23.09.51.

FÉDÉRATION MUSICALE POITOU-CHARENTES
M. HELENE - 42, rue de Montmorillon, 86300 CHAUVIGNY.
Tél. : 49.46.32.93.

U.D. SOCIÉTÉS MUSICALES DE LA CHARENTE
M. MAZEAU - 9, rue de Montmoreau, 16000 ANGOULÊME.
Tél. : 45.95.76.77.

U.D. SOCIÉTÉS MUSICALES DES DEUX-SÈVRES
M. TARTEAUT - Chais des Roches-Neuves, 79140 CERIZAY.
Tél. : 49.80.58.99.

U.D. SOCIÉTÉS MUSICALES DE CHARENTE-MARITIME
M. REVOLTE - École de Musique, 17500 JONZAC.
Tél. : 46.48.31.26.

U.D. SOCIÉTÉS MUSICALES DE LA VIENNE
M. NOCQUET - 13, boulevard Sous-Blossac, 86000 POITIERS.
Tél. : 49.41.43.24.

ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE
15, rue des Fonderies, 17000 LA ROCHELLE.
Tél. : 46.41.07.37.

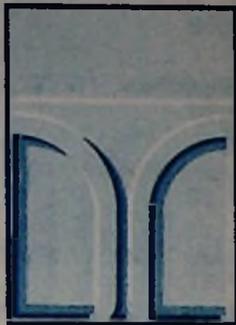
CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE
Centre Duguesclin, place Chanzy, 79000 NIORT.
Tél. : 49.24.73.74.

INSTITUT DE MUSIQUE ANCIENNE ET DE DANSE
Abbaye des Dames, 17104 SAINTES.
Tél. : 46.92.51.35.

RENCONTRES MUSICALES DE POITIERS
33, rue Jean-Perrin, 86000 POITIERS.
Tél. : 49.58.42.13.

CENTRES MUSICAUX RURAUX
Mme COUSSOT - 25, square Benoît-de-Roy, 86100 CHÂTELLERAULT.

JEUNE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CENTRE-OUEST
17000 LA ROCHELLE.



CMF - FMPC

Elle regroupe 170 sociétés musicales pour les 4 départements harmonies fanfares chorales clubs d'accordéons etc. Primitivement « Fédération des sociétés musicales de l'ouest », elle a perdu la Vendée en 1983 pour s'adjoindre la Charente et calquer ses limites sur celles de la région administrative. Robert Dhumeau a présidé avec bonheur à toutes ces métamorphoses nécessaires mais parfois déchirantes.

Avec des moyens modestes la Fédération Poitou-Charentes tente de mener à bien un certain nombre de projets — encouragement à des stages de formation et perfectionnement de professeurs — Camp musical de vacances pendant l'été pour nos jeunes musiciens qui constituent alors un orchestre à cordes, un orchestre d'harmonie et une chorale — stages de direction d'orchestre qui devraient déboucher sur la constitution d'un orchestre régional d'harmonie.

Les écoles de musique en zone rurale sont de plus en plus nombreuses, la qualité de l'enseignement s'y améliore. En Charente une école départementale commence à se mettre en place en utilisant les structures existantes. En Charente-Maritime la F.E.D.E.M. anime tout un réseau d'écoles prospères. Dans les Deux-Sèvres toutes les harmonies ont leur école. Dans la Vienne 38 écoles constituent le groupement des écoles de musique : elles ont présenté 1 800 élèves aux épreuves d'examens de la C.M.F. en 1987.

Soucieuse de la formation des jeunes la F.M.P.C. essaie en plus de donner à tous les musiciens le goût et le désir de la pratique instrumentale en groupe : orchestres juniors, orchestres départementaux, orchestre régional, ensembles divers. Faire aimer la musique, faire aimer la pratique instrumentale et chorale c'est le but permanent.



Camp de vacances musicales dans les Pyrénées.



LA FÉDÉRATION MUSICALE POITOU-CHARENTES

La Fédération des sociétés musicales de Poitou-Charentes est animée par un Conseil d'administration de 16 membres : 4 par département, élus en Assemblée générale des Unions départementales.

Stage régional de direction d'orchestre
avec Philippe Dulat (CREPS Poitiers).



Le bureau, élu chaque année est composé de M. Marcel HÉLÈNE, président.

Les quatre présidents des U.D. étant de droit vice-présidents : M. Henri MAZEAU (Charente) ; M. Claude REVOLTE (Charente-Maritime) ; M. Alexis TARTEAUT (Deux-Sèvres) ; M. Pierre NOCQUET (Vienne) ; M. Jean-Louis MARTIN, secrétaire général ; Mme Yolande MAZEAU, trésorière.

ÉCOLES DE MUSIQUE EN POITOU-CHARENTES

Un conservatoire national de région à Poitiers.

Des écoles nationales de musique : Angoulême, La Rochelle, Niort, Châteleraut.

Des écoles municipales ou intercommunales : Cognac, Barbezieux, Saintes, Surgères, Rochefort, Royan, Jonzac, Parthenay, Thouars, Bressuire, Lençloître.

La plupart (conservatoires, écoles nationales ou municipales) ont un orchestre d'harmonie sous forme d'association qui adhère à la C.M.F.

Cent écoles associatives dans le giron de la Confédération musicale de France (Fédération Poitou-Charentes), le plus souvent en milieu rural et qui touchent à elles seules 5 à 6 000 jeunes. Beaucoup plus si on y ajoute ceux des écoles municipales dont les orchestres sont dans la mouvance de la C.M.F., ou fédérées au niveau départemental.



STAGES DE DIRECTION ET ORCHESTRE RÉGIONAL D'HARMONIE



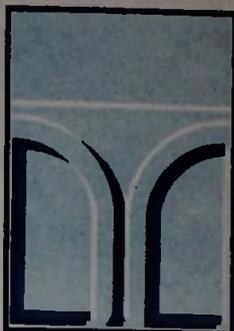
Depuis 1986 les stages de direction à Melle (79), Poitiers (86) bientôt La Rochelle (17) ont permis de rassembler des chefs et des musiciens de bon niveau. Sous la direction de Philippe Dulat, compositeur et titulaire de plusieurs prix du C.N.S.M. de Paris, ils ont affronté les difficultés de la direction et se sont consacrés à l'analyse et à l'interprétation d'une œuvre, le choix étant toujours fait dans la musique originale pour harmonie. Pour 1989 on s'achemine vers la constitution d'un orchestre régional d'harmonie qui permettrait :

- de montrer les possibilités d'un orchestre homogène ;
- de faire connaître un répertoire original ;
- de « créer » éventuellement des œuvres nouvelles ;
- d'entreprendre une politique de perfectionnement instrumental à partir du travail d'orchestre et par rayonnement autour de cet ensemble ;
- de promouvoir la musique pour Harmonie et de la diffuser dans les meilleures conditions possibles.

Une réunion par trimestre permettra de couvrir les quatre départements dans l'année — La responsabilité de l'animation reste confiée à Philippe Dulat.

La vie musicale dans nos régions

POITOU
CHARENTES
région



A.R.D.I.A.M.C.

Présentation de l'association régionale de développement, d'information et d'action musicale et chorégraphique en Poitou-Charentes

Les associations régionales pour le développement de la musique et de la danse, 19 en France en 1988, constituent le lieu de concertation et d'impulsion commun à la région et à l'État pour mettre en place, développer et soutenir autant qu'il en est besoin, les actions d'une politique musicale et chorégraphique territoriale.

Elles ont une vocation similaire à celle des associations départementales pour le développement de la musique et de la danse (A.D.D.M.), mais c'est bien entendu l'articulation des dynamismes entre région et département qui est recherchée, ainsi que l'enrichissement des initiatives respectives, et non une superposition stérile.

Créée le 1^{er} janvier 1987, l'Association Régionale de Développement, d'Information et d'Action Musicale et Chorégraphique en Poitou-Charentes (A.R.D.I.A.M.C.) est installée dans les locaux de la direction régionale des Affaires culturelles (Hôtel de Rochefort, 102, Grand'Rue, 86020 Poitiers), son directeur est Gaël RIAS, assisté d'une secrétaire Sylvie TABUTEAU.

L'action de cette association présente des caractéristiques bien précises :

- d'une part, elle se veut à l'écoute de tous les acteurs de la vie musicale et chorégraphique, dans une vocation de conseils ;
- ses missions sont toujours envisagées temporairement pour effectuer la mise en place d'actions qui apparaissent déterminantes pour le développement musical en région ;
- enfin, les actions envisagées se font toujours dans des lieux diversifiés de la région, à l'invitation des villes ou

des associations intéressées et non pas dans la seule ville de Poitiers ; c'est d'ailleurs le milieu rural et semi-rural qui constitue les partenaires privilégiés.

Le programme de l'A.R.D.I.A.M.C. se présente à l'heure actuelle sous plusieurs aspects différents et complémentaires :

A) La formation :

La région Poitou-Charentes possède d'ores et déjà un potentiel de formation musicale intéressant (Centre de Formation des Musiciens Intervenant, Institut de Musicologie, établissements d'enseignement spécialisé, École Départementale de Musique en Charente, Fédération régionale d'harmonies-fanfars,...). L'A.R.D.I.A.M.C. se donne pour objectif le renforcement de ce potentiel ainsi que sa plus grande cohérence de fonctionnement :

- réunion trimestrielle des directeurs des principales écoles de musique de la région ;
- Centre régional de formation pour trios et quatuors à cordes : il s'agit, sous l'égide du prestigieux trio à cordes de Paris, de réunir au cours de cinq sessions régionales par an, des trios et quatuors à cordes d'élèves et de professeurs des écoles de musique, afin d'aboutir à une pédagogie enrichie par une pratique collective de haut niveau ;
- la pratique musicale du plus grand nombre : l'enseignement musical concerne environ 20.000 élèves dans la région ; on peut donc affirmer qu'au moins 19.000 personnes viendront bientôt constituer les rangs des musiciens amateurs, que ce soit au sein des chorales, des harmonies et batteries-fanfars ou des ensembles instrumentaux les plus divers ; c'est pourquoi l'A.R.D.I.A.M.C., en liaison avec les grandes associations existantes (COREAM, Institut de Musique ancienne de Saintes, Josquin des Prés, Fédération musicale Poitou-Charentes, Ateliers Musicaux Syrinx,...) et les écoles de musique, met en place un ensemble de stages, d'ateliers et de rencontres coordonnées, services de l'A.R.D.I.A.M.C. qui ont pour noms : Centre polyphonique, Centre de pratique instrumentale pour adultes, Harmonie-École.

Ces initiatives supplémentaires devraient permettre de constituer une carte complète de l'enseignement musical en Poitou-Charentes, permettant au plus grand nombre d'apprendre la musique et de la pratiquer dans les meilleures conditions.

B) La musique de jazz :

Il est artificiel de vouloir séparer la diffusion musicale de la pratique ; en effet, les élèves des écoles de musique

constituent le futur public des concerts, et de même, nombre d'envies d'apprendre un instrument naissent lors des spectacles, l'A.R.D.I.A.M.C. souhaite privilégier dans cette optique la musique de jazz, puisque c'est celle qui est le mieux représentée dans la région (Black Label, Pastel, Sweet Mama, récompensés au Concours international de La Défense, 12^e année d'existence de jazz en France musiques métisses à Angoulême, naissance de jazz en Gâtine à Parthenay, existence de classes de jazz dans les écoles de musique de Poitiers, Niort, Angoulême, Châtelle-rault).

Dans ce but, l'A.R.D.I.A.M.C. soutient deux actions principales :

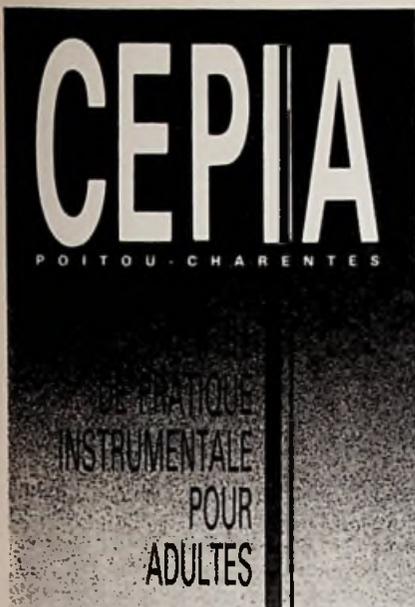
- l'Orchestre régional de jazz, regroupant 18 musiciens autour de Manolo Gonzalez, directeur des Ateliers musicaux Syrinx de Poitiers, dans un répertoire original, qui intéresse d'ailleurs toujours davantage les sociétés musicales d'harmonies et fanfars ;
- « La nuit, le jazz agit » est une nuit du jazz originale réunissant une exposition de photographies exceptionnelles d'Ermann Léonard, des films inédits sur l'histoire du jazz, présentés par l'un des plus grands collectionneurs actuels, Francis Paudras habitant Saint-Savin, enfin plusieurs groupes musicaux avec des invités surprises ; cet événement peut être acheté « clés en main » par toute ville ou association intéressée.

C) Élargir la culture musicale :

Il s'agit d'une perspective ambitieuse mais nécessaire, destinée à ce que les musiciens de la région puissent découvrir toujours davantage des formes musicales nouvelles ou bien des répertoires et des compositeurs oubliés.

Ainsi l'A.R.D.I.A.M.C. a permis en 1987 la célébration du centenaire de la naissance du compositeur brésilien Heitor Villa-Lobos, traduit par une quinzaine de concerts dans la région. En 1988, c'est l'homme de science et génie des arts, Charles Cros, inventeur du phonographe, qui sera honoré dans une opération d'envergure avec l'ensemble des partenaires régionaux.

Enfin, l'A.R.D.I.A.M.C. réalise une opération ponctuelle : l'inventaire des orgues en Poitou-Charentes, publication à caractère scientifique détaillant la situation du patrimoine organistique qui devrait être édité début 1989. Tous renseignements sont à demander au numéro de téléphone suivant : 49.88.12.69, Hôtel de Rochefort, 102, Grand'Rue, 86020 Poitiers, Nicolas Dextreit, Jocelyne Gérard, Gaël Rias, Sylvie Tabuteau, ou pour l'opération spécifique autour de Charles Cros à Jean-Luc Portelli (Tél. : 49.41.56.25, Devenir, Espace Pierre Mendès-France, 1, place de la Cathédrale, 86000 Poitiers).



Le C.E.P.I.A. a pour mission de permettre aux adultes et adolescents qui le souhaitent, de s'insérer dans la vie musicale de la région avec leur « statut » de musiciens amateurs.

Le C.E.P.I.A. collabore étroitement dans ce but avec les établissements, associations et organismes de la région qui ont des objectifs similaires. Par une plus grande concertation, il s'efforce de coordonner leur action dans ce domaine, il aide à leur développement et offre à leurs élèves des possibilités de poursuivre leur pratique et leur formation musicales.

I. — LA FORMATION

La formation est assurée :

- a) au niveau local de manière régulière par des centres de formation pour adultes associés au projet C.E.P.I.A. Il peut s'agir des sections pour adultes des conservatoires et écoles de musique, d'écoles associatives ou d'initiatives spécifiques qui souhaitent coordonner leur action à un niveau régional au sein du C.E.P.I.A. (par exemple par le biais de conventions) ;
- b) au niveau régional (stages, sessions, week-ends...), dans le cadre du programme propre du C.E.P.I.A. :
 - soit en complément des formations locales,
 - soit par certaines formations spécifiques nécessitant un regroupement de moyens ou la venue de formateurs spécialisés,
 - soit par des sessions de regroupement, de réalisation, de rencontre, de mise en commun d'expériences.

II. — LA RECHERCHE

Un centre de pratique amateur se doit de développer autour de ses activités

un secteur « recherche appliquée ».

Cette recherche doit porter :

- sur les méthodes pédagogiques, les objectifs de formation, les moyens d'évaluation ;
- sur les liens à établir entre formation/diffusion et création, en « croisant » les réflexions des usagers et des formateurs.

gers et des formateurs.

III. — DANS LA PRATIQUE

En février, stage d'initiation au jazz à Poitiers.

En juillet, stage destiné à des ensembles de cuivres ou d'anches à Parthenay.

Centre régional de formation trio et quatuor à cordes

Avec la participation du ministère de la Culture et de la Communication, de la région Poitou-Charentes, de la direction régionale des Affaires culturelles, du centre de formation des personnels communaux, de la ville de Poitiers.

LA MAGIE DU TRAVAIL ENSEMBLE

La pratique du trio à cordes et du quatuor à cordes est une base fondamentale et indispensable dans l'enseignement de nos instruments : le violon, l'alto et le violoncelle.

C'est une joie musicale extraordinaire et un travail technique irremplaçable. La beauté des œuvres de Mozart, Beethoven, Schubert, Haydn est si grande que vous verrez décupler votre envie de résoudre ces problèmes techniques individuels pour arriver à la grande joie de jouer, le mieux possible, chacun à son niveau, un trio ou un quatuor à cordes : la magie du travail ensemble.

Les éléments fondamentaux de la musique de chambre, la respiration collective, l'écoute permanente des autres, le phrasé vous serviront dans vos pratiques individuelles et d'orchestre.

Quant à la musique contemporaine, musicalement et techniquement, son apport est considérable. Il n'y a pas la musique classique et l'autre, la musique contemporaine et l'autre mais la musique tout court.

Souvenons-nous que Bach, Mozart, Beethoven, Berlioz ont été également des contemporains. Chaque compositeur ayant un style et une manière d'écrire différente, il faut tout d'abord apprendre à lire l'écriture des compositeurs d'aujourd'hui.

Nous vivons dans un environnement musical tout à fait « TONAL ». Il faut donc d'habituer à « l'ATONALITÉ » avant de voir apparaître, et de découvrir avec passion, toutes ces beautés nouvelles.

Charles FREY

RENSEIGNEMENTS

A.R.D.I.A.M.C.

Hôtel de Rochefort

102, Grand'Rue, 86000 POITIERS

Tél. : 49.88.12.69

et

Benoît WEEGER

Conservatoire National de Région

5, rue Franklin, 86000 POITIERS

Tél. : 49.01.83.67

OBJECTIFS

- dispenser, en complémentarité avec l'enseignement des conservatoires et écoles de musique, une formation de haut niveau à la musique de chambre pour instrumentiste à cordes ;
- pratiquer le répertoire contemporain ;
- contribuer à la formation continue des professeurs ;
- organiser chaque année, au mois de juillet, une session de formation supérieure à la musique de chambre à cordes, ouverte à des ensembles de niveau pré-professionnel et professionnel de toute la France, s'ajoutant aux ensembles de la région qui ont travaillé au centre pendant l'année.

CALENDRIER DES SESSIONS

Février :

C.N.R. de Poitiers, concert du Trio à Cordes de Paris au théâtre de Poitiers (organisé par les Rencontres Musicales de Poitiers).

Avril :

Musique de chambre, orchestre (facultatif) à l'E.N.M. de La Rochelle.

Mai :

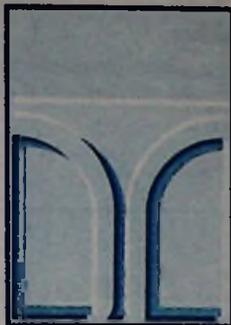
L'E.N.M. d'Angoulême.

Juillet :

Session nationale (à confirmer).

Octobre :

Pendant les vacances scolaires de la Toussaint à l'E.N.M. de Niort.



Orchestre régional Poitou-Charentes

Créé il y a sept ans l'Orchestre Régional Poitou-Charentes (association loi 1901) est subventionné par :

- la région Poitou-Charentes ;
 - l'État : Direction de la musique - Direction Régionale des Affaires culturelles ;
 - les villes de : Angoulême et Poitiers ;
- et également par le Crédit Mutuel.

Les directeurs artistiques en sont :
Éric Sprogis, directeur du C.N.R. de Poitiers et Jacques Pési, directeur de l'E.N.M. d'Angoulême.

En 1988 qu'il s'agisse de la venue du talentueux mozartien Paul Badura-Skoda, des deux mini-opéras de Menotti, chaque programme revêt un intérêt tant public que musical.

L'orchestre, composé d'enseignants poursuit sa politique de diffusion en milieu rural ; fort de sa spécialité il l'étend au secteur lyrique en relation avec une maîtrise de conservatoire et présente des œuvres agréables et de notre temps.

Orchestre Régional Poitou-Charentes
Boîte Postale 422
86011 POITIERS CEDEX
Siège Administratif :
12, rue Charles-Gide - POITIERS
Tél. : 49.55.91.10

**A POITIERS (Vienne)
et à SAUJON
(Charente-Maritime)**

- L'orchestre régional Poitou-Charentes ;
 - des élèves d'école primaire ;
 - des solistes de renom ;
- font le succès de deux mini-opéras de Gian Carlo Menotti

Le téléphone et Le Garçon qui a grandi trop vite, deux opéras de Gian Carlo Menotti ont connu un véritable succès dans quatre représentations données la semaine dernière. Cette production de l'Orchestre régional Poitou-Charentes était donnée en collaboration avec l'Éducation nationale et l'inspection académique de la Vienne, les J.M.F., le Crédit mutuel et le centre socio-culturel de La Blaiserie.

Cet énorme travail étalé sur plusieurs mois est un véritable coup de maître : spectacle total, dynamisme de l'interprétation, habileté de la mise en scène, beauté des décors, beaucoup a été fait pour donner à ces deux mini-opéras une naïveté et une spontanéité qui ne pouvaient que plaire à un public des plus larges, et donc attirer vers la musique contemporaine et vers l'opéra ceux qui hésitent à faire une telle approche. Ce succès est aussi à mettre à l'actif de la collaboration entre d'évidents professionnels et de vrais enfants amateurs, en l'occurrence la classe de C.M. 2 de Paul-Bert.

Toute la fraîcheur et l'originalité de l'interprétation viennent sûrement de là ; ces enfants vivent le spectacle et ont une présence surprenante. La musique est très bien servie par l'O.R.P.C. et l'ensemble des solistes : Michèle Zini, soprano ; Jean-Michel Sereni, baryton ; Lydia Fabien, mezzo ; Michel Hermon, baryton ; Michaela Etche-

verry, mezzo et Hervé Langlois, ténor. La mise en scène de Bernard Kesch sait créer la mobilité et susciter la spontanéité des enfants ; les décors de Virginie Rochetti tranchent avec la pâleur de ce que l'on voit habituellement. Le chef de chœur D. de Courdenhove et bien sûr Éric Sprogis en ont été des coordinateurs remarquables.

La collaboration entre l'Éducation Nationale et les musiciens professionnels ne s'est pas limitée à cet aspect de diffusion vers un public scolaire ; un groupe d'élèves des classes musicales à horaires aménagés de l'école Paul-Bert à Poitiers a préparé les œuvres pendant le temps scolaire, dans le cadre d'un travail en commun très fructueux entre les instituteurs et le Conservatoire National de Région de Poitiers.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique de développement de l'éducation musicale à l'école qui s'appuie sur un renforcement de la formation des maîtres en ce domaine et sur la recherche de collaborations extérieures de qualité. Les multiples manifestations prévues en mai et juin, notamment pendant la semaine des Arts mettent en évidence les résultats de cette politique qui sera poursuivie et amplifiée dans les prochaines années, grâce à des moyens accrus.

L'Inspecteur d'Académie



Créé en 1983 par Manolo Gonzalez, il se compose de musiciens professionnels recrutés parmi les meilleurs solistes de jazz de la région.

Différent, dans sa formation et sa couleur, des grands orchestres traditionnels, il nous installe dans un climat en demi-teintes, tout en clairs-obscur, qui s'inscrirait plutôt dans le courant d'un Gil Evans que d'un Count Basie.

Un grand orchestre de jazz que l'on pourrait qualifier « d'impressionniste ».

On entendait au loin comme derrière une porte une musique, un rythme précis claqué dans des doigts, un cri, le silence. Et dans le bruissement monotone de la musique quotidienne, ce chant était un cœur, un battement de vie. On prêtait l'oreille, on attendait. Et quand la porte s'est brusquement ouverte, dans le rayon des projecteurs, on a vu sa musique, à la fois gracieuse et cavalière, blessante et

tendre, parfois insolente mais vraie ; et Manolo souriait devant son orchestre.
Philippe NAHON
Directeur E.N.M. La Rochelle.

Contact : SYRINK, 27, rue Saint-Denis, 86000 Poitiers. Tél. : 49.88.76.19.

Manolo Gonzales

- Actuellement :
- Directeur des Ateliers Musicaux Syrinx à Poitiers.
- Professeur au Centre de formation des Musiciens intervenant en milieu scolaire (Poitiers).

Dirige diverses formations locales :
Ensemble Kodaly (direction).
Ensemble de cuivres de Poitiers (trombone).
Nova Bossa (direction).
Syrinx Big Band (direction, chant).
Tangos y Milongas (bandonéon).
Syrinx Sextet (trombone).
Vocal jazz Quintet (chant).
Professeur jazz vocal stages d'été : Festival de Jazz de Souillac.
Tromboniste de l'ensemble « Musique de Joye » (Sacqueboute) (Centre d'études supérieures de la Renaissance Tours).

Chorales en Poitou-Charentes

Une progression étonnante, une floraison spectaculaire depuis 5/6 ans. Nous sommes au cœur même de la culture musicale populaire.

COLLECTIF RÉGIONAL D'ACTIVITÉS MUSICALES EN POITOU-CHARENTES

Créé en 1982, le COREAM a pour souci d'associer étroitement formation, réalisation et diffusion musicales.

En essayant de répondre à des demandes encore non satisfaites, il se veut non concurrent mais complémentaire des autres organismes régionaux.

C'est de préférence, le public « hors-institution » que le COREAM cherche à atteindre, ainsi qu'en témoigne son effort de décentralisation.

Sa volonté d'encouragement à la pratique musicale conduit naturellement le COREAM à privilégier le chant choral.

Les services offerts vont :

- de l'information à la formation ;
- de l'individu au groupe ;
- du débutant au chanteur ou mélomane, exigeant.

Le COREAM entend respecter l'identité des groupes vocaux existants. Mais il peut leur apporter une aide :

- en mettant ses animateurs à disposition pour des journées de travail vocal et musical ;
- en les incitant à se grouper pour entreprendre des réalisations des communes ;
- en leur apportant le soutien de musiciens professionnels pour les accompagner ou compléter leurs programmes.

Enfin le COREAM propose à tout amateur, l'occasion de participer à des réalisations collectives à l'échelon régional, en collaboration avec d'autres structures régionales...

Lieu de formation, de rencontres, d'échanges, lieu d'ouverture, même à la musique de demain, la COREAM tient ses adhérents informés du déroulement de ses activités par un bulletin, et accueille avec intérêt toute demande ou proposition valable en matière musicale.

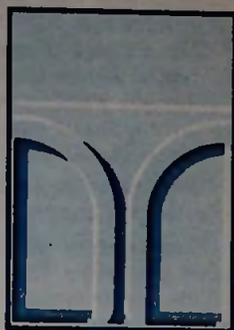
COREAM
B.P. 370, 79003 NIORT CEDEX
Tél. : 49.24.56.98

CONCERTS à NIORT-LA ROCHELLE-POITIERS, et ateliers, regroupements stages...

CONTACTS (Chorales)

- « CHORALE MIXTE »
Michèle DEBAIN
4, rue Racine, 86100 CHÂTELLE-RAULT.
- « CHORALE MIXTE »
Jean-Marie DAZAS
86140, Mairie de LENCLOÎTRE.
- « A CŒUR JOIE »
Mme HOSPICE
2, place Victoire, 86500 MONT-MORILLON.
- « A CŒUR JOIE »
Fédération régionale
Bernard BENOÎT
30, cité Villeneuve-Noailles,
86340 LA VILLEDIEU-DU-CLAIN.
- « CHANSON CONTEMPORAINE »
Chantal CABANTOUS
8, rue E.-Décout, 17000 LA ROCHELLE. Tél. : 46.34.02.23.
- « COREAM »
B.P. 370
79003 NIORT.
- « ART ET CHANSONS DIFFÉRENTES »
Bellevue Garat
16410 DIGNAT
- « FESTIVAL DE FOLKLORE »
B.P. 14,
16500 CONFOLENS.





MUSIQUES ET DANSES TRADITIONNELLES EN POITOU-CHARENTES - VENDÉE

« Toutes les pratiques artistiques sont égales en dignité ». Il faut mettre l'accent sur ces cultures minoritaires qui, auparavant, étaient rejetées de fait hors du champ de compétence de la collectivité publique », ainsi que le rappelle Maurice Fleuret, dans son introduction au guide « Musiques d'en France », direction de la musique, publié par le C.E.N.A.M.

« Si ces musiques et danses reviennent à la surface depuis quelques années, c'est à cause tout à la fois, d'une aspiration nouvelle plus exigeante et en quelque sorte écologique, à vivre le groupe dans son environnement propre, d'une volonté affirmée d'assurer l'avenir, en assurant l'héritage, du besoin essentiel et partout fortement exprimé de voir reconnaître les cultures spécifiques, enfin d'une ouverture sur l'Europe et le monde, qui nous a permis de mieux nous situer. »

L'U.P.C.P. n'a certes pas attendu cette déclaration d'intentions et de reconnaissance du Ministère, pour agir et organiser son travail de recherche, expression et diffusion des cultures populaires en Poitou-Charentes et Vendée. Depuis vingt ans, déjà, au sein de ses soixante-dix associations, au travers de ses centaines de manifestations, s'engrangent, se transmettent et se diffusent musiques et danses traditionnelles poitevines saintongeaises. En vingt ans combien de mélodies recueillies, d'airs appris, de musiciens formés à l'école des anciens routiniers.

U.P.C.P. Union pour la Culture Populaire
Maison des Ruralies, BP 1
Vouillé, 79230 PRAHECO
Tél. : 49.75.67.71

FESTIVAL D'ANIMATION RURALE

Ainsi pendant 14 semaines, le spectateur avide peut-il parcourir le Poitou et la Santonie, à la recherche d'expositions, d'animations de villages, de spectacles nocturnes, voire de spectacles folkloriques, bref, de tout ce qui fait qu'un pays s'exprime.

La mouture 87 a été « tirée » par cinq opérations mettant en valeur la

création à partir du patrimoine culturel :
- « La Fourche à Loup » à Parthenay ;
- « Martin... quand s'arrêta la vie » à Cherves ;
- « Bourdounau » à Cerizay ;
- « Bal Déterviré » à Vitré ;
- « C'était si simple ici » à Saint-Gelais.

Il s'agit là d'une double volonté : donner un impact médiatique national au Festival d'Animation Rurale, et affirmer la volonté à l'U.P.C.P., de créer à partir de la tradition orale.

Le Poitou romain et médiéval (Chauvigny).



UNION POUR LA CULTURE POPULAIRE EN POITOU-CHARENTES

Quelques adresses parmi les quelque
40 associations qui se consacrent aux
ARTS et TRADITIONS POPULAIRES

CONTACTS

LA MARZELLE

1, place de l'Église, Andilly
Tél. : 01.44.00

Personne à contacter pour plus amples
renseignements :

Gismonde LAROCHE
12, rue du Paradis
17000 LA ROCHELLE

CAREP - 86

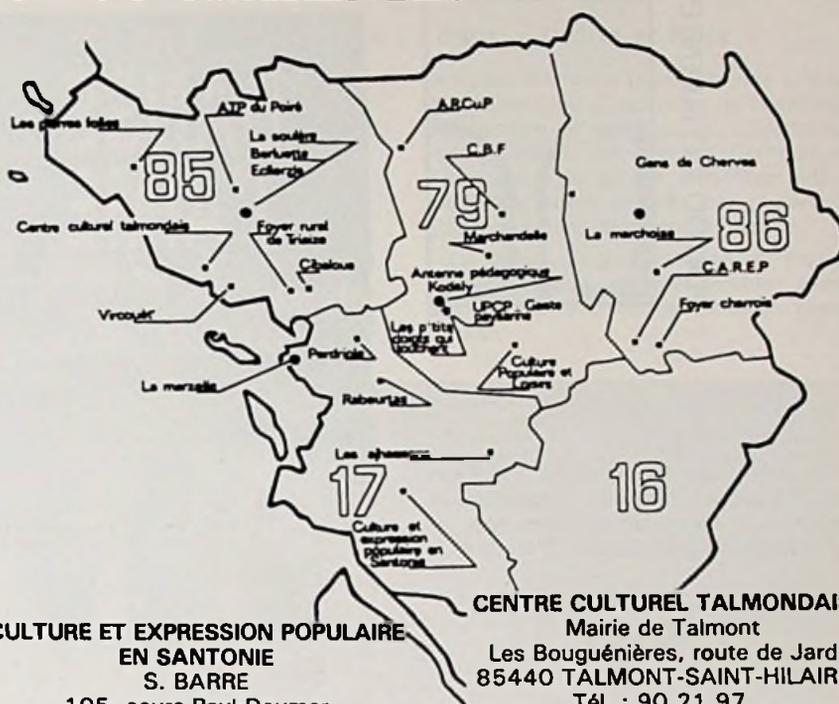
21, avenue Baillargeon
86400 CIVRAY
Tél. : 87.03.75.

LES GENS DE CHERVES

Ferme artisanale et culturelle
86170 NEUVILLE-DU-POITOU
Tél. : 54.00.33.

CENTRE CULTUREL LA MARCHOISE

16, route de Civray
86160 GENCAY
Tél. : 59.32.66.



CULTURE ET EXPRESSION POPULAIRE EN SANTONIE S. BARRE

105, cours Paul-Doumer
17100 SAINTES
Tél. : 74.46.67.

FOYER CHARLOIS

Place de la Mairie
86250 CHARROUX

CENTRE CULTUREL TALMONDAIS

Mairie de Talmont
Les Bouguénières, route de Jard
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
Tél. : 90.21.97.

ANTENNE PÉDAGOGIQUE KODALY C.D.D.P.

4, rue Camille-Desmoulins
79000 NIORT
Tél. : 79.42.65.

Orgues de la région Poitou-Charentes

Publication d'un inventaire

A l'occasion de l'année du patrimoine et avec le soutien financier du ministère de la Culture et de la Communication, une campagne de recensement des orgues a été lancée en 1988 dans un certain nombre de régions, et placée sous la responsabilité des directions régionales des Affaires culturelles.

Le but de cet inventaire est de favoriser la gestion du patrimoine organistique par les instances locales et les pouvoirs publics, et de faciliter son utilisation dans les domaines de la diffusion, de l'animation et de l'enseignement musical.

Trois spécialistes des orgues sont chargés, depuis fin 1986, de l'inventaire des orgues dans la région Poitou-Charentes :

- M. Jean-Albert Villard, organiste de la cathédrale de Poitiers, pour la Vienne et les Deux-Sèvres ;
- M. Paul Brunet, organiste de la cathédrale d'Angoulême, pour la Charente ;
- M. Maurice Rousseau, responsable de la société d'assistance en facture d'orgues à Pons (Charente-Maritime), pour la Charente-Maritime.

Cent vingt orgues ont été recensées et seront présentées sous forme de publication, vraisemblablement au début de l'année 1989.

Protection et restauration : le rôle de l'État

Au titre des monuments historiques, l'État exerce un droit de regard sur les orgues classées d'églises bien qu'elles soient propriétés communales, et sur les orgues des cathédrales qui lui appartiennent.

A toutes fins utiles, il est rappelé que, dans le cadre du ministère de la Culture et de la Communication :

- la direction du patrimoine (3, rue de Valois, 75001 Paris) a compétence pour les orgues d'églises ou de cathédrales présentant des éléments anciens protégés par le classement parmi les monuments historiques ou la simple inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ;
- la direction de la musique (53, rue Saint-Dominique, 75007 Paris) a compétence pour les orgues non historiques présentant de l'intérêt sur le plan musical, les orgues récen-

tes de cathédrale et la construction d'orgues neuves.

Dans ces deux cas, l'État intervient :

- dans les restaurations, en assumant 50 % de la dépense (direction du patrimoine), 20 % de la dépense (direction de la musique) ;
- dans l'entretien (orgues classées monuments historiques).

Toutes les démarches relatives à l'instruction des dossiers de classement ou de restauration, doivent être effectuées auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles.

Animation et formation

Si l'utilisation culturelle reste la première vocation de la plupart des orgues, il faut cependant constater que l'évolution de la vie musicale a contribué, depuis une trentaine d'années, à leur donner aussi une vocation culturelle. Les concerts se sont multipliés et un véritable public d'amateurs d'orgues s'est ainsi constitué.

La restauration des instruments et le développement des activités de diffusion devraient contribuer à accroître les besoins et les demandes en matière de

POITOU CHARENTES
région



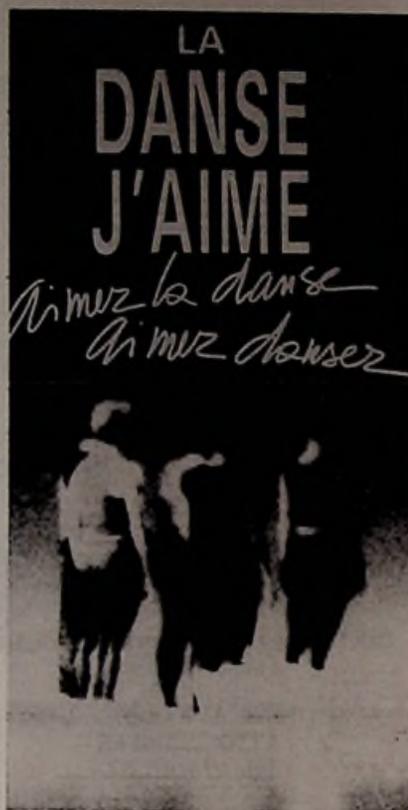
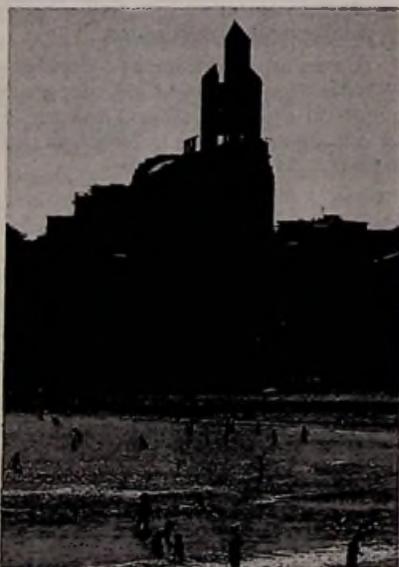
formation. Les associations « d'Amis de l'Orgue » favorisent largement le renouveau dans ce domaine, par le développement de classes d'orgues.

ROYAN

Église Notre-Dame

L'église Notre-Dame, achevée en 1958, est due à l'architecte Guillaume Gillet qui lui fit adopter les formes d'un grand vaisseau. Le superbe instrument réalisé par Robert et Jean-Loup Boisseau de Poitiers est sans conteste un grand orgue parmi les plus intéressants du département.

Inauguré en 1964, et maintenant doté de tous ses jeux, cet orgue dont l'esthétique sonore témoigne de la grande tradition de l'orgue français, se signale par la beauté de ses équilibres, la plénitude de ses jeux de fonds, la grandeur de son plenum et la réussite des jeux d'Anches.



« DANSE EN CHANTIER »

Voilà trois ans que Danse en Chantier existe et fonctionne grâce au centre de Beaulieu (Poitiers) qui accueille régulièrement les danseurs dans ses locaux et soutient l'action menée par l'Association.

« Association pour la Formation à la Recherche Chorégraphique en Danse Contemporaine », Danse en Chantier regroupe une trentaine de danseurs amateurs de la région Poitou-Charentes qui viennent ici chaque mois, travailler avec un professionnel de la danse.

C'est en 1985, à la suite du tournage des « Yeux de Mathieu » vidéo-danse réalisée par la chorégraphe américaine Susan Buirge et FR3 Limousin/Poitou-Charentes, avec entre autres des danseurs amateurs de la région, que le pari avait été fait de rassembler les énergies existantes en matière de danse contemporaine et de pratique amateur :

- pari de réunir des danseurs amateurs d'horizons et de niveaux différents et de leur demander un engagement dans une formation dont le but essentiel est la recherche chorégraphique ;
- pari aussi de proposer une formule de travail, nouvelle.

Ne plus se limiter à des expériences ponctuelles du type stage ou week-end de danse, rencontres-éclair avec un

chorégraphe, au cours desquelles le temps manque pour approfondir les expériences et les démarches. Mais, proposer aux danseurs un travail régulier, construit et réfléchi, avec un professionnel, et développer ce travail sur une année pour permettre une réelle approche de la chorégraphie. Exiger aussi des danseurs un engagement qui dépasse le temps de travail avec le chorégraphe (un week-end par mois) mais se poursuive d'une fois à l'autre sous forme d'ateliers hebdomadaires où les danseurs mènent une recherche personnelle et collective sur les thèmes de travail proposés.

Choisir chaque année une personnalité différente de la danse contemporaine afin de se confronter à différents partis pris d'écriture chorégraphique.

Aller au-delà des cours purement techniques, proposer et demander plus aux danseurs et au chorégraphe-pédagogue.

Établir des règles de jeu plus vastes, établir un système de « donner-recevoir » à double sens : demander au chorégraphe de donner les « outils » nécessaires pour mener une recherche chorégraphique pouvant aboutir à une création. En retour, les danseurs improvisent, cherchent, recherchent, inventent, organisent, jouent, créent, composent et dansent.

1987, avec Ivan Mérat, chorégraphe et danseur de la Compagnie du Four Solaire, a permis de rassembler toutes les énergies artistiques de la région autour des « heures blanches » présentées le 14 juin à Poitiers.

Cette année, l'aventure se poursuit avec Jackie Taffanel, chorégraphe de la Compagnie Le Groupe Incliné de Montpellier. La nouvelle création, intitulée « Les pas perdus », a été présentée à Poitiers dans la salle des Pas Perdus du Palais de Justice, les 18 et 19 juin.

L'occasion de montrer, à travers un troisième film vidéo, comment s'élaborent les différentes phases de la chorégraphie, à travers le travail, les hésitations, les réflexions des danseurs en cours de formation.

Les rencontres départementales d'enseignement de la danse contemporaine à des amateurs, organisées par le centre de Beaulieu en mai 88, suscitent d'autant plus l'intérêt de l'association qu'une grande partie de ses danseurs enseignent la danse dans la région.

DANS LA RÉGION ÉGALEMENT

Centre chorégraphique régional
dirigé par Régine CHOPINOT
Maison de la Culture,
4, rue Saint-Jean-La-ROCHELLE

DANSE DANS LA VIENNE

— quelques adresses —

POITIERS

École Nationale de danse : 5, rue Franklin, Centre socio-culturel des Trois-Cités ;

Les Amis de la danse : danse de salon afro-brésilien, modern'jazz...
Association Gislaïne Vidoni ;
Studio Christine Pascault ;
École Martine Plas ;
École Michèle Franchineau ;
etc.

CHÂTELLERAULT

Conservatoire : musique et danse ;
Centre culturel : classique, moderne, folk, danses antillaises ;
Prestige de la danse : M. Kaiser ;
etc.

CHALANDRAY

École de danse : Françoise Monaury.

CHAUVIGNY

CAP : Centre d'Animation Populaire ;
chauvigny-Danse ;
Maison des jeunes : Claire Servant-Legube.

LA ROCHE-POSAY

M.J.C. : Line Plumereau ;
et 60 autres centres et écoles où la musique et la danse sont la passion de centaines de jeunes et d'adultes.

A POITIERS (Vienne) et à ROYAN (Charente-Maritime)

Lycéennes et lycéens associés dans « Didon et Enée »

Plusieurs classes des lycées de Poitiers et de Royan sont associées depuis plusieurs mois pour donner « Didon et Enée », opéra en trois actes de Purcell, créé il y a juste trois siècles.

Le palais des ducs d'aquitaine accueillait vendredi soir une première représentation qui était aussi donnée à Royan dimanche en fin d'après-midi.

C'est un travail considérable qui a été

fait pour monter « Didon et Enée ». Au niveau musical, l'orchestre de chambre d'Aquitaine s'associe à Christiane Forgeat-Vinel, clavecin, et Dominique Patier, viole de gambe, des intermèdes musicaux étant assurés par plusieurs lycéens, élèves des conservatoires.

Le ballet Cogina assurait la partie chorégraphique et l'ensemble était placé sous la direction de Jean-Yves Gaudin.



CHARENTE

S'il est vrai que l'être humain est fait de corps, d'âme et d'esprit, il n'est pas un de ces trois éléments qui ne trouve sa pleine satisfaction en Poitou-Charentes. Car au fil des siècles, il a su se forger un art de vivre inimitable. Enraciné dans sa terre, ouvert sur l'océan, ayant conservé la fer-

veur des bâtisseurs des cathédrales romanes, il s'apprête à entrer dans le XXI^e siècle avec la confiance d'une Région qui sait se souvenir de deux millénaires écoulés. C'est pour quoi le voyageur qui aborde le Poitou-Charentes éprouve toujours ce sentiment qu'on appelle ici la douceur de vie.

UNION MUSICALE DE LA CHARENTE

Déclarée à la Préfecture de la Charente le 13 avril 1912, La Fédération Musicale d'Angoumois-Saintonge devient, après la Seconde Guerre mondiale, Fédération Musicale des Charentes puis Fédération Musicale de la Charente, enfin, Union Musicale de la Charente, titre qu'elle porte aujourd'hui depuis son adhésion à la Fédération Musicale de Poitou-Charentes.

Sa période faste se situe dans les années 1950 avec 56 sociétés réparties dans le milieu rural que constitue le

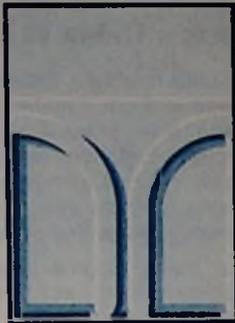
département de la Charente. Mais les deux décennies qui ont suivi ont vu naître et s'accroître le lent déclin de ces



sociétés dû non seulement à l'exode rural mais aussi à cette mobilité professionnelle née du « boom économique » des années 70 ; et les 36 sociétés rescapées qui « tiennent encore le coup » ont bien du mal à survivre. Sans se décourager et continuant leur œuvre d'éducation musicale, les 13 écoles de musique instituées au sein de nos sociétés et aidées par le Conseil général de la Charente qui leur attribue une subvention par l'intermédiaire de l'Union Musicale, ces 13 écoles donc, trouvent, malgré tout, leur récompense en présentant, bon an mal an, leurs 250 à 300 élèves aux examens fédéraux sanctionnés par l'obtention d'un pourcentage appréciable de premières men-

La vie musicale dans nos régions

POITOU
CHARENTES
région



LA MUSIQUE A COGNAC

tions tant en solfège qu'en instruments. Et si, malheureusement, ces jeunes ainsi formés ne profitent pas aux sociétés, du moins ont-ils la satisfaction de posséder un petit bagage musical qui peut leur être utile.

Quelle que soit leur place dans l'échelle des valeurs, toutes les sociétés charentaises sont méritantes, toutes se débattent au milieu d'énormes difficultés, et il faut rendre hommage à l'abnégation dont font preuve et les dirigeants et les sociétaires qui, toujours, répondent « présent » à leurs élus pour rehausser une manifestation officielle, à leur amis pour animer une fête.

Il y a deux ans, une nouvelle école est née : la Convention signée entre l'État et le département lui a donné son nom : École Départementale de Musique, et sa mission : l'enseignement et la pratique de la musique dans tout le département de la Charente. Plaçant des « antennes » dans les chefs-lieux de canton, ayant à sa disposition des professeurs itinérants émanant de l'École Nationale de musique d'Angoulême, cette école a commencé à fonctionner voici un an et on conviendra aisément que ce délai est bien court pour juger de son efficacité : il faut attendre plusieurs années pour voir « tomber les premiers fruits ». Est-ce là le secours attendu de nos sociétés ? Peut-être !

Henri MAZEAU
Président U.M.16



Conservatoire Municipal de la Musique et d'Art Dramatique.

La musique à Cognac occupe une place privilégiée. Nous pouvons en prendre comme exemple le conservatoire qui a au cours de ces sept dernières années presque doublé ses effectifs. Municipalisé en 1984, cet établissement est placé sous la direction de Philippe Da Silva.

Comme beaucoup d'écoles spécialisées de l'enseignement de la musique, le conservatoire de Cognac a adopté l'organisation d'un cursus divisé en grands cycles d'étude. Cette mise en place entraîne le renforcement du contrôle continu et l'élaboration d'un dossier scolaire. La pratique collective occupant une place de plus en plus importante, les élèves, selon leur niveau, ont la possibilité de rejoindre l'une de ces deux chorales ou l'un des deux ensembles instrumentaux.

Une grande part est laissée à l'animation et à la diffusion. Pas moins de 2 100 élèves des écoles de la ville ont été concernés au cours d'une trentaine d'animations pendant l'année scolaire. Les élèves du conservatoire ont eu, quant à eux, la possibilité de se produire au sein d'une dizaine d'auditions. Cette préoccupation d'ouverture sur la cité contribue à faire du conservatoire un élément moteur entraînant et motivant les associations musicales locales.

Harmonie Municipale de Cognac

L'harmonie municipale de Cognac a vu le jour le 30 novembre 1945. Elle est issue de la fusion de la société Philharmonique fondée en 1887 et de l'harmonie municipale des écoles de Cognac fondée en 1898.

Depuis 1981, la destinée de l'harmonie municipale est étroitement liée au rayonnement du conservatoire. Les jeunes musiciens de cette société en sont tous issus. Encadrés par leurs profes-

seurs, ils trouvent dans les rangs de cette phalange un prolongement aux études musicales.

Composée d'une cinquantaine de musiciens, nous retrouvons l'harmonie municipale dans toutes les grandes occasions. Sous la présidence de Michel Tison, elle négocie le grand renouveau vécu par les orchestres d'harmonie.

Le branle-bas Cognacais

Voilà 55 ans que cette société assiste, officie et illustre tous les événements importants de Cognac. Depuis ce soir de mai 1932 où elle vit le jour, que de chemin parcouru, que d'événements traversés avec plus ou moins de joie, que de personnes réunies autour de la même passion.

Inéxorablement chaque semaine, ces « fous de la musique » se retrouvent et cela depuis 1932. Ambassadrice de notre ville dans diverses circonstances, elle parvient toujours à hisser très haut le blason de Cognac. Une sorte d'équilibre s'est établi et des liens très profonds rassemblent ces musiciens d'horizons et d'âges différents. Depuis sa création, 11 présidents ont travaillé à la destinée de cette société. Le flambeau transmis de main en main est maintenant en possession du docteur Aparis. Le branle-bas Cognacais a mis en place des cours de batterie-fanfare. L'enseignement dispensé tient compte non seulement des éléments de base nécessaires à la formation d'un musicien de batterie-fanfare mais aussi d'exemples discographiques répondant ainsi pleinement aux besoins des élèves.

Il serait vain d'établir la liste des différentes récompenses et distinctions obtenues par cette société, mais sachez qu'elle est bien décidée à toujours répondre présente et qu'elle souhaite continuer de remplir son rôle et de répandre son message musical et fraternel.



Les Gosses d'Angoulême.

ANGOULÊME

École Nationale de Musique

L'E.N.M. d'Angoulême dispense bien sûr l'enseignement traditionnel des conservatoires. Mais aussi elle anime des séances de travail sur la flûte à bec et les instruments anciens, sur le chant choral pour adultes et 3^e âge, sans négliger la musique contemporaine et électroacoustique.

Une école départementale de musique se met en place avec l'aide du Conseil général.

Un symposium consacré à la musique contemporaine permet de proposer :

- des conférences-débats (F. Rosse, H. fources, B. Carlosema...);
- des stages (électroacoustique, CA saxophone);
- des master classes (A. Neveux, J.M. Londeix);
- des animations en milieu scolaire, des concerts éducatifs;
- des expositions, stands d'éditeurs et de facteurs d'instrument;
- colloque directeurs des écoles de musique/éditeurs sur la constitution de répertoires pédagogiques;

- des concerts d'élèves, de professeurs et d'artistes invités (ensemble Ars Nova, Alain Neveux, pianiste, ensemble international de saxophones de J.M. Londeix) avec des créations d'œuvres de P. Keller, B. Carlosema, Y. Claque, etc.

L'originalité de ce symposium tient au fait qu'il permettra, au sein d'un établissement d'enseignement musical, de faire le point sur la musique d'aujourd'hui et de créer des possibilités d'échanges entre les différents acteurs de la vie musicale : compositeurs, artistes de haut niveau, représentants de la direction de la musique, directeurs d'écoles de musique, professeurs, éditeurs, facteurs, élèves musiciens.

Répétition publique, animations, concert lecture, concert d'ensembles d'élèves, cours public d'interprétation, jazz etc. permettant d'aller au-devant des aspirations des musiciens pratiquants ou mélomanes.

En coproduction avec la ville d'Angoulême, la Drac Poitou-Charentes, Paribas, le C.A.C. les plateaux, le département de pédagogie Poitiers-Angoulême.

A.D.D.M. Charente CHORALES

« La musique est un cri qui vient de l'intérieur »

Avec la participation :

- des harmonies locales;
- des élèves d'écoles maternelles et élémentaires;
- des clubs de retraités;
- des municipalités;
- des écoles de musique avec leurs classes de chant choral;
- de l'ensemble vocal et de l'orchestre de l'École Nationale de Musique d'Angoulême dirigés par F. Grégorutti et J. Marot.

Stages - rencontres - Concerts aussi à : Pleuville - Hiersac - Ecuras - La Rochefoucauld - Baignes - Lussac - Mouthiers - Montbrond - Touvre - St-Clod - Pétingnac - Aigre - Mansle - Champniers - Rouillac - Roumazières - Isle-d'Espagnac - Ruffec - Fléac - Barbezieux - Angoulême - Ruelle - Exideuil - Gond - Pontouvre etc.

Haut les chœurs en Charente

Association départementale pour le développement de la musique

Pour sa cinquième édition le Printemps vocal en Charente accueille plus de huit cents choristes venus de toute la France.

Organisatrice de cette manifestation, la seule de la région. l'A.D.D.M. 16 (Association départementale pour le développement de la musique) n'est pas peu fière du succès grandissant remporté par son « Printemps » auprès des chorales.

Car, formées de jeunes ou de personnes âgées, laïques ou chrétiennes, venues d'Angoulême ou de toutes petites villes environnantes, plus de vingt chorales ont donc accepté de travailler entre elles pour donner des concerts essentiellement dans des communes rurales.

« Chanter ensemble permet à ces chorales d'améliorer leur technique et d'enrichir leur répertoire. Mais c'est surtout une source de plaisir pour les choristes et le public, disent les organisateurs du Printemps vocal. La Charente est riche de ses chorales qui ne peuvent que gagner à se rencontrer. Il nous appartient de favoriser ces rencontres et de créer l'événement ».

Outre les chorales charentaises, le 5^e Printemps vocal accueillera deux formations prestigieuses pour ces concerts d'ouverture, à l'abbatiale de Saint-Amand-de-Boixe, le Chœur national et l'orchestre Paris-Sorbonne, sous la direction de Jacques Grimbert. A l'église de Nersac, le Madrigal de Bordeaux a présenté des chansons de la Renaissance et de la musique vocale du XX^e siècle.

Congrès des chefs

Congrès national des chefs de chœur « A cœur joie ». Marcel Corneloup, président du mouvement, est venu à Angoulême pour présenter ce congrès qui réunit une soixantaine de chefs de chœur venus de toute la France, mais aussi de Belgique et de Suisse : « Depuis quarante ans que nous existons nous apportons aux chorales un répertoire sans cesse renouvelé par des créations et une formation basée sur des stages ».

Pendant deux jours, à Jarnac, les chefs de chœur étudient la pathologie et les problèmes de la voix et travaillent le chant choral avec Fernando Eldoro.

Quant au final de ce Printemps vocal, propice à « la rencontre des cœurs et l'harmonie des voix qui exprime la vie », il se clôture en juin, à Blanzac, par un grand rassemblement des chorales du Sud-Charentes, en prélude à la fête de la Musique.



ANGOULÊME :

La couleur des tropiques

Le XIII^e Festival jazz et musiques métisses s'achèvera par deux nuits afro-caribées. En vedette : Jimmy Cliff, Johnny Clegg, Femi, Chris McGregor.

Le jazz (tous les styles, toutes les tendances, sans exclusive), les musiques populaires d'origine européenne, africaine, afro-américaine, caraïbe : le Festival jazz et musiques métisses d'Angoulême (9-15 mai) propose pour la treizième année son habituel joyeux brassage sonore propice à toutes les découvertes.

A découvrir cette année : Kokoro, sexagénaire aveugle, l'un des derniers chanteurs de rue nigériens qui erre

encore dans Lagos pour gagner sa vie ; le guitariste, compositeur et arrangeur réunionnais Alain Mastane et son orchestre de neuf musiciens (avec deux fils du fantastique Doudou N'Diaye Rose), privilégiant les rythmes maloya et sagai ; le Toucouleur sénégalais Baaba Maal et son groupe Dande Lenol, porte-parole de la jeunesse de Dakar ; le Nigérian Femi Anikulapo Kuti et sa formation Positive Force, qui s'est dégagée de la forte personnalité du père Fela pour donner un deuxième souffle à l'afro-beat ; Mahlathini, l'idole de la communauté noire des ghettos sud-africains et son groupe Mahotella Queens, amalgamant frénétiquement chants traditionnels zoulous et sothos, jazz et rhythm and blues.

Le contrebassiste Didier Levallet présentera une création à la tête de son groupe Swing Strings System récemment reconstitué : huit musiciens pour une expression aventureuse et en même temps solidement ancrée dans la tradition française des cordes.

Le quintette du saxophoniste-clarinetiste Louis Sclavis, le groupe fastueux réuni par le batteur Daniel Humair et le big-band dirigé par George Russell.

Le saxophoniste Jean-Marc Padovani présentera son spectacle « Très horas de sol », une rencontre exceptionnelle entre jazz et flamenco sublimée par une rythmique espagnole et bien d'autres encore...

CHARENTE-MARITIME

Le Conseil d'administration « U.D.S.M. »

Président : Claude RÉVOLTE, E.M.H.S., 17500 JONZAC. Tél. : 46.48.31.26.

Président adjoint : Jean-Louis MARTIN, rue Charleville-Mézière, 17000 LA ROCHELLE. Tél. : 46.44.31.65.

Trésorier : Lucette DECAÏ, Boisredon, 17150 MIRAMBEAU. Tél. : 46.49.68.11.

Secrétaire : Christiane GROUSSAUD, rue du Commerce, 17240 SAINT-FORT-GIRONDE. Tél. : 46.49.95.59.

MEMBRES

Arlette BOMPOINT (vice-présidente) - Hervé FABER (secrétaire adjoint) - René LABBÉ (trésorier adjoint) - Jean-François CROUZEIX - Rémy JULLIEN -

Daniel LERICHE - Dino MARGELLI - Danièle MAROLLEAU - Christian MECHIN - Rémi RENAUD - André SAUVANET.

CRÉATION DES COMMISSIONS AU SEIN DE L'U.D.S.M. 17

Accordéons - Batteries-Fanfaires, fanfares et B.F. de marche - Bibliothèque - Chorales - Orchestres d'harmonie - Orchestres Symphoniques.

- 47 sociétés adhérentes en 1985 ;
- 53 sociétés adhérentes en 1987 ;
- 55 formations différentes en 1988.

Dont :

- 27 orchestres d'harmonie ;
- 6 orchestres d'harmonie juniors ;
- 2 orchestres symphoniques ;

- 6 chorales ;
- 13 fanfares et batteries-fanfaires ;
- 1 association artistique pour la diffusion musicale ;

soit environ 2.000 musiciens recensés.

Toutefois, certains musiciens appartiennent à plusieurs formations et beaucoup ne pratiquent pas au sein de classes ou d'orchestres.

Des groupes naviguent aussi en solitaires.

Nous estimons qu'environ 3.200 musiciens pratiquent la musique régulièrement dans un ensemble.

Parmi les sociétés adhérentes :

- 1.012 jeunes de moins de 25 ans ;
- 420 de 25 à 50 ans ;
- 480 de plus de 50 ans.

Promenade à travers nos régions

Abonnements
1988
90 F

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Aquitaine

Landes

MORCENX : un beau succès pour « La Cigale »

« La Cigale », société musicale de division supérieure deuxième division, présentait ses deux formations à Lagord, le dimanche 22 mai 1988, à l'occasion du concours international de musique, organisé par la société charrentaise, qui réunissait trente-huit sociétés.

La Batterie-Fanfara débuta le concours devant un jury de qualité, présidé par le Chef de Musique de la 4^e Région Militaire, le capitaine Stanislas Chabewsky. Celle-ci se voyait décerner un premier prix ascendant, ce qui lui permet d'accéder à la Division Excellence.

Auvergne

Allier

Saint-Pourçain-sur-Sioule

L'Orchestre d'Accordéon

Créé en 1984, l'Orchestre d'Accordéon de Saint-Pourçain-sur-Sioule a immédiatement adhéré à l'Union départementale des sociétés musicales de l'Allier et, ipso facto, à la Fédération régionale d'Auvergne et à la Confédération Musicale de France.

Présidé par M. Roland Sarrazin et dirigé par M. Patrick Bougarel, cet ensemble fait preuve d'une grande vitalité, en ce qui concerne tant la forma-

L'Harmonie se représenta à 11 heures devant le jury n° 1, présidé par le compositeur Serge Lancen, Grand Prix de Rome, M. Guy Deplus, soliste à l'Opéra de Paris, Marcel Hélène, membre de la C.M.F. La société devait y remporter un Premier Prix, ce qui lui permet de passer en division Supérieure 1^{re} section.

C'est un très bon résultat que vient de remporter La Cigale et son sympathique et talentueux chef Henri Laborde. A tous les musiciens un grand bravo pour le travail effectué ainsi qu'à leur sous-chef Jean-Claude Carrère, toujours très dévoué à la bonne marche de la société.

Ces résultats confirment la place de choix que La Cigale a progressivement obtenue au sein de l'élite des musiques populaires landaises et françaises, un des fleurons de notre Fédération d'Aquitaine.

tion des jeunes que les nombreuses productions effectuées à Saint-Pourçain-sur-Sioule et dans la région.

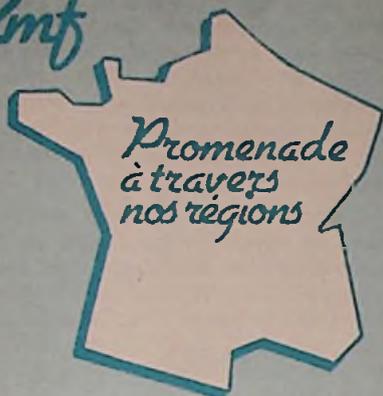
On note avec plaisir sa participation récente à deux messes, l'une en l'église Saint-Louis de Vichy, l'autre en l'église Sainte-Croix de Saint-Pourçain. A signaler également le grand concert donné le 3 juin, salle du Théâtre de Saint-Pourçain-sur-Sioule, avec un programme des plus éclectique.

Aussi, le 19 juin dernier, M. Raynaud, maire de la Cité vigneronne, voulut-il, au nom de sa municipalité, rendre hommage à cette jeune et talentueuse formation, en remettant à son directeur Patrick Bougarel — au cours d'une sympathique réception à l'Hôtel de Ville — la médaille d'honneur de la ville.

L'orchestre d'accordéon de Saint-Pourçain-sur-Sioule.



CMF



Saint-Germain-des-Fossés

M. Gaston Bourasset, directeur de l'Indépendante, Chevalier des palmes académiques.

Le 11 juin dernier, M. Gaston Bourasset, président et directeur de l'Indépendante de Saint-Germain-des-Fossés, recevait les insignes de Chevalier des palmes académiques.



M. André Relin remettant les palmes académiques à M. Gaston Bourasset, président-directeur de l'Indépendante.

Autour de M. Bertucat, maire de Saint-Germain-des-Fossés, conseiller général et conseiller régional, nous notions la présence de M. le sénateur Cluzel, président du Conseil général de l'Allier, de M. André Relin, président de la Fédération Musicale d'Auvergne et vice-président de la Confédération Musicale de France, des membres du Comité directeur de l'Indépendante, du Conseil municipal, des présidents et directeurs des sociétés musicales voisines.

M. Bertucat remerciait les personnalités

présentes, félicitait M. Bourasset pour sa nomination et soulignait le rôle important joué par l'Indépendante dans la vie locale. M. Raynaud, vice-président retraçait la carrière du récipiendaire : directeur de l'Indépendante depuis trente ans, président depuis quinze ans et rappelait les récompenses déjà remises à M. Bourasset, notamment la médaille d'or de chef de musique et la médaille d'argent des Arts, sciences et lettres. M. Cluzel s'associait à ces félicitations et insistait sur l'importance de la formation des jeunes musiciens. Puis M. Relin soulignait sa joie en remettant les palmes académiques à M. Bourasset.

Dans sa réponse, M. Bourasset retraçait l'historique des harmonies et fanfares en France, et rappelait qu'il existait aujourd'hui un million de musiciens amateurs en France. Il insistait à son tour sur le rôle essentiel de l'école de musique et remerciait la très nombreuse assistance, et tout spécialement les musiciens de l'Indépendante qui avaient tenu à assurer la réception en musique et qui avaient offert une superbe lithographie ainsi qu'une baguette de direction à leur chef.

VICHY

Matinée musicale pour les scolaires

Heureuse initiative de la Société musicale de Vichy qui vient de ponctuer par une « Matinée musicale » un ensemble de séances d'initiation aux instruments d'Harmonie. En effet, samedi 18 juin à la salle des Fêtes de Vichy, se déroulait un « concert » d'un genre un peu particulier puisqu'exclusivement à l'intention des élèves de classes de cours moyen des écoles de Vichy. Cette initiative originale de la Société musicale et de son École de musique était placée sous le contrôle de M. Verdier, conseiller pédagogique départemental en éducation musicale, avec l'accord de M. Georges, inspecteur de l'Éducation nationale. Cette matinée musicale était en quelque sorte le point d'orgue aux séances hebdomadaires d'initiation organisées par l'École de musique de la Société dirigée par Mme Véronique Chagnat et son équipe d'animation. Il faut savoir en effet que depuis plusieurs mois, les élèves de C.M. de l'agglomération venaient à tour de rôle dans les locaux de la Société pour des animations de deux heures comprenant trois parties : un accueil permettant de faire connaissance avec l'espace musical ; une seconde partie, la plus importante, conduisait les élèves par petits groupes et par rotation dans les différents ateliers organisés par catégories instrumentales : les cuivres, les bois et les percussions, chacun pouvant ainsi prendre contact avec les instruments, les manipuler, s'informer. Enfin, une dernière partie où les animateurs interprétaient devant la classe quelques mor-

ceaux choisis pour une meilleure connaissance du timbre des instruments.

Ainsi, pour clore cette année scolaire, ces jeunes se retrouvaient-ils devant la Société au complet, sous la baguette de Serge Diot et Véronique Chagnat. Plus que pour un concert, cette matinée était placée à la fois sous le signe de la musique et de la pédagogie puisqu'une œuvre en particulier : « Le Rocher Fantôme » — Ouverture dramatique de Popy — était d'abord détaillée, sur un court extrait, par chaque pupitre, avant d'être jouée dans sa totalité. Outre cette œuvre classique, de nombreux morceaux choisis pour la circonstance ne manquèrent pas de susciter l'enthousiasme des jeunes — La Marche Américaine, The Pink Panther, Moment for Morricone, ainsi que deux Pas redoublés entraînants : The Chairman, Special-Parade, sans oublier « Caprice de Printemps » une valse de genre jouée en présence de son auteur Vichyssois Marcel Poutier.

A l'issue de cette matinée, M. Verdier exprimait ses félicitations à la Société, à son école de musique pour cette expérience originale et enrichissante. Il excusait M. Georges, inspecteur départemental empêché, M. le docteur Hilleret, adjoint au maire de Vichy, M. Relin, président de la Fédération Musicale d'Auvergne, M. Berger vice-président de la S.M.V. entouraient M. Bidet, président de la Société.

Haute-Loire

BRIOUDE

Challenge Louis-Bénier

Mercredi 11 mai 1988 à Brioude s'est déroulé le challenge Louis-Bénier, au cours duquel ont pu se produire cinq sociétés affiliées à la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude : l'Avant-Garde de Langeac, l'Accordéon-Club de Brioude, la Fanfare de Paulhaguet, l'Espérance Auzonnaise et l'Harmonie des Enfants de Brioude.

En présence de M. Robert Estie, vice-président de la Fédération musicale de la région Auvergne, président de la Fédération des sociétés musicales de la région de Brioude, de M. Jean-Paul Chambriard, sénateur-maire de Brioude, des maires de communes voisines, des présidents et directeurs des sociétés musicales et d'un nombreux public, on a pu entendre successivement :

l'Avant-Garde de Langeac

Président : Pierrez Brez. Directeur : Michel Verdier qui a interprété :

- « Valbella » marche de L. Rattaggi.
- « Easy tunes for the young ones » de M. Van Delft.



- « Jubilissimo » marche de W. Lase-rons.
- « Gloria » marche.
- « Rumisberger march » marche de W. Joseph.

l'Accordéon-Club de Brioude

Président : Jean-Louis Barbier qui a interprété :

- « Bucaro » de E. Noblot.
- « Les fiancés d'Auvergne » de A. Verchuren.
- « Pasito » de M. Boudet.
- « Carillon d'Alsace » de A. Verchuren.
- « E viva Espana » de L. Caerts.

la Fanfare de Paulhaguet

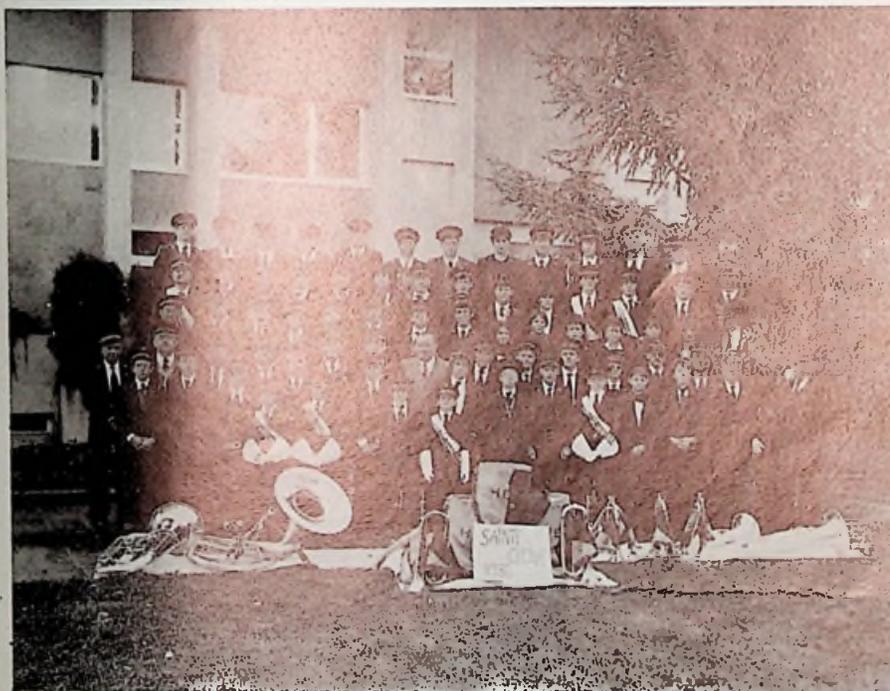
Présidente : Marceline Roux. Directeur : D. Vasiolek qui a interprété :

- « La marche de Paulhaguet » de D. Vasiolek.
- « Apache » arrangement de D. Vasiolek.
- « Brunet et blondes » de M. Lasalmonie.
- « Nos fiers Alpains » de J. Reybert.

l'Espérance Auzonnaise

Président : H. Zanco. Directeur : M. Delrieu qui a interprété :

Harmonie des enfants de Brioude.



- « Marionnettes » de J. Devogel.
- « Bobby » de R. Fayeulle.
- « Au pays de Bouddha » de L. Delbecq.
- « Tic tac » de J. Devogel.
- « Exotisme » de J. Devogel.
- « Mini show » de L. Delbecq.

l'Harmonie des Enfants de Brioude

Président : Robert Estic. Directeur : J. Schindler qui a interprété :

- « Le tambour maître » de P.-B. Bisselink.
- « Danse slave N° 8 » de A. Dvorak.
- « Slavenkoor uit nabucco » Verdi — Meijns.
- « Hannibal » de P.-B. Bisselink.
- « Moonlight serenade » de Miller Hautvast.
- « Arenonest » de P.-B. Bisselink.



Chaque société fournit une prestation particulièrement appréciée par le public qui se manifesta par de chaleureux applaudissements.

A la fin du festival, toutes les sociétés réunies au pied du podium exécutèrent un morceau d'ensemble « Michel Strogoff » de Marius Millot dirigé par M. Schindler, directeur de l'Harmonie des Enfants de Brioude.

Ensuite, chaque société recevait des mains de M. Estic une coupe, souvenir de cette journée en hommage à M. Louis Bénier et le Challenge était attribué à l'Espérance Auzonnaise qui l'organiserait en 1989.

Une soirée réussie, une façon agréable de resserrer les liens entre sociétés voisines !

Centre

Concert intercommunal du canton de Chécy à Donnery

En ce samedi 14 mai, il était une bonne idée de se rendre au concert intercommunal qui se déroulait cette année à Donnery. La Société musicale recevait dans ses locaux, un gymnase où la place ne manquait pas. Dès 20 heures, de nombreuses personnes arrivaient de façon à être à l'heure du rendez-vous. Déjà les musiciens s'affairaient autour de leurs pupitres pour mettre au point les ultimes préparatifs. Trois podiums en gradins allaient nous présenter l'ensemble des trois formations du canton. Quelques minutes après 20 h 30, le public découvrait plus de 120 musiciens ; l'harmonie de Chécy, la Société musicale de Donnery et l'Union musicale de Mardiebou allaient proposer un cocktail de musique.

M. Gabez, chef de musique de Chécy s'avance pour diriger le premier morceau d'ensemble après que M. Cotteray, maire de Donnery ait souhaité la bienvenue au public et musiciens, se faisant l'interprète du président de la société de Donnery, M. Lefèvre. C'est ainsi que les trois formations exécutèrent le « Roi François », de R. Coiteux. Ce premier morceau terminé, place était laissée à chaque société pour quelques œuvres. La Société musicale de Donnery débuta par la « Traviata », de Verdi, arrangement J.-M. Champel. L'Union musicale de Mardie-Bou devait poursuivre le programme avec « A simple sérénade », de J.-S. Bach, arrangement J. Ployhar, « Poète et paysan », de Suppé, arrangement Lloyd Conley et « Les oiseaux se cachent pour mourir », de Mancini, arrangement Hautvast. Sur ce, l'Harmonie de Chécy pris la suite avec « Lustspiel », de Bela, arrangement C.-J. Roberts et « Nashville », de P. Fromin. Les applaudissements n'avaient cessé de retentir que déjà nous entendions le rythme des tambours qui s'avançaient devant les podiums avec le « Pas redoublé de la Garde Impériale ». Devant le premier rang du public ils proposèrent « La Marche des éciopés », batterie bien connue de l'Empire. Après les applaudissements du public, les tambours des trois harmonies repartirent sur le rythme de majorettes « Parade n° 1 ». A la suite le présentateur annonçait l'entracte.

Il était alors possible de regarder le public pour constater que plus de 500 personnes étaient venues remplir toutes les places mises à disposition. C'est avec beaucoup de plaisir que nous recevions la visite de tous les maires du canton et communes voisines ou leurs représentants, les différents responsables des associations locales et des

CMF



environs, M. Girard, conseiller général du canton, Mesdames, Messieurs les chefs de musique amis, Messieurs les responsables départementaux et fédéraux de l'U.D.S.M.A. 45 et la F.M.R.C. Le temps de quelques paroles amicales entre les musiciens et le public, la deuxième partie s'annonçait.

Sous la baguette de M. Juranville, chef de musique de Donnery, l'ensemble des trois sociétés interprétèrent « Vive Offenbach » de L. Delbecq. Puis l'Union musicale de « Mardie-Bou » repris avec « Sylbo » de S. Nortiz et « ABC Comedy time » de J. Edmondson. Suivait l'Harmonie de Chécy avec « Adagietto for fluete » de T. Huggens et « In the mood » de J. Garland, arrangement J. Darling. Autour de la société musicale de Donnery pour nous donner le « Rendez-vous à Marseille » de V. Scotto arrangement Philibert et de terminer avec « Amparito roca » de J. Texidor arrangement Winter. M. Prudhomme, chef de musique de « Mardie-Bou » prenait la direction pour le dernier morceau d'ensemble « Château Vandamme » de Philibert.

Dès la fin du morceau l'ensemble des trois formations fut acclamé par le public dont les applaudissements exprimaient la satisfaction de cette soirée musicale. Le public ne voulut pas quitter sur cette dernière et nos musiciens se firent prier pour rejouer un petit air. C'est alors que le vice-président de la société musicale de Donnery, M. Boulmier pris la parole pour remercier le public venu nombreux, témoin d'un encouragement pour nos musiciens et de dire sa sympathie à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la manifestation, saluant toutes les personnalités du canton et invitant M. Pilate, président de l'U.D.S.M.A. 45 à donner le mot de la fin. Celui-ci nous exprima sa satisfaction de constater l'évolution du niveau musical, la diversification du répertoire et que son seul souhait était de voir poursuivre une telle initiative dans les prochaines années. Son dernier mot revenait aux musiciens pour leur dire la même chose que le public, de rejouer pour le plaisir

de tous. M. Juranville reprit la baguette pour entendre à nouveau « Vive Offenbach ». Un vin d'honneur attendait les musiciens et le public, qui mit un point d'orgue à la soirée. Rendez-vous est fixé pour 1989.

Michel CORBIN

Après Pont-Sainte-Marie, dans l'Aube, Nouzonville, dans les Ardennes, et Épernay, dans la Marne, c'est la ville de Chaumont, en Haute-Marne, qui par l'intermédiaire de son harmonie municipale, de la Fédération musicale Aube/Haute-Marne, et surtout, grâce à l'appui financier de l'Office régional culturel Champagne/Ardenne (O.R.C.C.A.) organisait la quatrième rencontre régionale annuelle des orchestres d'harmonie.

Le jeudi 12 mai, jour de l'Ascension, les musiciens venus des départements extérieurs se sont trouvés réunis devant la salle des Fêtes de Chaumont, avec leurs amis musiciens locaux.

Tous furent amenés en car à la salle des Fêtes de Brottes où leur fut servi un repas simple, mais copieux.

A 15 heures, débutait le concert, dans la salle des Fêtes de Chaumont, en présence de M. Berchet, sénateur-maire de Chaumont, Mme Baradel, adjointe chargée des affaires culturelles, M. Labruyère, responsable de la partie musicale de l'O.R.C.C.A., M. Favre, administrateur de l'O.R.C.C.A., M. Simonin, directeur de l'Association pour le développement musical et chorégraphique de la Haute-Marne (A.D.D.M.C.) M. Jean Pihet, président du Groupement des fédérations musicales Champagne/Ardenne, M. Georges Fernandès, président de la Fédération musicale Aube/Haute-Marne, et M. Jaillant, président de la Fédération musicale de la Marne.

Les enfants de la Marne, sous la direction de M. Bernard Jaillant (dont c'était la première sortie).

Les enfants de la Marne

C'est le titre que se donnèrent, en 1876, les musiciens de Saint-Germain-la-Ville près de Châlons-sur-Marne. Devant le déclin alarmant de cette société, le président, R. Robert, et la trésorière, Mme Colette Appert (toujours à ces postes) s'adressèrent à Bernard Jaillant (actuel président de la Fédération de la Marne) pour animer les cours de musique. L'essor fut prestigieux, puisque l'école intercommunale marnaise, agréée en 87 Jeunesses et Sports, groupe en quatre centres, 200 élèves de 60 communes marnaises, réunis autour de 14 professeurs. Depuis cinq ans, un répertoire de plus de 50 œuvres a été mis au point par M. Jaillant. Sous sa direction, ils interprétèrent :

- « Ouverture » d'Orphée (Gluck).
- Extrait de l'« Ouverture de Poète et Paysan » (V. Suppe, arrangement Conley).
- « Choral et canon » (Eliot A. de l'Orgo).
- « Le Matador » (J. Nowak).
- « Do, Ré, Mi » (R. Rogers, arrangement Edmonson).
- « Cha Cha for Band » (Th. Melysan).
- « A Day in the live of a fool » (L. Bonfa, arrangement B. Lowden).
- « Just a Gigola/I ain't got nobody » (arrangement L. Vinson).

L'Harmonia départementale des jeunes musiciens ardennais

Elle est issue de l'Harmonie junior ardennaise, créée avec l'aide du Conseil général des Ardennes, de la ville et l'Union musicale de Nouzonville. Les débutants d'il y a douze ans ont largement dépassé les vingt ans, mais sont désireux de continuer à jouer sous la direction, au fil des années, d'une douzaine de directeurs de sociétés participantes.





L'Harmonie départementale des jeunes musiciens Ardennais.

A raison d'une répétition toutes les deux semaines en principe, de 9 h 15 à 11 h 15 le dimanche matin, une soixantaine d'exécutants préparent, d'octobre à avril, un programme mi-classique, mi-moderne.

Ils font partie, en descendant le cours de la Meuse, des Harmonies de Mouzon, Sedan, Nouvion-sur-Meuse, Charleville-Mézières (Batterie-Fanfare de l'Harmonie municipale et Harmonie S.N.C.F.), Nouzonville, Bogny-sur-Meuse, Monthermé, Fumay, Haybes, Harmonie des deux Vireux, plus des « Enfants d'Yvois », de Carignan, sur la Chiers, affluent de rive droite de la Meuse, à l'Est du département.

Cette Harmonie départementale se produit à l'occasion de chaque congrès annuel, et dans quelques villes parmi les précitées. Elle n'exécute que la moitié de son programme classique :

L'Harmonie Municipale de Chaumont sous la direction de Thérèse Féraud (clarinette solo : Florence Fourcrot).



- « l'Ouverture » de Tancrede (G. Rossini) direction R. Demay (Sedan).
- « Superman-Show » (L. Delbey) direction H. Hownacki (Harm. S.N.C.F. Charleville/Mézières).
- « l'Ouverture des Saltimbanques » (L. Ganne) direction M. Henon (Haybes).

et la moitié de son programme de variétés :

- « Stardust » (Carmichael et Parin) direction Mlle Harbulot (Carignan).
- « Train de plaisir » (J. Strauss) direction J. Pihet (U. M. Nouzonnaise).
- « Escapade » (J. Devogel) direction J. Pihet également.

Harmonie municipale de Sainte-Savine
Groupant de 50 à 60 musiciens,



L'Harmonie Municipale de Saint-Savin sous la direction de Patrice Koludzki.

sous la baguette de M. Patrice Koludzki, l'Harmonie municipale de Sainte-Savine (banlieue de Troyes) jumelée avec l'Harmonie de Jonzac (17) et les « Moselklang Musikanten » de Trèves (R.F.A.) une forte école assurant le renouvellement des cadres, cette société exécute sous la direction de son chef précité :

- « l'Ouverture de Free World Fantasy » (J. de Haan).
- « Adagio » (Albinoni).
- « Sensation » (J. Devogel). Musique d'harmonie française contemporaine.
- « They went that away » (S. Jennings). Musique de films de western.
- « Jumpin'at the woodside » (C. Basie) morceau de jazz.

Harmonie municipale de Chaumont

Comme il se doit, elle ne joue qu'après ses invitées ; quasi-centenaire, puisque créée le 22 septembre 1888, elle a connu des heures de gloire à Beaune (1891), l'exposition

CMF

Promenade à travers nos régions

universelle de Paris (1900), Ostende, Lausanne, Lisieux (1952), Lyon (1958) ; elle compte actuellement 45 exécutants dirigés par Mlle Thérèse Gérard, professeur de flûte à l'École de musique. Elle dirige magistralement :

- « Rondo » (H. Purcell).
- « Symphonie des jouets » (J. Haydn), les percussionnistes imitant des oiseaux (coucou, rossignol, caille, notamment).
- « Clarinet concerto » (L. Delbecq) avec comme soliste Mme Florence Favreau, clarinetiste depuis dix-huit années (mais non formée à Chaumont), follement applaudie pour son époustouflante exhibition, malgré sa petite taille.
- « Brasileira cha-cha-cha » (J. van der Roost).
- « American panorama » (J. Darling).
- « Patsy » (D. Stratford).

Toutes ces prestations furent chaleureusement applaudies par les nombreux auditeurs emplissant la salle des Fêtes chaumontaise.

Réception officielle

Les autobus transportèrent tous les directeurs, organisateurs et exécutants à l'Hôtel de Ville de Chaumont, où M. Berchet, sénateur-maire, qui félicita les organisateurs d'avoir choisi Chaumont (en début d'année, Saint-Dizier avait été choisie mais il y aurait eu deux grandes manifestations concurrentes dans cette ville), remercia l'O.R.C.C.A. de permettre financièrement de tels rassemblements de jeunes, qui, sans cela, se seraient probablement toujours ignorés, les directeurs et exécutants, pour leur talent, leur discipline, leur tenue, dignes de musiciens chevronnés.

Société philharmonique de Champagne au théâtre municipal à Épernay

C'est le samedi 19 mars dernier en soirée que la Société philharmonique a donné sa première prestation de 1988. En 66 années d'existence la Société philharmonique a eu l'honneur d'avoir à sa tête des chefs prestigieux comme

le chef militaire M. Fournier. Mais des amateurs de grande valeur ont marqué également leur passage à la direction de la Société : le fondateur, E. Mauclair, et celui qui a contribué au renouveau de la musique à Épernay à l'après-guerre, René Fournier. A part le premier nommé, tous sont d'origine champenoise.

La tradition se perpétue avec Daniel Vilmart, champenois également. Après avoir obtenu plusieurs premiers prix au C.N.R. de Reims, Daniel Vilmart poursuivit ses études de clarinette avec G. Deplus, J.-L. Sajot et R. Simoncini avec lequel il obtint la Licence de Concert à l'unanimité à l'École normale de Paris. Ensuite il se spécialisa en clarinette basse et obtint successivement un premier prix et un prix d'Excellence dans la classe de J. Millon. Attiré par la direction d'orchestre, il prend la direction de la Société philharmonique.

Ce concert était composé avec les œuvres suivantes : « Ouverture » de Russlan et Ludmilla de Glinka, « Histoires Imaginaires » de J. Petit, « Danse Folklorique Uzbekienne » de Khatchaturian, « The Trombone Rag » de Higgins, « Suite Antillaise » de Vlák, « Horizons West » de Smith, « Ballet pour les Jeunes Américains » de Hermann, « Tropical » de M. Gould, « Harlem Nocturne » de Hagen et « Sérénade For a Picket Fence » de Leyden.

A signaler que la Société philharmonique compte maintenant une majorité de musiciens formés à l'École municipale de musique d'Épernay que dirige M. Claude Tanguy et quelques éléments venant du Conservatoire de Reims.

Languedoc-Roussillon

L'ÉCOLE « VOLANTE » D'UZÈS :

Le talent n'attend pas le nombre des années

Lorsque le 11 novembre 1986, quatre tout jeunes garçons entonnèrent « La Marseillaise » au monument aux



morts de Saint-Maximin (Gard) personne ne se doutait que l'école « volante » de musique d'Uzès se manifestait en public pour la première fois.

La qualité de l'interprétation illustre le travail excellent réalisé par Jacques Peyro au sein d'une phalange particulièrement juvénile prenant la forme d'une péna « provençale ».

Les occasions allaient alors se multiplier pour que ces musiciens fraîchement formés mettent en application les qualités instrumentales enseignées en semaine par Jacques Peyro au sein de « son » école affiliée à la Confédération Musicale de France.

Mais pour fréquentes et de qualité qu'elles soient, ces manifestations ne ressemblaient guère à ce qui se fait dans une « école ».

La remise des diplômes effectuée le 24 octobre 1987 au foyer de Saint-Siffret remit les choses à leur place : au palmarès apparaissaient les noms d'une quinzaine de musiciens avec des notes, en instrument notamment, attestant la perfection.

L'illustration prouvant que ces notes n'étaient pas usurpées fut donnée



après la cérémonie officielle : Franck Peyro (18,5 points de moyenne à la trompette) et Yohan Fayolle (19 de moyenne à la basse) interprétèrent avec brio la version de Maurice André avec quatre variations du « Carnaval de Venise ».

On ne doute de rien à cet âge !

Franck Peyro (10 ans) a déjà une maîtresse : sa trompette. Et tout le monde le sait en Uzège ! Si bien qu'on le retrouve régulièrement au balcon de la cathédrale. Pour la messe de minuit, accompagné à l'orgue historique par Pierre Pelissero, il joua « L'Ave Maria » de Gounod. Pour les rameaux il interpréta « Rêverie » et, entre-temps, à un enterrement à Générargues, il suppléa Gilles Pellegrini, défaillant.

Chaque fois, la qualité de sa prestation étonna... même « Papa » Peyro qui, dans l'ombre et parallèlement à l'école municipale de musique d'Uzès, fait du bon travail dans son école « Volante ».

J. R.



Lorrain

Concours national de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle)

Le concours national de musique du 15 mai à Pont-à-Mousson a été par sa totale réussite, un véritable événement musical.

Organisé par l'Harmonie mussipontaine, sous les auspices de la Fédération des sociétés musicales de Lorraine, et placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France, c'est plus de 2.000 musiciens, appartenant à 34 sociétés venues de dix départements et



de Belgique, qui s'affrontaient dans les différents lieux de concours, bénéficiant du cadre magnifique de L'Abbaye des Prémontrés.

Il s'agissait d'une grande première dans cette bonne ville de Pont-à-Mousson, qui n'avait pas encore accueilli une compétition musicale de cette ampleur.

Le concert de gala d'ouverture, donné le 14 mai au soir dans l'Abbatiale, par la prestigieuse harmonie de Bischheim fut un régal pour les centaines de mélomanes présents. MM. Relin, Dondeyne et Goutte y assistaient, entourés de M. Bellion et de son comité.

Au cours de ce concert, MM. Dromson et Bottemer, se virent remettre des mains de M. Bellion, la médaille d'honneur de la Fédération Lorraine.

Le dimanche matin, dès 7 h 30, le jury se pressait pour aborder les épreuves de concours, dans les salles et lieux réservés aux harmonies et Batteries-Fanfaires.

Batterie-Fanfara de Porcelatte.



Les épreuves reprenaient l'après-midi, pour laisser ensuite se dérouler à 16 heures le concert de clôture suivi du palmarès.

Il y avait foule, pour applaudir tour à tour dans ce merveilleux cadre de verdure, l'harmonie municipale d'Ottange, les Batteries-Fanfaires de Dijon et Ciry-le-Noble, et l'harmonie de Fains-Veel.

Rappelons la composition des différents jury :

HARMONIES

Salle de concert : MM. Relin, Dondeyne, Rodriguez (chef de musique des armées - Musique principale de la VI^e R.M.).

Salle d'audition : MM. Sommer, Verrept, Klam, Lavaud (chef de la musique de la garnison de Nancy).

Salle voûtée : MM. Boitel, Bohr, Choizeux.

BATTERIES-FANFARES

Parc de l'Abbaye (côté gauche) : MM. Goutte, Libert, Friedrich.

Parc de l'Abbaye (côté droit) : MM. Bour, Braconnier, Chouleur (T.M. à la musique de garnison de Nancy).

Puis vint le moment tant attendu, la proclamation des résultats par M. Bellion, président fédéral, aide de MM. Boitel et Lambert, au cours de laquelle, les représentants des sociétés se voyaient remettre des mains des élus, et des membres du jury, diplômes et coupes récompensant leurs mérites.

Le tirage au sort des instruments offerts par la C.M.F. désignait les sociétés suivantes gagnantes :

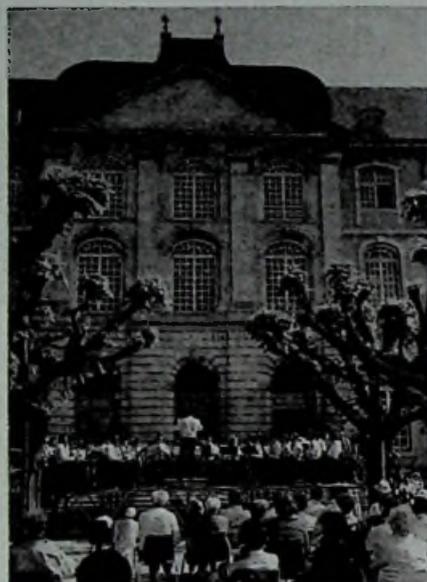
L'harmonie « L'union » de Corny (Moselle), 1 clarinette.

L'harmonie « L'union » de Woippy (Moselle), 1 clarinette.

CMF



Promenade
à travers
nos régions



L'Harmonie Municipale de Fains-Veel —
1^{er} div. 1^{er} sect.

La Batterie-Fanfare de Saint-Nicolas-de-Port, 1 clairon.

La Batterie-Fanfare de Dijon, 1 clairon.

Successivement, MM. Relin, délégué de la C.M.F., Bellion, président fédéral et Thiel, directeur de l'harmonie mussipontaine, adressèrent félicitations et remerciements à tous ceux qui par leur geste, leur don, et leur dévouement, ont contribué à la totale réussite de ce concours.

Avant de se rendre au vin d'honneur offert par la municipalité, M. Thiel, responsable de l'organisation matérielle de ce concours, se voyait remettre par M. Bellion, la médaille d'honneur de la Fédération Lorraine.

Un grand bravo pour cette formidable journée dont beaucoup se souviendront.



L'Harmonie Municipale d'Ottange — Division d'excellence.



Batterie-Fanfare de Nancy-Lorraine.

Batterie-Fanfare de Vitry-le-François.



Haute-Normandie

ROMILLY-SUR-ANDELLE

« Entrée libre dans la limite des places disponibles », une formule qui s'est avérée de circonstance pour le concert de gala de l'orchestre d'harmonie. En effet il a fallu ajouter des chaises supplémentaires pour accueillir dans la salle plus de 300 personnes.

Les 53 musiciens de l'orchestre d'harmonie débutaient ce programme avec « Ballet antique », de Guislain Guillemin, « Sur un marché persan », de Ketelbey et la « Marche pour la présentation des drapeaux du Te Deum », de Berlioz. Mais le point fort de cette première partie était le rassemblement, sur une scène agrandie pour l'occasion, d'environ 90 choristes des chorales « Le Tourdion », de Louviers, « Avril », des Andelys, « Diapason », de Gaillon, « L'ensemble vocal », de Gasny et Port Mort qui se joignirent à l'orchestre pour donner quatre mouvements de « Carmina Burana », de Carl Orff.

Signalons que ce concert était enregistré pour la confection d'une cassette, ce qui était tout de même impressionnant, cela s'est d'ailleurs senti dans le premier morceau, l'atmosphère était tendue mais dès la deuxième œuvre, l'orchestre était plus à l'aise. Quand les premiers accords de « Carmina Burana » résonnèrent et que les voix se mêlèrent à l'orchestre, le résultat fut impressionnant. Accompagné par l'ostinato du xylophone et les coups de gong, cet « O Fortuna » donna tout au long un effet d'envoûtement saisissant. Les trois autres mouvements permirent au public d'entendre les voix des chœurs tour à tour des textes tirés d'un recueil écrit vers 1300 en latin, se composant de chansons profanes, souvent d'intention morale ou satirique, mais aussi lyrique, s'inspirant de la poésie des troubadours.

La seconde partie était confiée à l'Orchestre Junior, composé des jeunes élèves de l'École de Musique Intercommunale Romilly-Pont-Saint-Pierre-Pîtres. Cette partie fut dignement interprétée par ces jeunes talents avec un répertoire simple mais varié et très agréable à entendre, ce qui leur valut d'être bissé allègrement.

Pour clore cette brillante soirée, les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie reprurent place avec des œuvres d'un style alerte : « Mechlin's Tower », de Jean Segers, « Mosaïque » de Wim Laseroms, « Western Pictures », de Kees Vlak et « Mancini Spectacular », de Henri Mancini.

Un programme remarquable qui a fait de ce concert, avec l'apport des chœurs, un grand moment musical. Bravo aux choristes et chefs de

chœurs, aux musiciens, à Frédéric Avenel et Jacques Langlois qui ont su attirer la foule mais surtout la combler.

Région Parisienne

Harmonie de Villecresnes

En 1984, au sein du Conservatoire Municipal de Villecresnes, une Harmonie fut créée avec pour objectif premier d'assurer les diverses commémorations qui ont lieu sur la commune (11 novembre, 8 mai, etc.).

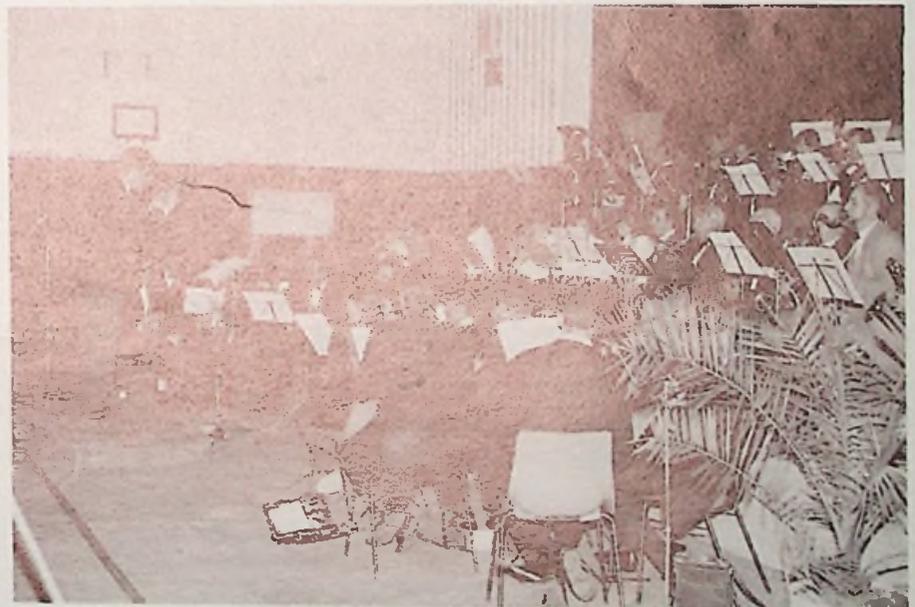
En 1987, sous l'initiative de Jacques Bertoux (directeur du Conservatoire), Christian Douliez (professeur au Conservatoire et chef de l'Harmonie) et Raymond Lesueur (maire adjoint, chargé des Affaires Culturelles de Villecresnes) l'Harmonie devint une Association à part entière. La structure associative donne à cette formation une plus grande souplesse ce qui lui permet de toucher un grand nombre d'amateurs de musique et ainsi étoffer ses rangs pour pouvoir se produire plus souvent en concert, tout en restant dans le domaine de la qualité et du possible. Notre jeune Harmonie compte actuellement une trentaine de musiciens. Elle est entourée d'une excellente équipe de bénévoles qui assure la partie gestion et administrative.

Depuis le début de l'année 88, nous avons réalisé cinq concerts dont notre premier concert de gala, le 26 février.

Plus de 250 spectateurs sont venus écouter nos musiciens et en ont apprécié la qualité.

Un programme complet était proposé, allant du classique au jazz, en passant par les variétés.

L'Harmonie de Villecresnes dirigée par Christian Douliez.



Pour l'occasion, notre Chef d'Harmonie avait invité des solistes de grand talent, Jean-Jacques Charles, trombone, Alain Menard, flûte et Serge Rabœuf, trompette, tous les trois professeurs au Conservatoire de Musique.

Étaient inscrits au programme en première partie,

- Kim Gannon, « I'll be home for Christmas ».
- Saint Preux, « Concerto pour une voix ». En soliste Serge Rabœuf.
- Éric Osterling, « Big band classics ».
- Andrex Llyod Webber, « Memory ».
- George Gershwin (arrangement d'Éric Osterling), « Swanee ».
- Benjamin Godart, « Berceuse » de Jocelyn. En soliste J.-J. Charles.
- Jacques Devogel, « The wooden horses parade ».

Et en deuxième partie,

- G. Friedrich Haendel, « Concerto en Fa Majeur ». En soliste J.-J. Charles (arrangement de Michel Becquet et Claude Charles).
- Otto Dubon, « Fiesta tromba ». En solistes Serge Rabœuf, Henri Mocchi et Jean-Marc Penelaud.
- E. Damare, « Tourterelle ». En soliste Alain Menard.
- Johna Lennon et Paul Mc Cartney, « Yesterday ».
- Ben Bernie, « Sweet Georgia Brown ».
- Ted Huggens, « Choral and rock out ».

Les applaudissements furent chaleureux et si soutenus que l'Harmonie bissa par deux fois. Un tel succès est très encourageant et très motivant pour notre jeune Harmonie.

Amis de la musique nous comptons sur votre support en toute occasion.

G. TALLENT

CMF

Promenade
à travers
nos régions

Pays de la Loire

Concert d'été de l'Harmonie Municipale de Fresnay-sur-Sarthe

Ce concert donné à la salle des fêtes en présence de M. Vielle, maire, avait attiré un bon auditoire. L'harmonie et la batterie, respectivement dirigées par Claude Therou et Maruice Souchères ont débuté cette audition par « Paris-Charras », un défilé de C. Therou écrit en hommage à M. Leclercq, chef de musique au 93^e R.I. qui avait Claude Therou comme cornet solo. Laurent Beunache, ancien élève de C. Therou actuellement à la musique de l'Air à Villacoublay, a joué avec maestria une transcription pour harmonie de son ancien professeur, « Andante » et « Allegro » de Ropartz. Une fantaisie sur les thèmes de Waldteufel a permis de retrouver des thèmes connus comme « Pluie de Diamants », « Très Jolie », etc. Christine Willeme, médaille d'or du Conservatoire du Mans, professeur à l'école de musique, a joué au piccolo une splendide polka « la Tourterelle ». « Brazil » a terminé cette première partie sur un rythme très sud-américain.

L'intermède inattendu devait réunir plusieurs musiciens qui avaient en secret travaillé une pièce de Claude Therou : « Suite Fréjusienne ». Hélas, Véronique Remmas, la saxophoniste de l'ensemble était hospitalisée la veille. Michel Rouland, le flûtiste devenu professionnel, a mobilisé deux amis pianistes : Sylvie Robin et Marie-José Chasseguei, organiste de la Cathédrale du Mans et professeur à l'école de musique de Fresnay. Michel Rouland et les deux pianistes ont offert un concert d'un niveau exceptionnel, concert qui a obtenu un succès triomphal. Les variations sur un thème de Chopin pour flûte et piano ont été remarquables.

M. Therou a remercié ces artistes et adressé toutes ses félicitations à un de ses musiciens François Dessommes qui venait d'obtenir un premier prix de tuba

au Conservatoire de Paris. Ancien élève de Claude Therou et de M. Guy Ferrand, professeur au Conservatoire du Mans, François avait téléphoné ce succès à son ancien professeur et s'était excusé de son absence, retenu pour un remplacement à l'Opéra.

Sans peur, « Chantal' Swing », de C. Therou, « Un galop ç, de Strauss et « Gallito » terminèrent cet excellent concert estival. Il est à remarquer la jeunesse des exécutants et les bienfaits tirés de la parfaite harmonie qui règne entre l'école de musique et l'harmonie municipale comme il le faudrait dans toutes les villes.

Provence-Côte d'Azur

Concert aux Floralies d'Ollioules

Les Floralies méditerranéennes se veulent, avant tout, un événement économique, avec pour appoint, plusieurs et des meilleures formations musicales, qui, d'ailleurs, collaborèrent tout à fait logiquement à cette manifestation de grande qualité.

C'est ainsi que pendant cette exposition de l'art floral, les responsables économiques firent appel à une grande animation musicale, allant de la musique moderne au jazz et au classique.

Dès l'ouverture, du 12 mai 1988 au lundi 23 mai, le public put non seulement admirer, mais aussi entendre, auditionner des formations telles que la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon, mais aussi plusieurs Harmonies, parties intégrantes de la Fédération Musicale du Var : la Lyre Provençale d'Ollioules, la Lyre Londaïse, le Junior Big Band de La Seyne, l'Harmonie « La Seynoise » et la « Saint-Nazairienne ».

Le mercredi 18 mai écoulé, le Big Band Junior de La Seyne attira devant son podium des visiteurs charmés par l'interprétation du programme qu'il offrait entre 16 et 17 heures devant la grande salle des cadrans :

- « Groovin'easy », médium de S. Nestico ;
- « Tuxedo junction », swing de E. Hawkins, W. Johns, J. Dash ;
- « Maniac », rock de D. Matroski ;
- « I'm getting sentimental over you », slow de G. Basman ;
- « Say say say », médium de M. C. Cartney, Jackson ;
- « Speak low », bossanova de K. Weill ;
- « Caravan », swing de D. Ellington, I. Mills, J. Tizd.

Le public, par des applaudissements nourris, remercia comme il le fallait, cette excellente formation.

Ensuite, ce fut le tour de l'harmonie

de « La Seynoise », avec un programme tout à fait différent qui enchanta les visiteurs.

Cet ensemble de très bonne qualité, dirigé par M. Jean Arèse, pendant environ une heure d'horloge, offrit le programme suivant :

- « Armida », ouverture de J. Haydn ;
- « Concerto pour un été », de A. Morisod.

Trompette solo : Philippe Reynaud.

- « I will wait for you », extrait de la comédie musicale « Les Parapluies de Cherbourg », de M. Legrand ;
- Quatuor de saxophones : « Faunes et Nymphes », de Letorrey, « Polka Valaisane », de Clerisse.

« Saxo soprano » : Olivier Lavabre ; saxo alto : Sébastien Labrot ; saxo ténor : Fabrice Dassie ; saxo baryton : Didier Lopez.

- « My way », « Comme d'habitude », de J. Revaux et C. François.

Trombone solo : Christian David.

- « Star Wars », de J. Williams ;
- « A Symphonic Portrait » ; Medley sur les comédies américaines de Jerry Nowak.

Et pour terminer cette matinée musicale : « Brazil », de A. Barosso.

Le public ne ménagea pas ses applaudissements et encore bravo aux organisateurs de ces Floralies, qui surent marier l'art floral à l'art musical.

Concert de printemps de la Lyre Provençale Ollioulaïse

C'est dans le cadre magnifique de Châteauevalon que le Conseil d'administration de la Lyre Provençale d'Ollioules a donné, sous la direction de M. Claude Decugis, le dimanche 27 mars 1987, à 17 heures, un grand concert, placé sous la présidence d'honneur de M. Arnoux, premier magistrat de la ville d'Ollioules, ainsi que de nombreux invités.

La grande salle du Théâtre national de la danse et de l'image accueillait un très important public de mélomanes.

Le chef, M. Decugis, avait élaboré un programme où alternaient avec les marches, enlevées avec brio, les airs romantiques, modernes ; et, ainsi pendant deux heures, la Lyre Provençale tint en haleine les quelque 600 mélomanes présents dans ce théâtre.

Le concert débuta par une marche :

- « Appel aux Trompettes », d'Arthur Ney.
- « Ouverture pour un matin d'automne », de Serge Lancen.
- « Petite suite pittoresque », de Willy Hautvast, a) Prélude classique ; b) Danse populaire ; c) Intermède moderne ; d) Final baroque.

La première partie se termina par : « Fête militaire », d'Alexandre-Sylvain

Petit. Cornet solo : Denis Gautier.

Une pause de quinze minutes environ fut observée, avant la seconde partie, débutant par :

— « Spearmint », marche de Victor Turine.

— « Fête provençale », ouverture de Francis Popy, soliste : Laurent Di Costanzo, trompette, élève Denis Gautier.

— « Expo 70 », de Paul Yoder.

— « Américan Folk, suite », de Harold Walters ; a) Across the wide Missouri ; b) The Erie Canal ; c) Blac is the Color of my True Love's Hair ; d) Whoopee TI - YI - YO.

— « Coupo Santo », hymne provençal de Frédéric Mistral. Musique de Nicolas Saboly, chant interprété par M. Guccini, président de la Lyre et M. Barbaroux, repris en chœur par le public, debout dans la salle, qui ovationna les deux interprètes et l'ensemble musical.

— « Aurora », marche symphonique de Giovanni Orsomando terminait ce concert sous les applaudissements du public, charmé par cette brillante et agréable matinée musicale.

Nous ne saurions passer sous silence la présentation de Mme Michèle Jullien, qui détailla chaque morceau, avant son exécution, en faisant connaître l'histoire des œuvres conçues pour orchestre d'harmonie.

A l'issue de cette matinée, de charmantes dames offrirent des fleurs aux musiciens, sous les applaudissements chaleureux du public.

Puis, un apéritif servi dans la salle de musique d'Ollioules réunit musiciens et invités.

L'on remarquait dans l'assistance, la présence de M. Arnoux, maire d'Ollioules, accompagné de ses adjoints ; le président Guccini, les membres du Conseil municipal, M. Oriandi, MM. Perpe et Sicard, représentant la Fédération musicale du Var. Différents présidents d'associations locales, ainsi que les présidents des sociétés musicales voisines.

LA SEYNE-SUR-MER

Concert de l'orchestre symphonique des jeunes de l'école municipale de musique

Mardi 29 mars, à 20 h 45, dans la salle des fêtes de la mairie, 41 jeunes exécutants, de 11 à 19 ans, ont offert à une nombreuse assistance, une excellente soirée musicale.

Tous ceux qui ont assisté à ce concert ont unanimement exprimé leur profonde satisfaction, et, comme le proclamait Debussy, la musique devait humblement chercher à faire plaisir. En cette soirée, ce fut le cas.

Celle-ci débuta sous la direction magistrale de M. Jean Arèse, directeur de l'École de musique, par :

— « La Marche héroïque », de Jeffrey Taylor ;

— « Choral » (extrait de la Cantate 147), de Jean-Sébastien Bach ;

— « Petite Danse pour orchestre avec cloches », de P. Destremau. Soliste : Frédéric Freschel.

— « Menuet », de Haendel. Violoncelle : Mlles Marquez Claire, Blauwart Vanessa, Blanc Sylvie. MM. Jestin Yannick, Raybaud Nicolas.

Contrebasse : Mlle Sidaner Karine.

— « Adagio pour trompette et orchestre », de J. Haydn. Soliste : M. Philippe Begni (âgé de 11 ans).

— « Ensemble de flûtes » : Menuet de L. Boccherini exécuté par Mlles Dini Sophie, Vauterin Isabelle, Istria Danielle, Seusaret Mireille, Baudin Magali, Morillon Katia, Mendola Céline et MM. Beauplet Thierry, Brody Cyril, Masoni Philippe.

— « Matignon, Concerto Grosso », de B. de Boismortier.

— « Premier Mouvement de la Sonatine en mi mineur », pour piano à quatre mains, de P. Destremau avec Mlle Vaccaretti Noëlle et M. Freschel Frédéric.

Parmi toutes les œuvres de ce moment musical, l'Orchestre exécuta « Sur un Marché Persan », de Ketelbey, qui fit vibrer l'auditoire ; ensuite, un quatuor de saxophones classiques exécuta : « Faune et Nymphe », de Letorray. Succéda à ce morceau le Sextuor de Saxophones de Jazz, dans « Fly Me To The Moon », de B. Toward.

Puis, le public eut l'occasion de faire connaissance avec le marimba, instrument peu connu, venu jusqu'à nous de lointaines peuplades africaines ou indonésiennes, que Mlle Gisèle David, percussionniste, utilisa avec talent et sensibilité.

Avec cet instrument, elle nous interpréta un extrait d'un prélude de J.-S. Bach et un morceau d'une pièce de Mitchell Peters, pour le plus grand plaisir de l'auditoire.

L'orchestre devait clore cette soirée en exécutant, dans un ensemble parfait, quatre chansons populaires du monde (folklore), que nos jeunes musiciens durent bisser à la demande du public.

Nous félicitons M. Jean Arèse, directeur depuis de nombreuses années de cette école, ainsi que Mmes et MM. les professeurs, qui enseignent les différentes disciplines musicales.

On remarquait dans l'assistance, la présence de Mme Bouvet et de M. Guilviquier, adjoints, représentant M. le maire ; de Mme Jupin, présidente des Concerts classiques municipaux ; de Mme Feral, présidente de l'Amicale de l'École municipale de musique ; de M. Paul Courtial, président de l'Union des Fédérations musicales Provence-Alpes-Côte d'Azur et vice-président de la Confédération musicale de France ; de M. Maurice Faure, président de la Société philharmonique de Bandol ; de MM. Guy David et Henri Sicard, représentant la Fédération musicale du Var, ainsi que plusieurs autres personnalités.

Fête de la flûte de Montfavet

Le dimanche 7 février, l'École de musique de l'Écho musical de Montfavet organisait sous le patronage de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Vaucluse une fête de la flûte en hommage à Théobald Boehm qui, dans les années 1820, mit au point la flûte moderne pratiquement inchangée jusqu'à nos jours.

Cette manifestation, une première vauclusienne, baptisée la « Boehm numéro un », réunit dans la salle de l'Auditorium de l'École de musique trop

Ensemble de flûtes.



Cmf



petite pour accueillir le très grand nombre d'auditeurs intéressés, plus de soixante flûtistes du Conservatoire national d'Avignon, des Écoles de musique de Montfavet, Orange, Couthézon et Jonquières sous la direction de Michel Maurin, professeur au Conservatoire d'Avignon qui nous a proposé des morceaux d'ensemble de Dvorak, Haydn, Chaminade, Mozart, et des solos de Kuffner, Gossec, Shumann etc.

Au passage, un discret hommage fut rendu à Mme Lily Laskine, décédée récemment, par une élève du Conservatoire d'Avignon qui interpréta des variations pour harpe de Haendel.

Cette après-midi était placée sous la présidence d'honneur de M. Robert Heriche qui nous avoua qu'il fêterait bientôt ses 82 ans et fut flûte solo à la musique de la Garde Républicaine, puis à l'Opéra de Paris avant d'être professeur au Conservatoire national supérieur. Il interpréta avec beaucoup de talent un andante de Téléman, la « Ronde des Lutins », de Bazzini (transcription qu'il a lui-même écrite d'après un original pour violon) et, en duo avec Michel Maurin un air et variations de Devienne, une sonate de Quantz et une longue variation sur « l'Italienne à Alger », de Rossini.

En conclusion à cette matinée le président fédéral Georges André a remis à Michel Maurin la médaille d'Honneur de la Fédération du Vaucluse et à Robert Hériché la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour les services éminents qu'il a rendu à la musique d'amateurs tout au long de sa brillante carrière.

A l'issue de cette première il a été décidé qu'il y aura, sans aucun doute, dans les mois à venir, une « Boehm numéro deux ».

Concours de violons et de trompettes à Sorgues

Dans la lignée des concours départementaux organisés plusieurs fois par an depuis trois ans les jeunes violonistes

et trompettistes de nos écoles étaient conviés par l'École municipale de musique de Sorgues le dimanche 27 mars 1988.

Un public nombreux était venu encourager nos jeunes musiciens.

Le jury du concours, présidé par le président fédéral Georges André était composé pour les violons de M. Alphonse Fosco, vice-président et Mlle Lise Afferriat, professeur au Conservatoire de Carpentras et pour les trompettes de MM. Babierowsky, directeur de l'École de musique de Port-de-Bouc, Thierry Aubier, soliste à l'orchestre lyrique régional d'Avignon et Louis Mazetti.

Les récompenses suivantes ont été attribuées :

VIOLONS.

1^{er} niveau, morceau imposé, « Berceuse pour une Poupée », de Pierre Deleau. 1^{er} prix : Noémie Vaton, 2^e prix : Guillaume Commessie, 3^e prix : Isabelle Uzac Saint-Martin.

2^e niveau, morceau imposé « Minuetto n° 3 », de Roland Marais. 1^{er} prix : Agnès Commessie, 2^e prix : Thibault Egon, 3^e prix : Eurélie Autars.

3^e niveau, morceau imposé « La Gailarde N° 3 », de Forqueray. 1^{er} prix : Tessa Jung, 2^e prix : Adrienne Hufschmitt, 3^e prix : exaequo Stéphanie Fernier et Annabelle Turin.

TROMPETTES.

1^{er} niveau, morceau imposé « Menuet antique », de P. Beaufort. 1^{er} prix : Frédéric André, 2^e prix : Anthony Rocci, 3^e prix : Alain Benedetti.

2^e niveau, morceau imposé, « Pièce de Concours », de L. Picavais. 1^{er} prix : Jérôme Fage, 3^e prix : Sébastien Cros.

3^e niveau, morceau imposé « Thème Varié », de R. Clérisse. 1^{er} prix : Frédéric Durand, 2^e prix : Sébastien Ranc, 3^e prix : exaequo Jean-Luc Icard et Frédéric Bonte.

De nombreux prix ont récompensé les lauréats : disques offerts par la mairie de Sorgues, coupes et livres offerts par le Conseil général du Vaucluse. D'autre part, une médaille souvenir de cette après-midi musicale a été offerte par la mairie de Sorgues à chacun des candidats.

Congrès de la Fédération départementale du Vaucluse

Située à la limite de la plaine du Comtat et des coteaux du Ventoux, Carpentras était déjà, cinq siècles av. J.-C., capitale de la tribu celte des Méminiens. Devenue colonie romaine au temps de Jules César, plus tard occupée tour à tour par les Bourguignons, les Ostrogoths et les Francs, son sort

fut longtemps lié à celui de la Provence. Au partage de cette dernière au XII^e siècle elle est capitale du comtat Venaissin. En 1229 le comtat Venaissin devient la propriété du Saint-Siège jusqu'au XVIII^e siècle. Le 14 septembre 1791 le comtat Venaissin, comme Avignon est réuni à la France.

C'est cette ville au riche passé historique et culturel que la Fédération départementale des Sociétés musicales et chorales du Vaucluse avait choisie pour tenir son congrès les 19 et 20 mars 1988.

Grâce à la compréhension, et à l'aide efficace de la municipalité nous avons vécu deux journées musicales et amicales dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire de tous les participants.

Le temps fort de la vie d'une Fédération est bien sur son assemblée générale. Celle-ci s'est tenue le dimanche matin à la chapelle des Pénitents Blancs en présence de M. Jean-Claude Andrieu, maire de Carpentras, du docteur Guy Fargepallet, adjoint à la culture qui ont tenu à s'associer tous les deux à l'ensemble des manifestations, de Mmes Genin, adjointe et Albert conseillère municipale, de Mme Brunel, directrice du Centre culturel et M. Patrick de Belleville, directeur pédagogique du Conservatoire de Carpentras. Les fédérations de la région P.A.C.A. étaient représentées par MM. Paul Courtial, président de la Fédération régionale et vice-président de la Confédération Musicale de France, Jo Chappe et Gatto respectivement présidents des Bouches-du-Rhône et des Alpes de Haute-Provence.

Après les souhaits de bienvenue de M. Michel Testenièr, directeur de l'Ensemble à vents du Conservatoire de Carpentras, cheville ouvrière de l'organisation de ce congrès et une courte allocution du président fédéral Georges André, tous les deux ayant à cette occasion exalté notre passion pour la bonne musique d'amateurs en citant l'un Rubinstein, l'autre, Menuhin, les travaux commencèrent dans une ambiance de franche camaraderie.

Le rapport moral du secrétaire général Grégoire Metaxian, le rapport financier du trésorier Thierry Agueda (ce dernier ayant reçu quitus des commissaires aux comptes) furent adoptés à l'unanimité. Puis l'on a parlé des examens fédéraux auxquels se sont soumis près de 1.500 élèves des 10 écoles de musiques fédérées, de problèmes spécifiques aux Fanfares et Batteries-Fanfares, de la nécessité de souscrire plusieurs abonnements par Société au journal de la C.M.F., des subventions d'équipement du Conseil général, de l'organisation d'un concours national d'Harmonies et Fanfares à Orange les



Les médaillés et le bureau.

10 et 11 juin 1989, etc. Le tiers sortant du Conseil d'administration a été réélu à l'unanimité et quatre nouveaux venus au sein du C.A. accueillis avec satisfaction : Mmes Conil et Bidon, déléguées aux chorales ; MM. Michel Testenièrre et Arthur Thomassin à la Commission musicale.

Une remise de médailles clôturait cette assemblée. M. Jean Reynard recevait la médaille d'honneur des Sociétés Musicales, M. Gilbert Testenièrre une médaille de vétéran avec palmes qui fût épinglée sur le revers de sa veste par son fils Michel à qui revenait la médaille d'honneur de la Fédération du Vaucluse. Enfin, M. Jean-Claude Andrieu, son adjoint aux Affaires culturelles, le docteur Guy Fargepaliet et Mme Lise Brunel, directrice du Centre culturel recevaient la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour services rendus à la cause de la musique.

Ensemble chorale-trompettes.



Après un dépôt de gerbes au monument aux morts les congressistes se sont rendus à la salle polyvalente où avant le repas amical servi par le restaurant municipal, un brillant concert leur a été offert par le Comtat Swing Band sous la direction de Jean-Pierre Chiron.

Ce concert particulièrement apprécié fut l'une des brillantes prestations musicales qui accompagnait ce congrès et auxquelles ont participé les sept sociétés musicales de l'arrondissement de Carpentras.

En effet, le samedi soir dans l'ancienne chapelle du collège transformée en salle de concert nous avons apprécié trois orchestres d'harmonie et une chorale mixte.

L'Union musicale de Sarrians, sous la direction de Raymond Bianchini a interprété « Stormy Weather » de Harold Arlen, « American Patrol » de Laurent Delbecq et une sélection de la « Fille du Tambour Major » de Jacques Offenbach dont la salle entière a rythmé le quadrille par des battements de mains.

Puis nous avons apprécié la chorale Cantepedrix de Mazan dirigée par Raymonde Conil dans le chant qui est leur indicatif « La Font de Nîmes » puis une tarentelle, « l'Hymne à la Nuit », de Rameau, « La Source », de Guy Bonnet et un chant populaire croate.

Après un court entracte destiné à permettre aux dames de la chorale de remplacer leur jupe provençale par une splendide jupe noire, nous avons communiqué avec Bach, accompagné par quatre trompettes de la philharmonique mazannaise qui prit ensuite place sur le podium pour interpréter « L'ouverture printanière », de Roger Coiteux et une valse de F. Gantz « les Vosges » sous la direction de Jean-Louis Montagard.

Pour terminer la soirée l'Harmonie les Enfants de la Nesque de Pernes dirigée par Lucien Magny a interprété « Amour et printemps », valse de Waldteufel, « Médolie en Fa », d'Anton Rubinstein et une délicate transcription de Pierre Dupont des « Goyescas » pour piano de Enrique Granados.

Le dimanche matin, pendant l'Assemblée générale, le groupe de maintenance folklorique Li Roucasiero, de Methamis animé par Sylvain Roman, a pris possession des rues du centre de la cité de l'Hôtel de Ville à la cathédrale Saint-Siffrein ou galoubets, tambourins, danseuses et danseurs furent très appréciés à la sortie de la messe.

Pour terminer ces importantes prestations musicales retour à la chapelle du collège pour écouter l'ensemble à vents du Conservatoire de Carpentras sous la direction de Michel Testenièrre et Arthur Thomassin dans un programme de choix : « Marche Pontificale » de Gounod, « Pastorale » de M. Boucard (soliste Michel Barruol, professeur de flûte), « Les deux amis », polka pour 2 clarinettes (solistes H. Escoffier, professeur de clarinette et C. Bonnal), « La Chanson Hindoue » de Rimsky Korskov (soliste P. Roquel professeur de saxophone), « La Marche Hongroise de la Damnation de Faust » d'Hector Berlioz, « Concertino en Mi bémol » de Sachse (soliste Michel Testenièrre professeur de trompette particulièrement ovationné par ses élèves) et pour terminer, Offenbach oblige, car Carpentras s'engageait de posséder un festival qui porte le nom du plus parisien des compositeurs français d'origine allemande : « La vie parisienne ». Et, là encore, comme la veille le public nombreux a accompagné le quadrille final par des battements de mains.

Ainsi s'est terminé dans la joie ce 37^e congrès de la Fédération des sociétés musicales et chorales du Vaucluse à l'issue duquel nous avons eu le plaisir de recevoir la demande d'adhésion à notre Fédération du Conservatoire municipal de Carpentras.

Cmf



Drôme

Assemblée Générale de la Fédération Musicale de la Drôme Dimanche 18 octobre 1987

L'Assemblée générale de la Fédération Musicale de la Drôme s'est tenue dimanche 18 octobre 1987, à la salle des Sapins de Bourg-lès-Valence, où le président de l'Harmonie de Bourg-lès-Valence, M. Roland Vacher, entouré du directeur de celle-ci M. Serge Bichon, ainsi que de tous ses musiciens, accueillait les présidents et délégués des 60 sociétés sur 65 actuellement.

Après les paroles de bienvenue du président local Roland Vacher, le président André Brunet ouvrait la séance, remerciant la présence des personnalités présentes, parmi elles : M. Clovis Idelon, conseiller général, M. Jacques Reynaud, maire de Bourg-lès-Valence, M. Christian Masson, délégué régional de la S.A.C.E.M., M. Isaac Toure, président de la Fédération Musicale de l'Ardèche, excusait les personnalités retenues par d'autres obligations, et remerciait également les 130 délégués des sociétés musicales, ainsi que les membres présents du Conseil d'administration, et du Comité technique de la Fédération départementale.

Suite à la lecture du rapport moral présenté par Mme Jacqueline Blache, animatrice musicale, plusieurs points essentiels se dégagent :

- veiller à maintenir un parfait équilibre avec les jeunes musiciens de nos sociétés, aux premiers pas un peu hésitants, mais qui apportent un souffle de jeunesse, ainsi que tout leur cœur au pupitre d'orchestre ;
- poursuivre une action en profondeur, notamment dans le domaine de la formation musicale, des stages, avec un accent sur les stages de direction et de pédagogie ;
- maintenir une parfaite amitié associative.

Le rapport financier présenté par Joël Coste, trésorier de la Fédération, ne présentait aucun « bémol ». Cette précision était soulignée par les deux Com-

missaires aux comptes : MM. Maurice Serre et Daniel Ribes, qui réunis le 1^{er} octobre 1987, notaient une comptabilité compétente et sérieuse. Les deux rapports étaient approuvés à l'unanimité. Était abordé ensuite le renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'administration, par vote à bulletin secret : MM. Brunet, Boulet, Longueville, Abisset, Robin, ainsi que Mme Grampfort, étaient réélus. Mme Marrillet était élue en remplacement de M. Maurice Serre démissionnaire. M. André Boulet, dynamique premier vice-président, rappelait le rôle d'information du bulletin de liaison « Le Musicien Drômois », plusieurs points, côté pratique pour le bon cheminement des divers documents. André Brunet le remerciait pour la précision et la clarté de sa mise en page, ainsi que pour l'important travail de réalisation.

Bilan très positif des stages départementaux organisés à V.E.S.C. en 1987. Cent stagiaires ont suivi avec sérieux, les différents niveaux, qui se sont déroulés dans une ambiance détendue et très fructueuse. Un concert de fin de stage a apporté un point final, concrétisant le sérieux et la qualité de ceux-ci.

Date des prochains stages, année 1988 :

- Niveau Préparatoire, vacances de Pâques : du 8 au 15 avril 1988 inclus responsable de stage : Mme Fabienne Gioanni.
- Niveau Préparatoire, août, stage de percussions, stage de trombone : du 25 juillet au 3 août 1988 inclus responsable de stage : M. Franck Guibert.

Stage niveau élémentaire : du 4 au 13 août 1988 inclus. Responsable de stage : Mme Marie-Claude Taurel.

Tous ces stages sont encadrés par des professeurs des Conservatoires de Lyon, Valence, Romans. Plusieurs points étaient évoqués, laissant apparaître, en particulier, une divergence de point de vue concernant les stages, discipline accordéon. En réponse à la demande de six sociétés musicales, des stages de Batteries-Fanfarses seront proposés. Ce projet sera étudié par le Comité technique départemental. Projet de stages « Chorales » également abordé. Toutes ces questions trouveront une réponse dans une plaquette régionale regroupant tous les stages 1988, qui sera éditée et adressée prochainement à toutes les sociétés musicales.

A son tour, Roger Lapassa, responsable des examens, notait des résultats satisfaisants dans certains niveaux, rappelait l'application du programme de solfège sur plusieurs années, recommandait à nouveau aux directeurs de sociétés de n'inscrire que des élèves ayant acquis les connaissances suffi-

santes, et déplorait également, le nombre de candidats s'amenuisant au fil des années, ouvrant un débat de réflexions sur ce sujet. On constate, cependant, une très nette évolution et amélioration : « Il faut que les écoles de musique se prennent en charge, et que l'harmonisation entre la Fédération et les conservatoires, déjà amorcée, se poursuivre. Il faut donner les mêmes chances à tous ! »... Il est bon de rappeler l'insistance de Robert Combaz, chargé de mission pour la pratique amateur auprès de la région, et, également directeur technique régional, excusé car alité, sur deux points essentiels : « Le mot amateur ne doit plus être synonyme de mauvaise qualité, pour cela, il ne doit plus y avoir deux formations : celle des professionnels et celle des amateurs » ; « Nos sociétés doivent avoir comme premier rôle de produire de la musique de qualité, et doivent rester au premier rang de la pratique amateur. Mais ne perdons pas de vue qu'il faut sans cesse améliorer cette qualité, qu'il faut renouveler le répertoire pour que nous puissions intéresser les jeunes générations, et prospérer dans un contexte musical élargi !... »

Les journées de formation enseignement, organisées par l'A.D.D.I.M. Drôme en collaboration avec les Conservatoires et la Fédération Musicale de la Drôme, doivent obtenir beaucoup plus de participation de la part de tous. La Commission départementale enseignement travaille sur l'unification de l'enseignement dans le département. L'Harmonie départementale, créée à l'initiative du président André Brunet, a fêté ses huit printemps avec une vitalité musicale qui n'est plus à démontrer. Sous la direction de Mme Isabelle Ollagnon, elle a promené ses accents harmonieux à : Bourg-de-Péage, Valence, Bouchet, Grignan, Saint-Sorlin-en-Valloire et la Roche-de-Glun. On notait plusieurs interventions concernant le lieu des répétitions. Vue la forte participation des musiciens du Nord-Drôme, il serait de bonne augure de le déplacer de temps à autre... Proposition de mettre en place une Harmonie « Juniors » : Appel des jeunes musiciens ayant un niveau instrumental Préparatoire 2. Projet de répétitions : un dimanche complet suivi d'un week-end complet, en un lieu à déterminer en fonction des participants.

Le calendrier des prochaines manifestations était ensuite approuvé :

Réunion de Printemps, zone sud, dimanche 7 février 1988, organisée par « Mistral à la Clé » et « l'Avenir Montilien » à Montélimar.

Réunion de Printemps, zone nord, dimanche 21 février 1988, organisée par l'École de Musique d'Hauterives.

Troisième rencontre des Ensembles de jeunes musiciens à Saint-Paul-3-Châteaux, dimanche 15 mai.

Assemblée générale : dimanche 23 octobre 1988 à Portes-lès-Valence.

Concours de Boules des musiciens, samedi 14 mai 1988, organisé par la Fanfare de Saint-Uze.

Festival départemental à Saint-Vallier, dimanche 3 juillet 1988, organisé par l'Harmonie de Saint-Vallier.

Concerts de l'Harmonie départementale : à l'Hôtel du département en juin, date non déterminée. A la Motte-de-Galaure : vendredi 27 mai 1988.

Examens fédéraux : dimanche 12 juin 1988 à 7 h 30, dans les locaux de l'École Nationale de Musique de Valence.

Congrès du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes jeudi 12 mai à Thonon-lès-Bains.

Concours National d'Accordéon les 21 et 22 mai 1988 à Aix-les-Bains.

Concours Chorales, Orchestres à plectres, le 1^{er} mai 1988 à Aix-les-Bains.

Concours régional, Harmonies-Fanfaires à Saint-Marcellin le 5 juin 1988 à l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la Révolution.

Congrès C.M.F. : organisé par le Groupement des Fédérations Musicales de la région Rhône-Alpes les 28, 29, 30 avril, et 1^{er} mai 1988 à Aix-les-Bains.

M. Christian Masson, délégué départemental S.A.C.E.M., prenait ensuite la parole, et rappelait les principes de base qui sont absolument formels pour que les sociétés bénéficient des tarifications préférentielles.

Le président André Brunet le remerciait pour son aimable participation à cette Assemblée générale, remerciait également M. Jacques Reynaud, maire de Bourg-lès-Valence, ainsi que M. Clovis Idelon, conseiller général de la Drôme. Il mandatait ce dernier d'être le porte-parole auprès du Conseil général de la Drôme pour transmettre tous les remerciements de la Fédération Musicale de la Drôme pour sa participation financière concernant l'aide pour l'achat des instruments de musique.

« Ensemble nous ferons encore la route pour une meilleure qualité, et faire en sorte que la musique dans la Drôme se porte bien »... Sur ces paroles, tous les participants étaient conviés autour du « verre de l'amitié » offert par la Municipalité de Bourg-lès-Valence. Plus de 100 personnes allaient faire danser les fourchettes, terminant ainsi une journée musicale sans fausse note.



Rhône-Alpes

Rhône

Soirée de Gala à Lyon du 8 janvier 1988

C'est dans le cadre grandiose de l'Auditorium Maurice Ravel, que l'Union des sociétés musicales de la Ville de Lyon et environs offrait une soirée musicale de haute qualité, présidée par M. Francisque Collomb, sénateur-maire de Lyon, accompagné de Mme Collomb.

Les Lyonnaises et Lyonnais, accueillis dans l'atrium par les trompes de chasse «La Diane Lyonnaise» en grande tenue, avaient répondu nombreux à cette invitation et c'est devant une salle comble que Jacques Filleul, professeur agrégé honoraire d'éducation musicale, docteur en musicologie, présenta avec élégance sur des textes écrits par lui-même les différentes facettes de cette soirée.

La première partie débuta par l'Ensemble Harmonique, constitué par le regroupement de plusieurs Harmonies qui interpréta sous la baguette de Jean-Pierre Prajoux : «La Marche Triomphale», de R. Wagner, «Porgy and Bess», de G. Gershwin, et «Train de Plaisir», de J. Strauss.

Le public, par ses longs applaudissements, soulignait la valeur de l'exécution et réclamait un bis.

Ce fut ensuite l'ensemble des chorales (250 exécutants), placé sous la direction de Pierre Rigollet, qui exécuta avec des nuances subtiles et une qualité musicale certaine, cinq œuvres à capella :

«Non je ne regrette rien», de Charles Dumont; «Prendre un enfant par la main», de Yves Duteil; «L'Arne des poètes», de Charles Trenet; «Quand l'ennui t'achève vous prend», de G. Costelloy; «Le temps chemine», de B. Andrus.

La première partie fut clôturée par l'Orchestre Symphonique Lyon-Villeurbanne, dirigé tout à tour par Miguel Tunison et Laurent Pillot, qui nous présentèrent l'aventure de «Boemunde», de F. Schubert, et le «Concerto pour piano n° 20 en Ré mineur», de W. Mozart, interprété au piano par Mlle Cécile Berthou, élève du Conservatoire supérieur de Lyon.

La deuxième partie de ce concert débutait par l'audition de Patrice Caire, titulaire de l'Orgue de l'Auditorium Maurice Ravel, qui allait combler les amateurs d'orgue par l'interprétation talentueuse de deux pièces choisies judicieusement :

«6^e symphonie», de Louis Vierne; «Sortie en Si B», de Lefebure Willy.

Puis ce fut le tour de l'Orchestre Symphonique de Lyon, dirigé par Raymond Jarniat, qui interpréta le «Concerto pour violon et orchestre», de F. Mendelssohn (violon solo, M. Moses Sekulira du Conservatoire national de Lyon).

Mme Dorabella, cantatrice de l'Opéra,

accompagnée par l'Orchestre symphonique de Lyon sous la baguette de Raymond Jarniat conquiert, comme à l'accoutumée, l'auditoire par l'interprétation de qualité de deux pièces des «Noces de Figaro», de W. Mozart.

Le concert se terminait par l'Ensemble des Formations chorales, placé sous la direction de Pierre Rigollet, qui exécuta, accompagné à l'orgue par Patrice Caire, la «Cantate n° 147» (extraits), de J.S. Bach.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements et d'enthousiasme du public que se terminait ce splendide concert, au cours duquel la totalité des musiciens et choristes et leurs directeurs ont été étonnants et doivent être félicités vivement.

Le Président Louis Bouissou dans une courte allocution remercia tous ceux et toutes celles qui, depuis plusieurs mois, travaillaient pour la réussite de cette manifestation musicale, les membres du bureau de l'Union des Sociétés musicales de Lyon, les responsables de nos sociétés, les directeurs, les instrumentalistes et choristes, toutes les bonnes volontés qui sont venus se joindre à cette équipe.

Cette soirée prestigieuse a déplacé de très nombreux élus, auxquels le Président adressa ses remerciements :

M. Francisque Collomb, sénateur-maire, et Madame le Général Chaix, représentant le Général Gossot, gouverneur-militaire de Lyon, et Madame;

M^o André Soulier, vice-président de la Communauté urbaine, premier adjoint au maire de Lyon, et Madame;

Mme Simone André, vice-président du Conseil général, adjoint à la vie associative;

Mme Françoise Frobort, conseiller général, maire du 1^{er} arrondissement;

M. Jacques Berger, vice-président du Conseil général, président de l'A.D.D.I.M.;

M. Roland Fulchiron, conseiller général, maire du 7^e arrondissement, et Madame;

M. Yves Bruyas, vice-président du Conseil général;

M. Maurice Adam, vice-président de la Confédération musicale de France, président de la Fédération des Sociétés musicales Rhône-Alpes, représentant M. Petit, président de la Confédération musicale de France;

M. René Combe, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales Rhône-Alpes, président de la Fédération musicale du Rhône;

M. Roger Prajoux, président adjoint de la Fédération musicale du Rhône, et Madame;

M. René Clément, directeur du Conservatoire de Région;

M. Cairole, délégué à la S.A.C.E.M.;

M. Henri Destezet, directeur de l'Auditorium Maurice Ravel; etc.

En soulignant combien leur présence

CMF



témoigne de l'intérêt qu'ils portent à nos Sociétés musicales d'amateurs, élément culturel indispensable à la vie de nos sociétés.

Il dit aussi sa reconnaissance aux jeunes chefs : Jean-Pierre Prajoux,

Laurent Pillot, Miguel Turrión, ainsi qu'à Raymond Jarniat, Pierre Rigollet et Patrice Caire pour leur concours le plus entier qu'ils apportent à la vie et à l'épanouissement des Sociétés musicales instrumentales et chorales d'amateurs.

Il remercie la soliste, Mme Dorabella, cantatrice de l'Opéra, qui nous apporte sans réserve son aimable et précieux concours.

En conclusion, il pense que l'effort de tous ces instrumentistes et choristes amateurs trouve un écho favorable. Il souhaite voir se développer ces rencontres musicales qui sont la démonstration du niveau musical de nos Sociétés et du travail de qualité qui y est pratiqué.

A l'issue du concert, au cours d'une réception empreinte de simplicité à laquelle participaient les personnalités déjà citées, M. Francisque Collomb, sénateur-maire de Lyon, se montra très satisfait de cette magnifique soirée. Il apprécia la qualité et le niveau de nos Sociétés

musicales amateurs ainsi que la présence de nombreux jeunes, ce qui est encourageant pour le devenir de nos Sociétés musicales. Il félicite tous les responsables pour le travail bénévole et sérieux qu'ils apportent à la vie de leur Société ainsi qu'à leur développement. Il se plut à reconnaître le caractère rassembleur de la musique; assura les responsables du soutien de la municipalité à l'égard de nos Sociétés.

Il formula des vœux pour que l'union des Sociétés musicales de Lyon poursuive son action en obtenant de nouveaux et francs succès.

M. René Combe, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales Rhône-Alpes et président de la Fédération musicale du Rhône, adressa ses félicitations à tous les présidents, directeurs, instrumentistes et choristes amateurs pour la qualité de l'exécution d'un programme judicieusement choisi.





Charente-Maritime
Terre et mer, les éléments de la réussite.

SUD-OUEST DU 28 AVRIL 1988

VIE ASSOCIATIVE/SOCIÉTÉS MUSICALES

Bibliothèque de partitions

Une bibliothèque de partitions vient de voir le jour à l'échelle départementale

C'est à Saint-Jean-d'Angély que l'Union départementale des sociétés musicales a tenu son assemblée générale, à l'invitation du cercle philharmonique de cette localité. Depuis plusieurs années, l'union voit grossir ses rangs ; elle regroupe désormais 55 associations locales, des orchestres symphoniques aux chorales en passant par les batteries-fanfaires, qui « pèsent » ensemble plus de deux mille adhérents, dont la moitié sont âgés de moins de 25 ans.

Sous la présidence du jonzaçais Claude Révolte, le congrès proprement dit s'est tenu en matinée, en présence de Jacques Rapp, vice-président de la

Commission culturelle du Conseil général ; de Roland Beix, conseiller général et de Jacques Doignon, maire-adjoint chargé de la Culture à Saint-Jean-d'Angély. Cette réunion a permis de constater la bonne santé de l'union, au point que fort peu de problèmes furent soulevés.

En revanche, son dynamisme se manifeste par deux nouveautés qui apparaissent cette année ; il s'agit d'une part de la création d'une bibliothèque départementale de partitions, outil placé sous la responsabilité du Rochelais Jean-Louis Martin et dont l'utilité ne fait aucun doute quand on sait le coût de ces précieuses « feuilles

de notes » ; d'autre part, l'U.D.S.M. a édité son premier annuaire qui rassemble une foule de renseignements pratiques à l'intention des musiciens.

Tradition musicale oblige, cette assemblée générale comprenait un entracte où l'on put entendre deux quatuors, l'un de saxophones et l'autre de clarinettes, formés par des instrumentistes angériens du cercle philharmonique et de l'école municipale de musique. Après un vin d'honneur offert par la municipalité et un repas pris en commun, l'après-midi était consacré à un concert où, dans une salle comble, jouèrent plusieurs formations angériennes : l'Accordéon-Club, l'orchestre junior de Saint-Jean et Saint-Savinien et une dernière fois le cercle philharmonique.

La musique avec « Amour »...

Je choisis l'instant, où, ayant pas mal parcouru une époque musicale plus ou moins aisée, pour écrire mon impression personnelle qui découlait de ces années musicales et dire ce qu'il faudrait et ne faudrait pas faire. Je pense, en général, à la vie associative avec ses désordres permanents, qui font une perte de temps considérable pour l'avancement dans le progrès.

Cette musique ! Notre sens de l'actualiser, de la diffuser, d'en donner la dimension qu'elle mérite, doit être un des sens fondamentaux. Autrement dit : Compréhension, attention, réalité et conviction sont des atouts majeurs.

Sachons, à l'approche des mouvements, faire grâce de certaines idées personnelles ; qu'elles soient de l'ordre pédagogique, humaine ou financière.

La voix, même si elle sert à élever le ton (musical ou expressif) doit adopter un diapason, une harmonie, un accord. Et je crois fermement que l'amour de la musique (comme pour tout autre chose) commence par là.

Des années se sont écoulées, et je pense qu'un accord dominant se fait entendre ; ce, afin que nous allions dans le même sens pour une conduite départementale.

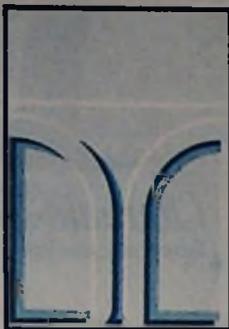
Il y a des choses, qui, même si elles sont remises en question, sont réelles ; telles la formation dans les écoles d'enseignement général ou de musique, mais aussi dans les ateliers, les orchestres et les chorales.

Nos accords entre les organismes parallèles doivent être soudés et nous devons construire ensemble l'avenir musical de nos enfants.

Le Conseil général, les élus de notre département et toutes autres instances nous aident à supporter des poids financiers mais avec des conditions raisonnables, acceptables et concrètes pour tous, définissant des objectifs clairs qui ne s'estompent point au bout de quelques années. Un grand merci à toute l'équipe qui entoure cette union.

Tirons ensemble de ces quelques paragraphes la sagesse nécessaire afin que règne une harmonie permanente pour ce bien-fondé que nous divulguons pour l'amour de la musique.

Claude RÉVOLTE



La musique autour de l'enseignement en Charente-Maritime

Avec une école nationale, une école municipale agréée, quatre écoles municipales et dix-sept écoles associatives, ce sont près de 4.500 élèves qui reçoivent un enseignement musical : sol-fège, instrument, chant, danse.

Les élèves ainsi formés se regroupent en ensembles instrumentaux : des ensembles d'accordéons aux orchestres symphoniques, en passant par tous les regroupements possibles d'instruments à vents, on dénombre plus de quarante petites formations, ce qui correspond à une moyenne de deux par école.

Cette floraison de petits orchestres est assez récente. S'il y a en 1988 une dizaine d'harmonies juniors, il n'y en avait pas la moitié il y a à peine cinq ans. Ce résultat est le fruit des efforts conjugués de l'ensemble des directeurs, des professeurs et des musiciens du département.

Si les élèves jouent, il est bien évident que leurs professeurs donnent des concerts : trio baroque, quintette à vent ou ensemble de cuivres, sonate, pianiste en récital ou quatuor loufoque en improvisation. La plupart du temps, c'est le directeur de l'école de musique qui assure la direction et prépare la programmation.

• A La Rochelle, Philippe Nahon dirige l'ensemble instrumental, pour un « concert Mozart » aussi bien que pour un programme plus contemporain faisant côtoyer Antonio Vivaldi, Marius Constant et Pascal Dusapin. C'est aussi lui qui a dirigé la « Symphonie Funèbre et Triomphale » de Hector Berlioz en 1986 pour la rencontre d'Harmonies de la Pentecôte.

• A Saintes, c'est par exemple une « Cantate de Bach » que dirige Jean-Michel Thauré, directeur de l'E.M.M. de Saintes à la tête de son ensemble instrumental. Mais il prépare aussi chaque année une opération réunissant les enfants de milieu scolaire et ceux du conservatoire.

• A Rochefort, on peut s'enorgueillir d'être la seule ville de la région à avoir une saison lyrique : institution séculaire puisée la saison 1988 est la 222^e ! Le chef d'orchestre, Roland Denis, est directeur de l'E.M.M. Si l'orchestre est composé des professeurs de Rochefort et de La Rochelle, on y trouve également des bons amateurs, ainsi que de grands élèves, prêts à prendre leur envol. Le directeur artistique est Yerry Mertz, professeur de chant et art lyrique à l'école municipale.

Il y a aussi des opérations particulières qui permettent aux professeurs de jouer à côté de leurs élèves :

— Claude Révolte, à Jonzac, regroupe musiciens, danseurs, chanteurs autour d'un « grand spectacle » qu'il fait tourner dans sa région. Le montage du chapiteau, la préparation des éclairages, costumes, décors, vidéo sont assurés par toute son équipe bénévole. Jonzac étant devenue une ville thermale grâce à la géothermie, c'est également lui, Claude Révolte, qui est chargé de toute l'organisation des festivités pendant la saison touristique ;

— Jean-Louis Martin, à La Rochelle, réunit tous les ans les enfants des écoles primaires, des collèges, les orchestres de l'école nationale de musique ainsi que quelques professeurs, la classe de danse, et l'harmonie municipale, pour présenter ce qui devient sa spécialité : une comédie musicale par et pour les enfants. La création, faite à la Maison de la Culture de La Rochelle, est quelquefois reprise dans la région. Mais il arrive que le succès dépasse les frontières du département, puisque « les parents sont de sortie » créé en 1984 à La Rochelle, a été joué en 1985 à Quimper, et en 1987 à Loon-Plage. Son projet « La Révolution 89 », sur un texte de Francis Mendiando, avec la collaboration de l'Éducation nationale, de l'Harmonie municipale et de l'École nationale de musique et de danse, est patronné par la mission du Bicentenaire qui l'a inscrit à son programme.

Depuis 1982, date de la rencontre de Claude Révolte et Jean-Louis Martin,





des opérations musicales pédagogiques se sont faites dans le département.

Ils ont provoqué le regroupement des écoles de musique du département, dans le but d'aider les élèves issus de différentes écoles. Sur le plan pratique, il y a eu immédiatement des retombées :

- l'ouverture de postes de professeurs employés par plusieurs écoles, permettant à ces professeurs d'avoir un emploi du temps complet ;
- la création de l'école de musique de Haute-Saintonge, réalisant la symbiose des écoles de tout le sud du département, tout en laissant à chaque école son autonomie ;
- l'édition et la diffusion du « Solfège départemental » de Jean-Louis Martin, préparé pour les deux premières années. Ce manuel a ensuite été repris par les éditions Billaudot sous la titre : « Cours de formation musicale sur des thèmes régionaux ».

Pendant les congés scolaires, Claude Révolte et Jean-Louis Martin ont organisé, de 1982 à 1988, des camps

musicaux de vacances : cinq jours dans l'île d'Oléron pendant les vacances de Pâques, ou encore pendant les vacances de février, dans les locaux de l'école de musique de Jonzac.

Ce fut aussi cette année des journées de travail pendant les week-ends d'hiver, dans une ville ou dans une autre. Huit endroits différents ont ainsi été visités. A chaque fois, on laisse dehors tout ce qui divise et qui nous sépare. Ce n'est facile pour personne, mais il n'y a que le premier pas qui coûte. Et alors à chaque fois, les amateurs, les professeurs et les élèves se retrouvent ensemble. Trois heures de travail par pupitres, repas en commun, puis deux heures de travail d'orchestre ont permis de découvrir « Blue Rondo » de Marcel Chapuis, « Caraïbes, caraïbes », de Chris John, le cahier « Éric Osterling Basic Band Folio », les « Esquisses Médiévales » de Maurice Faillenot, le « Blues Concerto », de John Briver, la « Suite Anversoise » d'après Lijschooten, la « Symphonie pour musique militaire », de F.-J. Gos-

sec, « Vents de Sud » de J.-Claude Amiot, ou la « William Byrd Suite » transcrite par Gordon Jacob. Toutes ces œuvres faisant partie de la toute nouvelle « bibliothèque départementale » créée par l'Union départementale.

Cette journée passée en commun, a permis à tous de pratiquer avec amour ce qui nous unit : la musique.

Relations Éducation nationale E.N.M.D. de La Rochelle

par Mlle Isabelle Cart, professeur coordonnateur de l'éducation musicale en Charente-Maritime

Depuis cinq ans, des relations se sont établies entre des professeurs d'éducation musicale de collèges et des enseignants du Conservatoire de La Rochelle. Des motivations communes ont permis la réalisation de certains projets sur le département de la Charente-Maritime.

1983-84 :

Rencontre décisive entre les professeurs de musique concernés et la direction du Conservatoire et surtout de Jean-Louis Martin, responsable de l'Harmonie et professeur au Conservatoire. Création d'une comédie musicale : « Les parents sont de sortie ».

(Texte F. Bugaud. Musique J.-L. Martin)

Spectacles à la Maison de la Culture

1984-85 :

Nouvelle collaboration avec l'E.N.M.D., l'Harmonie municipale, Maison de la Culture, Éducation nationale. Réalisation d'un conte musical en deux spectacles : « La maison de petipied ».

(Texte : Tsvika
Musique J.-L. Martin)

1986-87 :

Création et réalisation d'un opéra-conte pour enfants en deux actes : « Au cirque de rêve ».

(Texte : F. Mendiondo
Musique : J.-L. Martin)

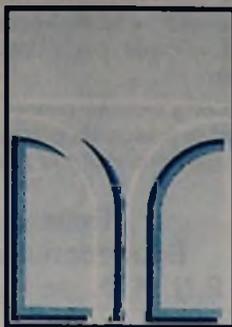
En préparation pour l'année 1989, spectacle sur la Révolution Française.

Un intérêt pédagogique et collectif se retrouvent évidemment à chaque réalisation : les enfants sont sensibilisés à la musique plus directement. Le travail vocal et d'oreille se fait plus rapidement. Les enfants apprennent à connaître les instruments et les voix et prennent conscience de la difficulté de la mise en scène. De telles réalisations prolongent bien évidemment l'enseignement pratiqué en classe de collège et d'école de musique.

La vie musicale dans nos régions

POITOU CHARENTES

région



300 musiciens pour interpréter
la symphonie Funèbre et Triomphante de Berlioz.

Plusieurs collèges de La Rochelle et des environs furent concernés et impliqués dans le travail en relation avec l'E.N.M.D. de La Rochelle : les élèves des collèges interprétaient les chants accompagnés par leurs camarades de l'orchestre des juniors et cadets de l'E.N.M.D. Les chorégraphies utiles à chaque réalisation étaient dansées par de jeunes danseurs de la classe de danse de l'E.N.M.D. encouragés par leur professeur. Chaque intervenant était partie prenante dans la réalisation de chacun des projets.

Les parents eux-mêmes participaient activement par la création et la réalisa-

tion de magnifiques costumes. C'est ainsi que pour « Le cirque de rêve » plusieurs costumes d'animaux : éléphants, zèbres, pingouins, lions... furent taillés et cousus par des mains habiles de mamans volontaires. Les décors furent également préparés et confectionnés par des enfants et des adultes disponibles...

De telles réalisations restent dans la mémoire de tous, enfants, parents, éducateurs... La crédibilité de l'enseignement de la musique à tout niveau passe très certainement par le jeu et la pratique musicale. Il faut que de telles expériences soient renouvelées régulièrement pour développer le goût de la musique chez les enfants.

F.E.D.E.M. 17

Tel un conte ! Il était une fois où l'absence d'une association départementale de Développement de la Musique, jointe aux effets du syndrome musique d'amateurs — esprit de conservatoire, faisait dans un département de l'immobilisme musical une règle.

Mais depuis sept années les forces vives musicales s'y sont mises à préparer l'avenir. Bien peu de choses ont suffi à créer le mouvement, seulement, avec l'apparition de circonstances favorables, une once de bonne volonté de personnes, hommes et femmes, convaincues et persévérantes.

Dans cette période de renouveau musical et de réflexion comment mieux que par l'organisation de la formation avoir préparé l'avenir ? Il y a eu lieu de penser, ou de repenser, les structures d'enseignement afin de répondre à l'aspiration logique à une qualité accrue des connaissances et la pratique musicales. Une tâche où la synthèse ne pouvait être féconde qu'au sein d'une structure départementale.

Ainsi est née la Fédération Départementale des Écoles de Musique, à laquelle adhère l'ensemble des établissements et centres où est dispensé l'enseignement musical. Par ses statistiques le mérite est de savoir qu'en 1988, une école nationale (La Rochelle) et deux conservatoires municipaux

(Saintes et Rochefort), trois écoles municipales (Royan, Saint-Jean-d'Angély, Surgères), et dix-sept écoles associatives réparties sur l'ensemble du département, y dispensent l'enseignement à 4.500 élèves dans les différentes disciplines que sont la pratique instrumentale, la danse, le chant choral. Et aussi que le travail accompli depuis sept ans permet l'activité de trente-deux formations instrumentales juniors issues de ces écoles ; la plupart d'entre elles adhérant à la C.M.F., certains de ces jeunes jouant dans des formations existantes à la base (formations d'harmonie, symphonique, Musique de chambre, à plectre, d'accordéons). De même de connaître quelles sont les conditions et le coût de l'enseignement.

Avant tout l'organisation se devait de répondre à deux objectifs : Élaborer une pédagogie adaptée aux besoins et conditions d'enseignement, et répondre aux problèmes communs d'administration et de gestion des écoles, particulièrement sensibles pour les écoles associatives. Dans le domaine de la pédagogie l'objectif assigné demandait réponse à des questions essentielles : l'enseignement pratiqué devait-il être celui d'UNE musique, ou de LA musique ? Quel moyen retenir pour obtenir en tous lieux la qualité et l'unité d'enseignement désirées ? L'enseigne-

ment proposé serait-il pluridisciplinaire, ou émanant uniquement d'ensembles déjà constitués pour satisfaire à leur recrutement ?

Le choix qui a été fait a pu paraître perturbateur, particulièrement en milieu rural, où il ne pouvait que mettre en cause un certain sens de l'autarcie musicale régnante, et si ce n'avait été l'étroite collaboration et le travail en confiance totale des responsables des unions départementales des sociétés musicales et fédération départementale des écoles de musique, il aurait pu s'inscrire en termes de conflit. La sagesse et leur identité de vue ont fait qu'ensemble ils l'ont voulu porteur d'avenir, avec un enseignement de la musique, par des enseignants qualifiés possédant les compétences pédagogiques indispensables, donc des professionnels, pour le conduire aussi pluridisciplinaire que possible, et ayant pour souci de le voir prolongé hors des contraintes géographiques et sociologiques.

La Charente-Maritime musicale désire conserver l'originalité de sa création, et souhaite la parfaire. Dans ce sens la Fédération propose un projet départemental de l'enseignement musical qui, sollicitant l'aval des collectivités territoriales, est en cours d'élaboration. Afin de répondre à ses objectifs il repose sur deux axes : la création d'un comité technique et pédagogique

département, qui permet de la hiérarchie de l'enseignement d'en élaborer une bonne stratégie et de la faire appliquer, et pour répondre au souci de bien organiser et gérer cet enseignement qui sollicite la présence d'élus au sein de son Conseil d'administration, car nous avons la conviction que le bien culturel, et son enrichissement par la musique, appartient à la collectivité entière.

Sans doute un travail de longue haleine, mais qui porte déjà de bons fruits, et en lui suffisamment de promesses pour être bien mené.

André MIMET
Président F.E.D.E.M. 17

Des idées, de l'argent et beaucoup de travail

Une grande action en faveur de la musique, à l'échelle du département, est aujourd'hui amorcée.

Claude Révolte, vous connaissez ? Dans le monde de la musique populaire, le contraire serait étonnant. Cela fait des années qu'il voue une passion sans borne à la musique. Pour référence, on citera « les Bitons de Jhonzat » dont il est directeur, l'école de musique de Haute-Saintonge et, pour le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, l'U.D.S.M. — Union départementale des sociétés musicales — dont il est le président depuis quelques années. L'énumération tient lieu d'éloges. Ajoutez à cela la bonne volonté de Philippe Nahon, directeur de l'École nationale de musique de La Rochelle d'ouvrir « son » institution à tous les musiciens de la région, celle de Jacques Rapp, conseiller général, président de la commission culturelle et tout acquis à la cause de la musique autant que Nicolas Dextreit, délégué régional à la musique et à la danse, et vous avez là réunis les instigateurs de la convention État-département dont l'objectif est d'insuffler une réelle dynamique chez les musiciens d'harmonies du département, qu'ils opèrent en formation juniors ou seniors.

ÉTALER LE TRAVAIL

Cette même équipe était réunie à Jonzac, sur les terres du directeur des Bitons, pour le second week-end de stage, le premier s'étant déroulé à La Rochelle, au mois de janvier, le troisième et dernier aura lieu à Saint-Jean-d'Angély, cette fin de semaine.

Ces trois lieux démontrent bien le désir des organisateurs d'étaler au mieux le travail de formation associé à deux autres grandes têtes de chapitre figurant dans la convention comme la

création d'harmonie et de batterie-fanfare et enfin la diffusion avec plusieurs week-ends de concerts présentés dans tout le département au cours du printemps et de l'été.

La gestion et l'organisation de cette vaste entreprise ont été confiées à l'U.D.S.M. et le président a profité des deux journées jonzaçaises pour présenter « l'affaire ». MM. Mimet, président des écoles de musique ; Jean-Louis Martin, professeur ; Buchet, animateur cantonal ont pris part au tour de table.

Le maire de Jonzac était également bien placé pour parler de cette opération ; le président de la commission des finances départementales a été sollicité. Le Conseil général a répondu très favorablement à la demande de participation, à hauteur de plus de 50 %, soit 300.000 F, l'État allouant une enveloppe de 250.000 F.

« L'AUNIS ET LA SAINTONGE EN FÊTE »

Le contenu de l'ensemble des interventions avait en commun, ce bel élan de faire bouger les musiciens du département. Avec un souci d'ouverture. De travailler ensemble. Philippe Nahon en est le premier convaincu : « le conservatoire a toujours été considéré comme un lieu savant. Il est très difficile de changer une image. Dès que je suis arrivé à La Rochelle, mon intention a été d'ouvrir les portes, mais les gens ne rentrent pas facilement. Il faut faire des rencontres, afin que puisse s'instaurer le dialogue entre musiciens ». Musiciens au sens large du terme. Le travail de fond proposé à ceux-là est conduit par l'ensemble instrumental, Ars Nova, lequel jouit d'une belle renommée. Commentaire de Philippe Nahon, co-directeur de ce prestigieux orchestre au côté de Marie Constant : « Oui » Ars Nova pour bousculer les habitudes, faire venir des gens de l'extérieur. Considération tout à fait personnelle : « Il faut que nous parvenions à motiver les professionnels de la région pour suivre

plus difficile ». Nicolas Dextreit ajoutait « le déclin de la musique populaire est la nécessité de redonner vie à toutes ces bonnes harmonies ».

Il disait, par ailleurs, « la mécanique est aujourd'hui en place. Le directeur régional propose au préfet un avenant à cette convention qui, sous réserve d'accord, pourrait être reconduite dès l'an prochain ».

M. Jean-Louis Martin vit cette aventure avec passion, ce qui ne l'empêche pas de rester réaliste : « malgré les succès apparents des rencontres de La Rochelle et de Jonzac, il ne faudrait pas perdre de vue qu'au lieu de 100 musiciens c'est 400 que nous aurions dû accueillir ». Claude Belot tempère : « on est parti de rien, grâce à tous vos élans de bonne volonté, on est arrivé à quelque chose de concret ».

Laissons faire le temps et le travail. A la base, le président Mimet assurait : « la priorité des priorités est de proposer un programme d'enseignement de qualité ». Ce qui semble le plus important est que l'U.D.S.M. et ses partenaires aient les moyens de leurs ambitions. Reste que les musiciens de la Charente-Maritime auraient bien tort de saisir l'opportunité qui leur est offerte.

Enfin sachez que M^e Serge Lancen, compositeur et pianiste de talent, a créé dans le cadre de cette convention une œuvre intitulée, « l'Aunis et la Saintonge en fête ».

Présent ces deux jours à Jonzac, il a en personne supervisé les travaux dirigés par Philippe Nahon. Pour en avoir entendu quelques passages, on peut vous dire qu'elle est très agréable à l'oreille. Elle sera présentée à tous les concerts inscrits au programme de diffusion de la convention. La Rochelle, Surgères, Royan, Montendre, Oléron, et Saint-Jean-d'Angély.

Dominique ANDRIEUX
d'après « Sud-Ouest »





L'accordéon en Charente-Maritime

L'accordéon en Charente-Maritime se porte bien, cinq accordéons-clubs faisant partie de la Confédération nationale française de l'accordéon et de l'Union départementale des sociétés musicales de la Charente-Maritime affiliées à la Fédération musicale Poitou-Charente et à la Confédération musicale de France.

Voici ces cinq sociétés :

- Accordéon-Club du conservatoire de Rochefort, direction B. Fuzeau ;
- Accordéon-Club Gemozaçais, direction Danièle Marolleau ;

- Accordéon-Club Saint-Fortais, direction Christiane Groussaud ;
- Accordéon-Club Angérien, direction Michel Caffier ;
- Accordéon-Club Saintongeais, direction Éliane Margelli.

CONVENTION 1988 STAGE D'ACCORDÉON

Suite à la réunion qui s'est tenue le jeudi 24 mars à Saint-Jean-d'Angély en présence de M. Claude Révolte président de l'Union départementale des sociétés musicales chorales et artisti-

ques de la Charente-Maritime, Dino Margelli, Christiane Groussaud, Danièle Marolleau, Michel Caffier et Éliane Margelli il a été décidé que l'école de musique municipale dirigée par Francis Gardre et Michel Caffier directeur de l'Accordéon-Club Angérien organisent un stage d'accordéon les 26, 27 et 28 octobre à Saint-Jean-d'Angély avec la star de l'accordéon Alain Musichini concertiste et coupe mondiale de l'accordéon avec un concert public le vendredi 28 octobre. Tous les professeurs, écoles d'accordéon et amateurs





1

d'accordéon sont invités à cette grande manifestation artistique.

Quelques ensembles du département

1. Orchestre d'Harmonie municipale de La Rochelle, 65 musiciens. Direction : Jean-Louis Martin.

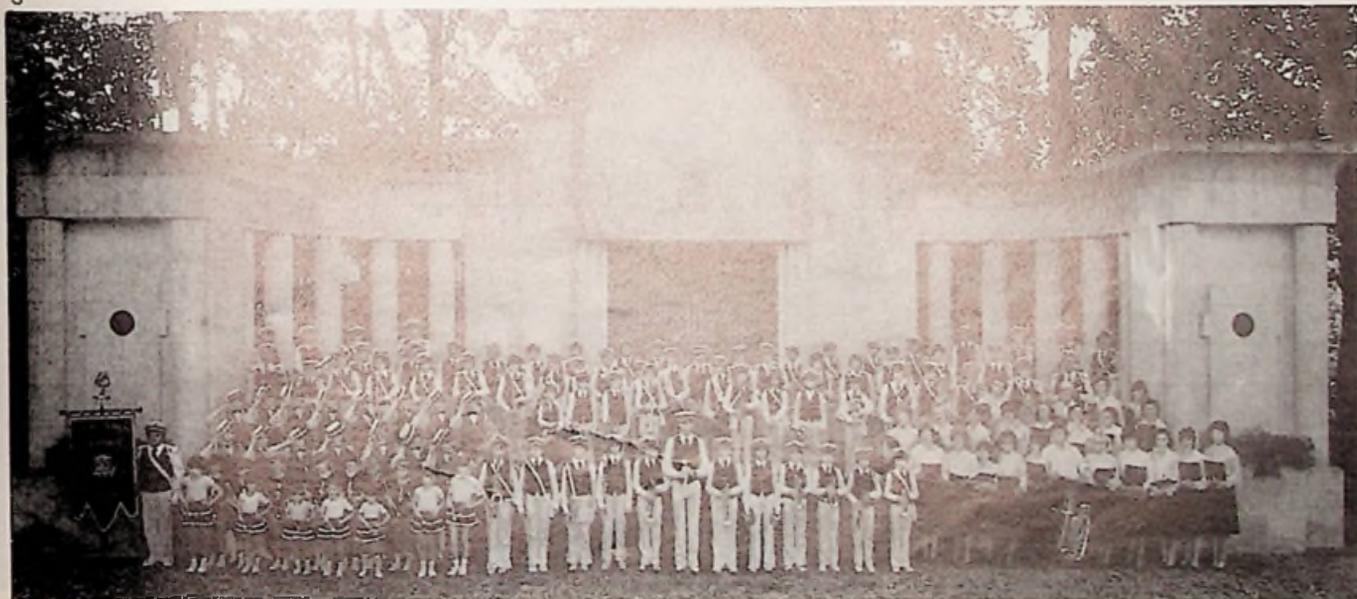
2. Cercle Philharmonique de Saint-Jean-d'Angély, 32 musiciens. Direction : Francis Gardre.

3. Orchestre d'Harmonie de Jonzac, 64 musiciens. Direction : Claude Révolte.



2

3





DEUX-SÈVRES

U.D. 79

- 37 sociétés de musique composent notre Union départementale : harmonie, batterie-fanfara, batterie ;
- 20 écoles de musique à petits moyens sous la responsabilité des sociétés regroupent 800 élèves ;
- 7 écoles de musique municipales regroupent 1.400 élèves.

Depuis 1983, l'Union départementale organise aux vacances de Pâques un stage de jeunes musiciens ayant au moins trois ans de pratique instrumentale.

Ce stage se déroule sur cinq jours à Saint-Jean-de-Monts en Vendée, il intéresse environ 50 jeunes garçons et filles du département.

Le responsable de la maîtrise est Maurice Lecain.

Les disciplines demandées donc enseignées sont : flûte, clarinette, trompette, saxophone, tuba, trombone, percussion et chant choral.

Le concert de fin de stage a eu lieu cette année à Saint-Maixent dans le hall Denfert prêté gracieusement par la ville de Saint-Maixent.

Chaque professeur a présenté ses élèves, soit en duo, trio, quatuor, pour terminer par l'Orchestre d'Harmonie dans son ensemble dirigé par Jean-Michel Decemme, avec un programme de quatre œuvres travaillées pendant le stage.

Ce fut une réussite, l'auditoire a très apprécié le travail fait par ces jeunes musiciens, et le sérieux apporté durant ces cinq jours de travail intensif.

Musique pour les aînés

Depuis novembre 1987, les aînés, musiciens amateurs désireux d'aller plus loin dans une recherche musicale, se sont réunis soit à Parthenay, soit à Niort, pour travailler et mettre sur pied un programme.

La direction de cette formation est assurée par Jean-Xavier Marie.

Il est prévu pour juin deux ou trois concerts.

Souhaitons que cette formation fasse école, et apporte le renouveau souhaité dans nos sociétés, tant sur le plan du discours musical que de la masse sonore.

La vie musicale dans les Deux-Sèvres

Plusieurs festivals sont organisés sur le département à partir du mois de mai. Ces manifestations rassemblent surtout des sociétés du département.

L'organisation d'un concours national demande plus de moyens, est donc de ce fait plus rare, le dernier en date est celui organisé par Moncoutant en 1984.

Les juniors

Des orchestres d'harmonie juniors se

mettent en place et travaillent ensemble : Bressuire, Thouars, Melle.

Tout cela est de bonne augure pour la musique.

Les examens

Cette année la partie importante des examens de nos élèves d'écoles de musique est assurée par J.-M. Decemme.

C'est un lourd travail qu'il nous fait faire avec sérieux si nous voulons obtenir des résultats par nos jeunes.

La tâche est rude, surtout dans les petites localités, il faudra sûrement penser à mettre en place des structures au chef-lieu de canton pour permettre à tous nos jeunes d'avoir une approche musicale convenable et ainsi faire que nos orchestres d'harmonie intéressent et nos jeunes musiciens et un large public.

En avant la musique.



APRÈS LE STAGE DES JEUNES A SAINT-JEAN-DE-MONTS

En avant la musique !...

Faisant suite à un stage orchestre à vent (le sixième) tenu à Saint-Jean-de-Monts, entre le 10 et le 16 avril, un concert était donné dernièrement au hall Denfert, sous la présidence de M. Alexis Tarteaut, président de l'Union départementale des sociétés musicales et chorales des Deux-Sèvres, accompagné par M. Claude Pavesi, vice-président.

Cent cinquante personnes étaient venues de plusieurs points du département ; étaient présentes, les familles des cinquantes jeunes stagiaires qui se

sont particulièrement distingués durant les cinq jours de stage au point d'avoir pu nous offrir un concert de très grande qualité à tous les pupitres, le mérite en revenant aussi au directeur, M. Maurice Lecain et à M. et Mme Pousse, l'assistant pour la surveillance.

Mêmes éloges à Mme Marie-Hélène Lecain assumant la direction de la chorale formée aux trois quarts d'enfants n'ayant jamais chanté en groupe, une performance cette année du meilleur cru, égal à l'orchestre d'harmonie composé de tous les stagiaires et dirigé par

M. Michel Decemme, professeur d'éducation musicale à Parthenay.

Aux différents ateliers tuba, Jean-Xavier Mary ; flûte, Gérard Murat ; saxo et basson, Philippe Rault ; trombone, Serge Charpentier, trompette, Jean-Pierre Dubois ; clarinette, Maurice Lecain et percussion, Éric Sauvêtre. Tous ces instruments ont fait la preuve de leurs connaissances musicales, parmi les morceaux exécutés : « Odyssey » de Jay Chattoway, « Album for the young » de Tchaïkowsky et un passo « Flores et Espana » de Pascal Perez Chovi.



L'Association départementale pour le développement musical et chorégraphique des Deux-Sèvres (A.D.D.M. 79) est une association loi 1901, émanation du Conseil général des Deux-Sèvres et du ministère de la Culture.

Son directeur(trice) est également délégué(e) départemental(e) à la musique et à la danse.

Les buts de l'association sont de développer, inciter les initiations en direction de la musique et de la danse.

TROIS SECTEURS PRINCIPAUX

LA PRATIQUE AMATEUR

- Travail en collaboration avec les écoles de musique du département.
- Travail avec les municipalités en vue de former des écoles de musique.
- Travail avec les fanfares et harmonies.
- Travail avec les associations de tous genres pour développer la pratique amateur.
- Organisation ou co-réalisation de stages.

LA DIFFUSION

- Travail avec les associations et les communes pour co-réaliser des concerts et spectacles de danse.

LES ANIMATIONS MUSICALES SCOLAIRES

- Travail avec les établissements sco-

laire pour des animations musicales ponctuelles ou suivies.

I. — CO-RÉALISATIONS FORMATION

- **ÉCOLE DE MUSIQUE DU PAYS MELLOIS**
L'A.D.D.M. 79, prend en charge les déplacements des professeurs.
- **CHORALE DES AMIS DE L'ÉCOLE NORMALE DE NIORT**
Prise en charge d'un atelier vocal par l'A.D.D.M. 79.
- **CENTRE DE LOISIRS DE CHENAY**
Prise en charge de la partie musicale d'un travail sur un spectacle théâtre - musique - danse - arts plastiques.
- **U.P.C.P.**
Participation au stage d'été à Parthenay.
- **CHORALE « CHANT ET REV' » ET « L'ASSOCIATION CHANSON CONTEMPORAINE »**
Participation à un week-end.
- **UNION DÉPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE ET CHORALES DES DEUX-SÈVRES**
Prise en charge financière de trois professeurs pour le stage de Pâques.
- **CHORALE « A COEUR JOIE » NIORT**
- **CEFOMA PARTHENAY**
- **STAGE DE LANCEY** avec les amis réunis de Melle.

II. — CO-RÉALISATIONS DIFFUSION

(connues à ce jour) :

- Chœur de Chambre des Deux-Sèvres : « La Passion selon saint Luc » ;
- Concerts à : Thouars, Parthenay, Niort ;
- « Le Raton laveur » à Coulon ;
- « La Boîte à jazz » (concerts dans le cadre d'une P.A.E. au lycée de Parthenay) ;

- Concert 4 Nations à Niort, Parthenay ;
 - Tremplin Rock à Melle ;
 - Festival jazz en Gâtine ;
 - Orchestre de Chambre de Celles-sur-Belle (concerts à Celles-sur-Belle et Parthenay) ;
 - « L'Opéra de Quat'Sous » à Niort avec l'école de musique de Niort ;
 - Concert « Les quatre soleils de Firmin » à Oiron ;
- d'autres viendront s'ajouter à celles-ci au cours de la saison.

III. — ANIMATIONS ENFANCE/JEUNESSE

La plupart de ces animations ont eu lieu en milieu scolaire du niveau élémentaire aux collèges.

Pour les niveaux élémentaires, elles ont été faites en accord avec les conseillers pédagogiques en éducation musicale de l'Éducation nationale quand ils le souhaitent. Dans tous les cas, elles sont faites en accord avec les enseignants concernés et les financeurs (communes, A.P.E., districts) parmi des propositions de l'A.D.D.M. 79.



La vie musicale dans nos régions

POITOU CHARENTES
région



Pour les collèges, elles sont choisies par les professeurs de musique en accord avec les principaux des collèges parmi des propositions de l'A.D.D.M. 79.

Niveau élémentaire

Ces actions étant co-financées avec les communes, districts, A.P.E., etc., les partenaires sont de plus en plus associés au niveau des contenus et des choix ce qui semble important.

- Nombre de communes co-financiers : 13.
- Nombre d'A.P.E. co-financiers : 2.
- Nombre de districts co-financiers : 2.

- Nombre de coopératives scolaires co-financiers : 1.
- Nombre d'écoles touchées : 51.
- Nombre de classes touchées : 129.

Niveau secondaire

Mise en place d'animations, de petits concerts illustrant les cours théoriques de l'Éducation nationale.

- Nombre de collèges co-financiers : 10.
- Nombre de districts co-financiers : 2.
- Nombre de collèges touchés : 14.
- Nombre de classes touchées : 83.

Centre de formations musicales pour adultes

Vingt stages de formation vocale et instrumentale : jazz vocal - jazz tzigane.

Principalement destinées à la formation musicale et instrumentale des jeunes, les écoles de musique n'accueillent qu'exceptionnellement les adultes. Or l'effort consenti par les collectivités en direction de la pratique, la diffusion et la création musicales fait apparaître la nécessité de répondre à une demande de formation de plus en plus importante au sein d'une population plus large.

En outre, la pratique musicale ama-

teur doit être encouragée car elle constitue la véritable culture et expression musicale propre à une société. Or la diversité des expressions musicales nous conduit à proposer des formations « à la carte » qui prennent en compte toutes les pratiques.

En effet, les adultes demandeurs d'une formation émanant d'une harmonie, d'une chorale, d'un big-band ou d'un groupe d'amis pratiquant le quatuor ou le rock ont tous une passion en commun : faire de la musique avec d'autres.

Le C.E.F.O.M.A. propose donc, dans

les années à venir, de répondre de façon spécifique à cette situation afin de permettre aux amateurs de s'initier ou de se perfectionner dans tous les genres musicaux pratiqués dans notre département.

CEFOMA

42, avenue Mendès-France
79200 PARTHENAY.
Tél. : 49.64.03.45

Vienne

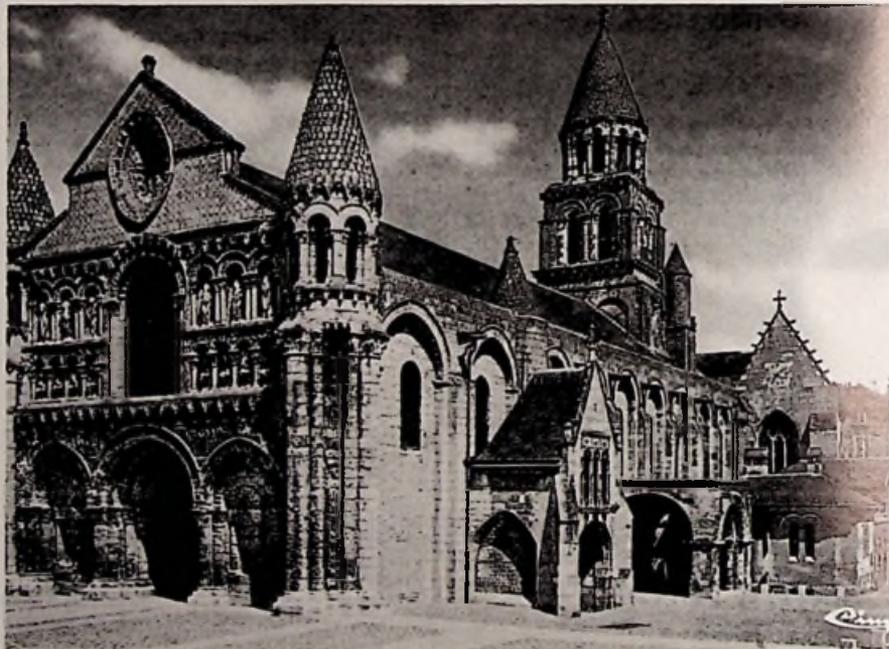
L'activité musicale dans la Vienne est comparable à celle de nombreux départements français, avec pour pôle principal Poitiers ville universitaire.

Poitiers est le siège de la Direction régionale des affaires culturelles dont le délégué à la musique est M. Nicolas Dextreit, c'est aussi le siège du Conservatoire national de région.

Après la guerre 14-18 M. Charles Begnard dirigeait l'École de musique devenue Conservatoire municipal de musique. Après la dernière guerre se sont succédés : M. Auclair qui fut inspecteur général de la musique, M. Gil Marchex, M. Beauregard, M. Jean-Baptiste, M. Khôel.

Devenue École nationale de musique, puis Conservatoire national de région en 1981, l'établissement a été alors dirigé par Jean-Marc Laureau jusqu'en 1986. C'est depuis Éric Sprogis qui en est le directeur.

Le Conservatoire national de région de Poitiers accueille 1.300 élèves dont





une partie suit les classes à horaires aménagés musique des cours élémentaires 1 à la 3^e.

La plupart des disciplines chorégraphiques, instrumentales, vocales et de culture musicale y sont assurées par 54 enseignants. L'équipe de direction, outre Éric Sprogis, comprend Jean-Claude Mons, attaché d'administration et Benoît Weeger, professeur animateur.

Un département de pédagogie musicale créé en commun avec l'École nationale de musique d'Angoulême assure, avec l'aide des communes, de la région et de l'État, la formation initiale et permanente des enseignants du Poitou-Charentes ainsi que la préparation aux concours nationaux (C.A. et diplôme d'État).

La musique d'ensemble s'est développée de manière très importante depuis quelques années autour du chant choral, de la musique de chambre, du jazz, de l'orchestre.

Plusieurs formations ont été créées au sein du Conservatoire national de région, deux orchestres symphoniques, un big-band ainsi qu'un orchestre d'harmonie qui regroupe outre les élèves mais aussi des adultes, anciens élèves du Conservatoire national de région ou membres de l'ancienne harmonie municipale fusionnée depuis quelques années avec cet ensemble du fait de l'absence de recrutement.

Des concerts très appréciés sont donnés à Poitiers et à l'extérieur sous la baguette de Philippe Launay, professeur de trombone, ancien soliste de la musique des Gardiens de la Paix et de l'orchestre des pays de Loire. Un déplacement de huit jours est prévu à Coimbra au Portugal, ville jumelée de Poitiers en juillet.

Châtelleraut : Le Conservatoire municipal devenu École nationale de musique depuis deux ans est dirigé

depuis cette année par M. Philippe Sagnier. Trente-huit professeurs enseignent à 630 élèves presque toutes les disciplines. Cette école anime aussi un orchestre d'élèves, un ensemble de cuivre, un big-band. M. Sagnier doit prendre de la rentrée prochaine la direction de l'harmonie de Châtelleraut, celle-ci souffrant aussi d'une coupure avec l'École nationale de musique. Espérons donc que de jeunes éléments viendront grossir ses rangs. Un stage de musique ancienne pour adultes à la Toussaint est l'un des projets de M. Sagnier.

L'université de Poitiers a un département musicologie, fréquenté par de nombreux élèves, ainsi qu'une formation d'intervenants en milieu scolaire.

L'Union musicale des sociétés de musique et chorales de la Vienne : présidée par M. Pierre Nocquet regroupe actuellement cinquante-deux sociétés et écoles de musique, soit : vingt-trois harmonies, dix fanfares, six batteries-fanfars, trois chorales mixte, deux ensembles d'accordéons, trois groupes folkloriques ou majorettes ainsi que des écoles de musique. Les écoles de musique (39) se sont regroupées au sein d'un groupement des écoles de musique représentant environ 2.000 élèves, avec des effectifs variant de 300 élèves (Buxerolles, banlieue de Poitiers) à quelques dizaines dans les petites sociétés en milieu rural. Beaucoup de leurs enseignants ont été élèves du C.N.R. Des stages de jeunes musiciens couplés à des stages de direction d'orchestre sont organisés tous les ans. Depuis quelques années la direction est assurée par M. Philippe Dulat titulaire de nombreux prix du Conservatoire national de Paris, professeur au Conservatoire de Boulogne, directeur de l'harmonie de Vichy.

Nous constatons un progrès très net dans les sociétés où les jeunes directeurs viennent suivre ces stages ainsi

que ceux organisés par la Fédération Poitou-Charentes dirigés aussi par Philippe Dulat.

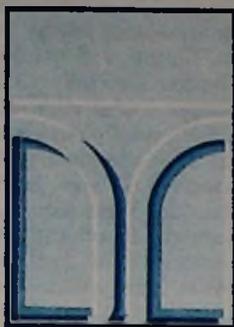
Les plus importantes sociétés sont Buxerolles avec aussi un ensemble symphonique dirigé par Pierre Sabourin, Civray, J.-P. Auvin qui a succédé à Charles Decock, Châtelleraut (Henri Varalot), Chauvigny (Didier Huchet), le C.E.P. de Poitiers (Jean-Claude Garreau), Chasseneuil (Hervé Doreau), Lusignan (Pierre François), Mirebeau (Jacques Tremolières), Neuville (Gérard Sonnet), Pleumartin (M. Rabille), Moncontour (J.-M. Lasne), La Châtelleraudaise (Joël Beauvilain), Saint-Julien-l'Ars (Jean-Louis Dreveau), Bournand (D. Pariochon), Couhe (F. Ferjault), Lencloître (J.-M. Dazas), Saint-Gervais (M. Braguier), Saint-Maurice (M. Neveu), Naintré (M. Dubois), Montmorillon (M. Coco), Monts-sur-Guesne (M. Bellanger), Bonnes (M. Desnoels), Dange (M. Thomas), Dissay (M. Brun), Fontaine-Conte (J.-P. Albert), Lésigny (M. Merleau), Charroux (G. Michaud), Accordéon-Club de Châtelleraut (M. Dazas), chorale mixte (Michèle Debain), La Roche-Posay, Scorbe, Saint-Georges, Maisonneuve etc.

Un festival départemental a lieu chaque année dans une ville différente. Cette année ce sera Pleumartin qui fête aussi le centenaire de la société. Des rencontres musicales ont aussi lieu chaque année ainsi qu'un festival de musique junior, cette année c'est Couhé qui a accueilli plusieurs centaines de jeunes musiciens. Quatre big-band dans le département permettent à quelques musiciens de pratiquer de la musique de jazz ou quelquefois de variétés. Une association « Josquin des près » possède une chorale importante et un ensemble instrumental qui se déplace parfois à l'étranger.

Plusieurs organisations sur Poitiers permettent la production d'artistes ou d'ensembles internationaux. « Les rencontres musicales » qui viennent de programmer l'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine dans la magnifique salle des « Pas-Perdus » du palais de Justice de Poitiers « Le Printemps musical » et les jeunes musicales de France ont aussi pour vocation l'organisation de concerts de prestige.

P. NOCQUET





Conservatoire national de région

Les rendez-vous de mars

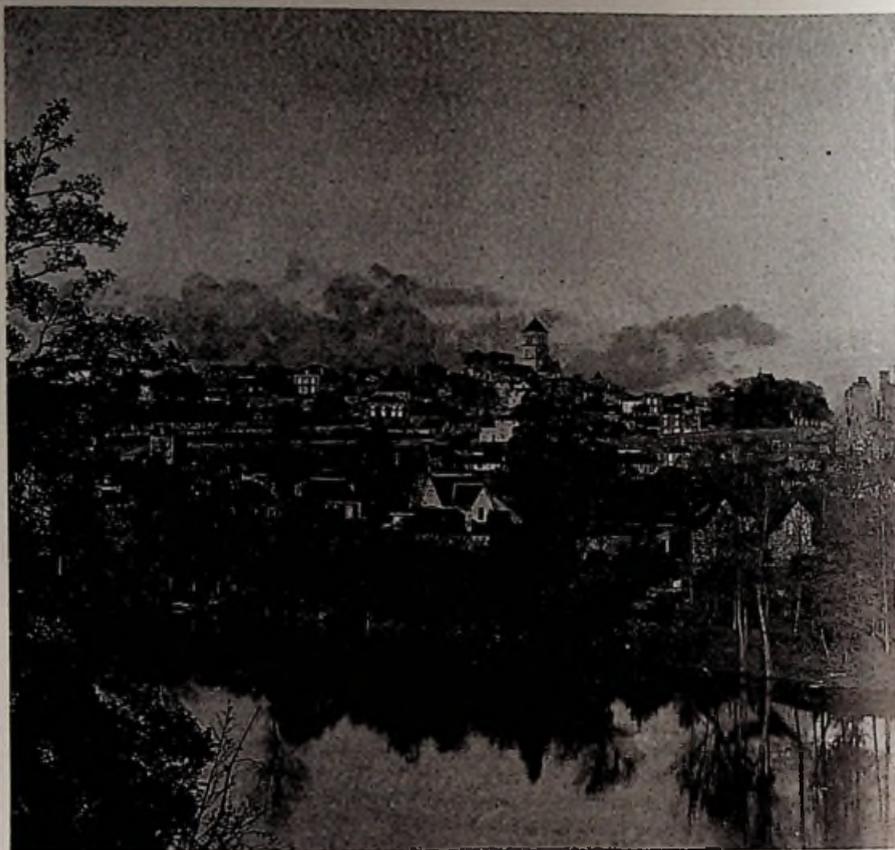
Comme chaque année, le mois de mars est pour le Conservatoire, un moment privilégié d'ouverture vers l'extérieur. Déjà, le colloque de musique contemporaine a été pendant quelques jours en décembre une « vitrine » très colorée du C.N.R. de Poitiers. La douzaine de manifestations organisées et réalisées par l'établissement pour « les concerts en mars » en seront la prolongation directe.

Quatre points forts sont à noter dans cette programmation.

- La dissémination des lieux de concert, tant dans la ville que dans sa périphérie (Montamisé, les églises de Poitiers, le centre de Beaulieu, l'hôtel de Rochefort etc.) rend compte des efforts du C.N.R. pour être présent au-delà de la rue Franklin comme le montre l'existence des annexes (Sables, Zup, Condorcet, Pérochon).

- L'importance de la pratique collective. Présente tout au long du mois de mars, elle est particulièrement à l'honneur le 26 mars à Beaulieu, puisque toutes les classes d'ensemble du Conservatoire (chant choral, orchestres symphoniques, jazz, harmonie...) proposent un concert presque ininterrompu de 14 h 30 à 22 heures. C'est aussi autour du « Requiem », de Mozart que se retrouvent, le 1^{er} avril, adultes et jeunes, étudiants ou non au C.N.R., habitués de la musique ou néophytes pour une soirée de déchiffrement collectif, traditionnelle clôture de ce mois d'activités.

- La place, plus grande que par le passé, faite à la classe de danse. Un spectacle chorégraphique est en effet présenté à Beaulieu le 23 mars en liaison avec les classes d'orchestre et de musique de chambre.



- Enfin, la programmation du « Sacrifice d'Abraham » de Marc-Antoine Charpentier (27 mai à 17 heures à l'Église Réformée), le récital pianoforte-hautbois (8 mars à 21 heures à l'auditorium Sainte-Croix) ainsi que le concert de pianoforte par les élèves du C.N.R. (hôtel de Rochefort 18 mai à 16 heures montrent la place particulière des musiques dites anciennes au C.N.R. de Poitiers (ainsi qu'un souci d'interprétation authentique de ces musiques).

Il ne reste plus maintenant, qu'à souhaiter que cette ouverture s'opère dans les deux sens, et que le public poitevin soit au rendez-vous. Le Conservatoire, lui y sera.

CIVRAY

L'Union Musicale s'est dotée de l'une des meilleures écoles de musique de notre union départementale. Animée depuis 30 ans et jusqu'à l'an passé par Charles de Cock elle a formé des instrumentistes de bon niveau, plusieurs, présentés au concours d'Excellence à Paris. D'autres ont fait carrière en entrant au Conservatoire national de région et en musicologie de la Faculté de Poitiers. Comme partout, mais dans une bien plus forte proportion qu'ailleurs ces jeunes sont venus compléter l'Harmonie et constituent avec quelques éléments anciens l'essentiel de

l'effectif. Ils se retrouvent aussi dans un ensemble instrumental juniors et des formations plus réduites : quatuors, « double sept » etc. Ce qui leur permet avec l'aide des anciens de donner des soirées suivies par un nombreux public et des concerts de bonne qualité. L'Harmonie et la Batterie-Fanfare rassemblent 70 musiciens qui travaillent maintenant sous la direction de Jean-Pierre Auvin. Tous les styles sont abordés et Civray participe à la plupart des manifestations départementales et régionales.



Invité au dernier concert, le quatuor « Glissando » est formé de quatre jeunes espoirs instrumentistes proches de l'U.M. Ils sont élèves ou diplômés du C.N.R. de Poitiers et pour l'un d'entre eux du C.N.S.M. de Paris. Au concert de printemps ils ont interprété brillamment des œuvres classiques et contemporaines.

Poitiers

École de musique Syrx

Syrinx va fêter en fanfare son dixième anniversaire. Audition d'élèves, dîner dansant et « Tango y Milongas », dans les salons de Blossac.

Créés il y a dix ans par Manolo Gonzalez, les ateliers Syrx ont envie de s'ouvrir un peu plus sur l'extérieur. L'audition publique (et gratuite) des élèves et des professeurs mettra en valeur le travail de toute une année. Le dîner dansant du soir (sur réservation uniquement) sera une sorte de fête animée par l'orchestre de Manolo Gonzalez, « Tango y Milongas ».

« Syrx, c'est la même rigueur que d'autres établissements, avec le plaisir en plus. »

Lancée par Manolo Gonzalez et Martine Lecomte, Syrx draine cinq cents élèves de la région. Ouverte sur la vie poitevine, elle propose chaque mois des concerts du dimanche dans l'ancienne chapelle de l'O.R.O.L.E.I.S. (33, rue Saint-Denis).

Syrinx, c'est aussi la volonté de Manolo Gonzalez de donner une place importante au jazz dans notre région. Une académie de jazz verra bientôt le jour sous son impulsion. Le rêve ce serait pour Syrx d'avoir sa propre cave, avec plus d'animations ponctuelles.

La réalité c'est pour bientôt : l'académie de jazz devrait voir le jour cet été.

Ateliers Musicaux Syrx
27, rue Saint-Denis
86000 POITIERS



Josquin des Près

La carte de visite
d'un ensemble prestigieux

Josquin des Près c'est...

Un ensemble qui met en valeur les plus grandes œuvres du chant choral, sous la présidence d'honneur de Robert Drouineau, la présidence d'André Frezouls (vice-présidence Michel Lelot) et la direction musicale de Jacques de Giaffery (Thierry Vallet dirigeant l'ensemble dont Lucie Bourot-Raynal est la soliste) :

- depuis vingt-six années ininterrompues d'existence... un cœur de cent exécutants, un orchestre de vingt-cinq instrumentistes et un groupe de quatre ou cinq solistes ;
- vingt à trente concerts, animations et manifestations par an, à Poitiers et en région Poitou-Charentes ;
- douze tournées en France et à l'étranger, Italie, Portugal, Suède, Angleterre, Suisse ;

- des projets de tournées en Allemagne, Roumanie, U.R.S.S., U.S.A. ;
- quinze groupes français et étrangers accueillis ;
- une animation constante des monuments historiques ;
- douze titres de disques enregistrés et deux cassettes ;
- plusieurs émissions radio-diffusées et télévisées ;
- une association de cinq cents membres, un bulletin, un groupe musical d'amateurs.

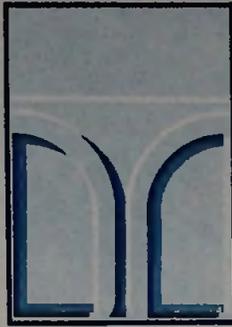
Josquin des Près 1987, c'est l'inoubliable souvenir du concert « de masse » donné en la cathédrale ; mais c'est aussi la série ininterrompue des auditions variées, à l'occasion de congrès ou autres manifestations (Millénaire des Capétiens, Sainte-Radegonde...). Ce fut aussi le 25^e anniversaire du jumelage Poitiers-Marbourg et 25^e anniversaire de l'Ensemble lui-même.

Le directeur a évoqué les concerts J.-S. Bach de Thouars et Loudun avant celui qui sera offert pour le congrès international « C.N.R.S. : catalyse hétérogène et chimie fine » à la faculté des Sciences. Puis, premier « grand » rendez-vous de l'Ensemble, avec l'œuvre du Britannique Benjamin Britten, « Saint-Nicolas », un oratorio de cinquante minutes qui présente l'originalité d'associer un ensemble impressionnant d'exécutants (120 environ) comprenant un soprano solo, un chœur mixte de jeunes filles, un chœur d'enfants, un piano à quatre mains, orgue, orchestre et un ensemble de neuf percussions. Enfin, le public participe (après courte répétition). Direction Thierry Vallet évidemment.

Second « gros morceau » de la saison : la réception du groupe « Orchestre symphonie d'Izmir » et Grand cœur régional : 250 exécutants pour l'oratorio de Cesar Franck « Rédemption », en

La vie musicale dans nos régions

POITOU CHARENTES
région



collaboration avec le C.O.R.E.A.M. de Niort et les Rencontres musicales de Poitiers, le mercredi 1^{er} juin, dans la grande salle du palais, rendue à sa vocation première, artistique...

Josquin des Près
6, rue des Feuillants
86000 POITIERS

« Atout Chœur » : a fait le plein

Depuis trois ans, « Atout Chœur » c'est, la fête de la musique vivante, telle qu'elle est pratiquée dans les lycées et collèges du département. Mercredi soir, cette manifestation a connu un succès populaire et musical exceptionnel : plusieurs centaines d'enfants sur scène et une salle des Pas-Perdus comble devant eux.

Préparé par les enseignants depuis plusieurs mois, un long travail de mise en place associait les collèges Ronsard, Rabelais, Henri-IV, C.-Guérin. F.B.-Sérazin, Jean-Moulin de Poitiers, le collège Th.-Renaudot de Saint-Benoît, ainsi que ceux de Neuville, Jaunay-Clan et aussi les lycées Victor-Hugo de Poitiers et Berthelot, de Châtellerauld.

L'orchestre symphonique du C.N.R. et la chorale des étudiants de musicologie participaient à la deuxième partie.

Une première partie nous proposait un voyage musical : rythmes d'Amérique du Sud et d'Afrique, mélodies russes et canadiennes, folklore, chant populaire comme musique classique. Le mélange des genres témoignait du pluralisme de ces jeunes et de leurs enseignants, qui, manifestement, avaient beaucoup de plaisir tout au long de la soirée.

La deuxième partie était consacrée à la Fantaisie pour piano, chœurs et orchestre de Beethoven donnée sous la direction d'Éric Sprogis, directeur du C.N.R. par tous les enfants regroupés par l'orchestre symphonique du C.N.R. et les étudiants de musicologie avec Mathieu Gautron, piano.

Cette pièce très imposante était une évidente réussite sur le plan musical : bonne mise en place, élan et dynamisme dans l'interprétation, solistes vocaux de qualité, puissance des chœurs, excellent travail de l'orchestre et surtout de Mathieu Gautron : une

longue ovation a amené un bis encore plus convaincant.

Elle se porte bien la musique dans les établissements scolaires du département ; chapeau à leurs enseignants !

(N.R. du 3.5.88)

J.E.

Châtellerauld

La Chorale Mixte

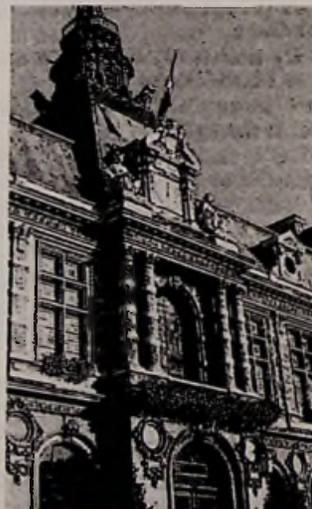
Châtellerauld a été longtemps un foyer musical particulièrement actif : M. Masson, directeur de l'École de musique, de l'orchestre symphonique, de l'harmonie, donnait les impulsions nécessaires y compris avec les chorales ; chorale féminine, chorale masculine devenues aujourd'hui Chorale mixte sous la direction de Michèle

Debain. Elle participe régulièrement aux concours C.M.F. où elle remporte en division supérieure des succès remarquables.

Profitant de ce que le chant choral se développe rapidement depuis quelques années dans la région, la chorale de Châtellerauld a pris l'initiative d'organiser les « Rencontres chorales du Châtelleraudais » : chaque société dans son répertoire et chœurs en commun.



(86) Lussac-les-Châteaux



Poitiers (Hôtel de Ville)

Journées pour la paix

Un spectacle de choix trouva sa juste place dans le programme, grâce à la prestation de quatre chorales. Ce fut tout d'abord « La Margotière » de Saint-Maurice-la-Clouère qui ouvrit le récital, avant de céder la place au groupe « Ariana », venu tout exprès de Bordeaux, apporter sa contribution. Cette chorale fit montre d'un tel talent dans l'interprétation de son répertoire très divers qu'elle n'eut pas moins de quatre rappels, tout à fait justifiés. Du sonnet Renaissance au Negro spiritual, de la musique sacrée aux chansons modernes, tout fut interprété avec une rare intensité mélodique.

La chorale « Florichant » de Saint-Georges-les-Baillargeaux eut, elle aussi, un beau succès pour sa prestation en unisson avec celle Lussac.

Le groupe artistique du C.E.P. de Poitiers

C'est en 1978 qu'un groupe de chanteurs et musiciens amateurs, ayant déjà joué et chanté des extraits d'opérettes avec la section musicale du C.E.P. de Poitiers, s'est décidé à créer sa propre section pour interpréter, non plus des extraits, mais des opérettes entières.

Depuis, une opérette est montée au rythme de une tous les deux ans, dont « Les Saltimbanques » et la « Vie Parisienne » pour les deux dernières.

L'effectif se compose d'un orchestre de 16 musiciens, tous bons amateurs : 2 flûtes (1^{re} et 2^e) 2 hautbois (1^{er}, 2^e ou cor anglais) 5 clarinettes (1^{re} et 2^e) 3 saxos (alto, tenor et baryton) 2 trompettes (1^{re} et 2^e) 1 contrebasse à cordes, et une batterie : l'absence de violons nous fait éliminer certaines œuvres.

L'orchestration est entièrement réalisée par le chef d'orchestre, compte tenu des éléments dont il dispose, d'après la partition de piano : il s'agit d'un travail énorme que ce maître qualifié conçoit et écrit d'une façon impeccable, à raison de plusieurs heures par jour.

Le « plateau » est formé de 25 à 30 hommes et femmes de tous âges ; cinq d'entre eux suivent des cours de chant ; puis, un corps de femmes balle-

rines complète l'ensemble qui, avec les monteurs, maquilleuses et habilleuses dépasse souvent les 60 personnes. Le metteur en scène est également acteur et concepteur des costumes et des décors. Signalons que ces décors, ainsi que la plupart des costumes sont réalisés par des membres de la troupe

Les répétitions, hors congés scolaires, ont lieu une fois par semaine pour les chœurs, soliste et mise en scène (avec piano d'accompagnement) et une fois par mois, avec l'orchestre.

Chacune des opérettes est jouée, au cours des deux années, de 10 à 15 fois, dans les villes du département de la Vienne ou des départements limitrophes.

La troupe possède également les matériels d'éclairages et de sonorisation, la quasi-totalité des salles n'étant pas adaptée pour de tels spectacles.

Pour le moment, « La Vie Parisienne » est au programme, mais « La Grande Duchesse de Gérolstein » est en préparation et pourra être présentée dans le courant de 1989.

C'est pour tous une grande joie de se retrouver pour les répétitions ou pour les sorties et ainsi, de consacrer ses loisirs... à l'opérette.

Le C.E.P. de Poitiers est une association musicale de première importance dans le département de la Vienne.

Son activité va de la batterie-fanfare au groupe lyrique en passant par l'orchestre d'Harmonie qui sous la direction de Jean-Pierre Garreau concourt en division supérieure et s'est brillamment distinguée au concours de Lagord (près de La Rochelle).

Batterie-fanfare et harmonie participent aux grandes fêtes départementales et régionales.

Quant au groupe lyrique sous la direction de M. Laumonier il a « monté » des œuvres dans des spectacles dignes de troupes professionnelles : « Les Saltimbanques », « La Vie Parisienne »... ont nécessité des années de travail avec metteur en scène, décorateurs, ballets, solistes et chœurs, orchestre (à peu près tous des amateurs). Le spectacle a d'ailleurs été donné à chaque fois dans une bonne dizaine de villes : Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Mirebeau Chauvigny etc., rencontrant à chaque fois un écho flatteur du public et un enthousiasme encourageant.



La société Châtelleraudaise d'accordéon



Fondée en 1975 par M. et Mme Jean-Marie Dazas, cette société comprend 35 exécutants (dont certains sont restés présents depuis l'origine). La moyenne d'âge se situe entre 24 ans

et 11 ans. A l'actif de cet orchestre, de nombreux concours en France et à l'étranger (Hollande, Allemagne) ; classée en EXCELLENCE aux concours de la C.M.F. et « obtenu une deuxième place et médaille d'argent à la Coupe Européenne de l'accordéon à Ansoy en 1982 (seul concours où les sociétés des Pays de l'Est (U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie, etc. participant)). C'est pourquoi cette deuxième place dans ce concours international nous est chère !

La S.C.A. se produit en concert dans la région et a enregistré un 33 tours en 1984.

Son répertoire est assez éclectique et va d'Offenbach à Gerschwin en passant par les variétés, le musette et les pièces spécifiques pour accordéon sans dédaigner les standards du jazz. Une percussion, un synthétiseur et un saxophone complètent l'ensemble.

Plusieurs de ces membres ont choisi la voie musicale pour leur avenir. Certains sont en faculté de musicologie. Un de ceux-ci se distingue tout particulièrement en préparant la sélection pour le trophée mondial de l'accordéon où deux concurrents seulement sont rete-

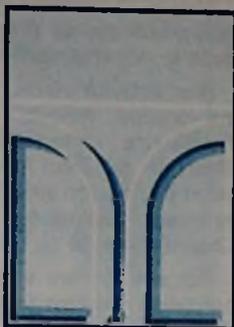
nus pour représenter la France. Souhaitons-lui bonne chance et beaucoup de réussite. Il s'appelle Bruno Maurice, a 18 ans et habite Châtelleraud.

La S.C.A. vient dernièrement de se distinguer en participant à un concours C.E.A. en catégorie « hors-concours », en obtenant 94 % des points et se qualifiant par le fait pour la coupe d'Europe qui aura lieu à Salzburg (Autriche) au mois d'octobre prochain.

Dans la région, d'autres groupes ont une certaine vitalité, citons : le Show Biz Orchestre dirigé par M. Merlaud, Accordéon Club Mélusin, dirigé par M. Mielzereck, Accordéon Club de Jaulnay-Clan dirigé par Mme Pomares, Accordéon S.G. dirigé par M. Chartier, Accordéon Club de Lençloître dirigé par M. Dubois.

Mais peu de contacts réels entre orchestres (comme pour les harmonies par exemple). Quel dommage qu'il n'existe pas une entente comme dans le Midi où les sociétés foisonnent et font des festivals en commun.

L'accordéon se porte bien dans tous les genres : classique (basses chromatiques) : de plus en plus d'adeptes jouant



de la littérature spécifiquement accordéonistique et des transcriptions), le bon musette et la variété où bon nombre de chanteurs ont reconnu la « couleur » de l'accordéon dans une musique accompagnante (n'est-ce pas M. Perret, Renaud, F. François, G. Blanchard ?).

L'avenir de l'accordéon se tourne aussi vers les compositeurs qui associent l'accordéon avec des ensembles ; ex. : Accordéon solo et ensemble à vent, accordéon solo et musique de chambre. Qu'on ne dise plus les instruments et l'accordéon. Celui-ci fait partie de la famille des instruments à vent !

Arlette DAZAS

Naintré

École municipale de musique

Des formations disparaissent, d'autres heureusement, recommencent, ouvrent une école et c'est l'évolution vers la création d'une chorale et d'un orchestre d'harmonie. C'est le cas à Naintré (Vienne)

Au début de l'année 1988, l'harmonie municipale de Naintré a participé à deux manifestations.

Le 27 mars 1988, « Les Amis de la Musique » ont organisé leur concert annuel à la salle des fêtes de Naintré. Lors de cette manifestation, le public a pu apprécier les progrès de l'harmonie municipale Naintréenne, puis une excellente prestation de la chorale de Naintré placée sous la direction de M. Laurent, un jeune accordéoniste châtelleraudais Bruno Maurice et enfin la prestation très réussie de la société « Châtelleraudaise » et ses 50 musiciens.

Le 29 mai 1988, l'harmonie va participer au festival départemental de Pleumartin organisé par la Fédération Musicale de Poitou-Charentes. Ce sera sa première prestation devant un jury de professionnels.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les examens de solfège, organisés par les professeurs, ont lieu à la fin du mois de mai. Les examens d'instruments se dérouleront au cours de la première semaine de juin devant un jury officiel.

AUDITION — REMISE DES PRIX

L'audition a eu lieu fin juin 1988 à 20 h 30 à la salle ds fêtes de Naintré. On pourra y entendre toutes les disciplines d'instruments enseignées à l'école de musique (individuellement ou en groupe), de même que l'harmonie municipale. Au cours de cette manifestation seront remis les diplômes consacrant l'année musicale.

ANNÉE 1988-1989

L'année prochaine verra l'ouverture d'une classe de solfège niveau élémentaire 1^{re} année (5^e année de solfège) et le renouvellement de toutes les disciplines d'instruments enseignées cette année, c'est-à-dire : accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, flûte à bec, guitare, orgue, piano, saxophone, trompette et violon.

Le président des
« Amis de la musique »,
J.P. LUPIEN

Le directeur de l'école,
Y. DUBOIS

Salle comble pour le concert de l'Harmonie municipale organisé avec les Amis de la musique. Sans prétention mais non sans talent.

Concert de qualité, ce dimanche en la salle des fêtes de Naintré. Une ballade initiatique, avec en prime partie, la toute jeune « Harmonie municipale » naintréenne. Une harmonie créée voici deux ans à peine et dirigée dynamiquement par Yves Dubois. En réalité, une descendance logique : instaurer une harmonie, n'est-ce pas là l'ambition légitime de toutes écoles municipales de musique ? Un souhait évident, confirmé par Yves Dubois : « Créer une harmonie, c'était le but de l'école de musique... ». Un but atteint donc depuis bientôt deux ans. Et avec au total une vingtaine de musiciens motivés, des heures de répétition hebdomadaire, sans oublier un talent certain, la dite harmonie, suit tranquillement — mais sûrement — une route musicale

des plus prometteuses... Preste en a été faite dimanche avec cette première partie ô combien diversifiée (de Meacham à Moncelle en passant par Bach). Une (seconde) prestation réussie.

Yoga... et accordéon

Tout aussi réussie fut la représentation, en seconde partie, de la « Chorale de Naintré » placée sous la direction de Mme Laurent. Au programme Brassens, Vigneault, Nougaro et les autres, un zeste de chansons à boire et quelques « Negro Spiritual ». Une seconde partie complétée avec le jeune Châtelleraudais Bruno Maurice, 18 ans, une allure B.C.B.G, des études de musicologie à Tours... Et une passion évidente pour l'accordéon, depuis l'âge de 6 ans. Une passion qui l'entraîne jusqu'aux concours Internationaux. Ne prépare-t-il pas actuellement le Trophée de France d'accordéon, le prix du Président de la République, ou encore la coupe d'Europe ? Bref, beaucoup d'occupations, qui lui laissent néanmoins le temps de lire quelques ouvrages philosophiques, et des heures de farniente à

consacrer... au Yoga ! « Une discipline qui aide — explique Bruno — à la concentration ». Réflexion et étude sur le problème de l'interprétation... (un sujet qui le passionne). En un mot, un musicien complet, qui sans se prendre au sérieux joue plus que sérieusement ; un jeune à suivre. Sa carrière ne fait que commencer...

Signalons enfin, en troisième partie de ce concert naintréen, la participation appréciée de « La Châtelleraudaise », dirigée par Joël Beauvilain, invité par l'école de musique (La Châtelleraudaise a donné par ailleurs un concert le 30 avril dernier au nouveau théâtre de Châtelleraudault). En conclusion un concert « événementiel ». A Naintré aussi, on sait encore apprécier la musique !



R M P

Rencontres musicales de Poitiers

L'Association des Rencontres Musicales de Poitiers

participe depuis 1974 à l'animation culturelle de la ville de Poitiers et de la région en se consacrant, dans le domaine musical, à l'organisation de concerts ou de manifestations rassemblant des artistes et des formations dont la notoriété et le talent sont du plus haut niveau.

Elle bénéficie d'une aide financière et matérielle très importante de la municipalité de Poitiers ainsi que de la direction régionale des Affaires culturelles, du Conseil général et du Crédit Agricole Mutuel de la Vienne.

En 1988, 400 places ont été réservées par les musiciens de la région pour le concert de l'orchestre d'harmonie de la Garde Républicaine par l'intermédiaire de la Fédération des sociétés musicales du Poitou-Charentes.

Le Printemps musical de Poitiers

a choisi comme thème cette année « Hommage à Vienne » avec la participation de l'orchestre de J.-F. Paillard et l'orchestre du XX^e siècle de Vienne. Concerts, conférences, expositions, films avec le patronage de l'ambassade d'Autriche, du ministère de la Culture, de la ville de Poitiers. etc.



Manifestations

FESTIVALS

9, 10, 11 septembre 1988	Longuyon (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique Batteries-Fanfares Amicale Saint-Louis.	M. Patrice Lambert Services Techniques, Mairie, 54260 Longuyon.
11 septembre 1988	Holving (Moselle)	VI ^e Festival de Musique, 10 ^e anniversaire de l'Accordéon-Club.	M. Pierre-Marie Baumann, 15, route Nationale, 57510 Holving.
11 septembre 1988	Boran-sur-Oise (Moselle)	Festival de Musique. Fête fédérale.	M. Claude Lenan, 29, rue de Précy, 60820 Boran-sur-Oise. Tél. : (16) 44.21.94.71.
16, 17, 18 septembre 1988	Ottange (Moselle)	Festival International de Musique. Harmonie Municipale.	M. René Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange.
25 septembre 1988	Petit Rederching (Moselle)	Festival de Chant Choral. Chorale Concordia.	M. Roger Rimlinger, 19, route de Hoelling, 57410 Petit-Rederching.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

9 octobre 1988	Privas (Ardèche)	Assemblée générale de la Fédération Musicale de l'Ardèche.	M. René Isaac-Tourre, 07120 Ruoms.
16 octobre 1988	Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	5 ^e Assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de la région Auvergne	M. André Relin, 2, rue Salignat, 03200 Vichy. Tél. : (16) 70.98.09.43 et 70.98.60.17.
16 octobre 1988	Mulhouse - Illzach (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace.	M. Joseph Muller, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 Colmar.
23 octobre 1988	St-Avold (Moselle)	66 ^e congrès de la Fédération Lorraine au C.A.C.	M. René Bellion, Conservatoire de Musique, avenue Patton, 57500 Saint-Avold.

CONCOURS

11 septembre 1988	Boran-sur-Oise (Oise)	Concours de sociétés musicales organisés par l'U.F.O.P.	M. Claude Lenan, 29, rue de Précy, 60820 Boran-sur-Oise. Tél. (16) 44.21.94.71.
16 octobre 1988	Anzin (Nord)	Concours de Chorales Régional.	Fédération des Sociétés Musicales du Nord, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59800 Lille.
4 et 5 juin 1989	Brecey (Manche)	Concours National.	Mairie de Brecey, 50370. Tél. : 33.48.70.22.

STAGES

4 au 14 août 1988	Vesc (Drôme)	Stage de perfectionnement, niveau élémentaire.	Fédération Musicale de la Drôme, 31, avenue du Président-E.-Herriot, 26000 Valence. Tél. : (16) 75.42.40.34 poste 20.
15 au 21 août 1988	Annonay (Ardèche)	Stage de perfectionnement instrumental pour Harmonie et cordes, niveau préparatoire.	M. Denis Roux, 14, rue Alsace-Lorraine, 26500 Bourges-Valence.
16 au 21 août 1988	Munster (Haut-Rhin)	Stage d'Orchestre d'Harmonie et de direction.	F.S.M.A., 15, rue Hechner, 67000 Strasbourg. Tél. : (16) 88.31.37.30.
21 au 28 août 1988	Annonay (Ardèche)	Stage de perfectionnement instrumental pour Harmonie et cordes, niveau élémentaire.	M. Denis Roux, 14, rue Alsace-Lorraine, 26500 Bourges-Valence.
22 août au 3 septembre 1988	Villiers-Cotterets (Aisne)	Stage Batteries-Fanfares.	U.F.O.P. Centre E.-Houille, 339, Grande-Rue, 60001 Marais. Tél. : 44.48.19.88.
22 août au 3 septembre 1988	Villiers-Cotterets (Aisne)	Stage de perfectionnement et d'encadrement des Batteries-Fanfares.	M. Claude Menteaux, BP 29, 02600 Villiers-Cotterets.
29 août au 4 septembre 1988	Aubrac (Aveyron)	Stage de perfectionnement à l'Orchestre d'Harmonie junior.	M. Louis Birot, Hôtel-de-Ville, 12400 St-Affrique.

CONCOURS INTERNATIONAL D'INTERPRÉTATION MUSICALE FESTIVAL REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Les premiers daum de la musique ont été remis le 4 juin dernier

Le concours international d'interprétation musicale de Reims a compté pour sa première édition, 143 concurrents venus de 27 pays. Les quatre Daum de la musique 1988 ont été décernés à Sabine Toutain (France) pour

l'alto, Éric Ruske (U.S.A.) pour le cor, Henrique Perez-Piquer (Espagne) pour la clarinette et Ovidiu Badila (Roumanie) pour la contrebasse.

Le concert de clôture, du festival et du Concours a vu la création mondiale de quatre œuvres : le Concerto pour alto de Serge Nigg, le Concerto pour Ariane de Francine Aubin, les ritournelles du Chat Abgral de Janos Komives et Choruses and Interludes de Marius Constant. A l'issue de ce concert Ovidiu Badila s'est vu décerner le prix des Comtes de Champagne récompensant la meilleure interprétation des quatre solistes de ces créations.

SAINTE CHAPELLE

DANS LA CHAPELLE HAUTE RESTAURÉE AUX VITRAUX DU XIII^e SIÈCLE

Chaque soirée à 19 h 15 et 21 h 15

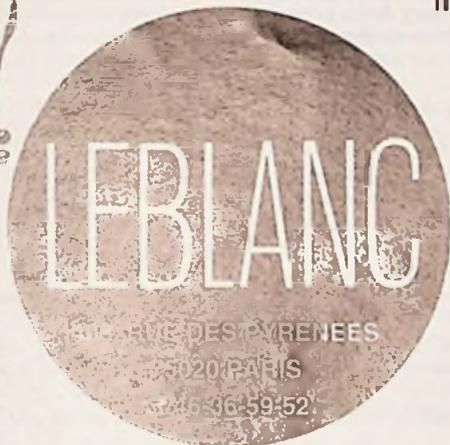
3 programmes différents alternés : Musique au temps de Saint-Louis et pendant la guerre de cent ans, Troubadours et Trouvères, l'Amour courtois au Moyen-Age, musique élisabéthaine, l'âge d'or espagnol (XVI^e siècle), danseries, airs de cours et chansons satiriques des XVI^e et XVII^e siècles.

ARS ANTIQUA DE PARIS

Joseph Sage
Michel Sanvoisin
Raymond Cousté



*La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.*



CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

*En vente chez les principaux
marchands de musique.*

PIANOS NUMERIQUES

88 notes. Son piano concert.

- Sans entretien, pas d'accords
- Prise casque
- Marques : KORG - ROLAND - YAMAHA.

Basses-Contrebasses à vent
Clarinettes-Flûtes traversières
Hautbois-Saxophones
Trompettes-Trombones

PRINCIPALES MARQUES

REPRÉSENTÉES :

AMATI - BUFFET
CRAMPON - COURTOIS
COUESNON - NOBLET
SELMER - YANAGISAWA
YAMAHA - WARNER

- Instruments à Percussions.
- Matériels de Fanfare sur commande.
- Matériel scolaire et Flûtes :
AULOS - MOECK - KUNG.

RIX SPÉCIAUX pour :

Messieurs les professeurs - Harmonies - Collectivités
Nous consulter pour toutes commandes spéciales.

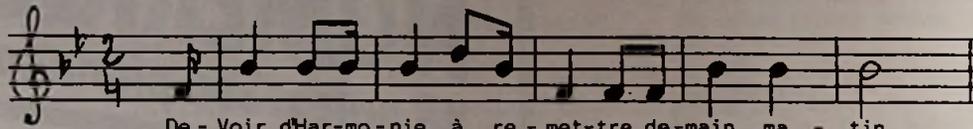


DISQUE & MUSIQUE

165, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. : 45 48 63 37
100 m Tour Montparnasse Expédition sur demande

NOTRE THÈME

JOURNAL DE L'ASSOCIATION : " LES AMIS DU CONSERVATOIRE MILITAIRE DE MUSIQUE "



Association des Amis du Conservatoire militaire de musique BUREAU :

Président :
André BOURDON
Président délégué :
Michel CHOPIN
Vice-Présidents :
Paul GULLY
Armand RAUCOULES
Secrétaire général :
Éric CONRAD
Secrétaire adjoint :
Annick KESMAECKER
Trésorier général :
Daniel RAGNI
Trésorier adjoint :
Albert JONVILLE

MEMBRES :

François BOULANGER
Philippe COTTART
Patrick DENIZE
Didier JEAN
Claude KESMAECKER
Jean-Yves SCHRIVE
Jean-Michel SORLIN

Josiane GIRAULT
Robert MERCIER
Jean-Pierre REVOIL

EDITORIAL

"Un thème bien constitué doit présenter une cohérence et une harmonieuse unité" (Définition : Larousse de la musique).

Serait-on enfin favorable à l'idée de construire une harmonieuse unité ? On peut aujourd'hui l'espérer puisque des demandes d'adhésion parviennent chaque jour au siège de notre association.

Nous sommes heureux de souligner que les grandes formations musicales des trois Armées sont représentées. Il faut pour que nous soyons une grande force à l'échelon national que l'abstention soit une exception.

Les 16,70 francs par mois, montant maximum d'une adhésion, ne peuvent constituer pour aucun d'entre nous un argument valable pour excuser un refus d'adhérer. Dans le cas extrême où cela se produirait, l'intéressé peut faire acte de candidature à l'adhésion en signalant sa situation sociale. Il peut être dans ce cas exempté momentanément du versement de la cotisation s'il est reconnu que cet "Ami du Conservatoire militaire" est réellement dans le besoin.

Par contre, nous devons bien admettre que dans toute population, il existe des individus de toute nature. L'Association n'a pas inscrit dans ses statuts qu'elle s'engageait à faire disparaître l'égoïsme, l'autisme et l'indifférence morbide. Si certains de nos camarades étaient par tempérament voués au repli — allons vers eux car eux seront incapables d'aller vers nous.

Je suis optimiste. Je constate que vous êtes avec moi persuadés que l'union et l'action sont devenus indispensables. L'Amitié est une force (certainement insuffisamment utilisée jusqu'à ce jour par les chefs de musique militaire).

Nous devons être optimistes car un grand nombre de personnalités nous sont favorables (voir la liste de notre comité d'Honneur). Nous avons reçu également un nombre tout à fait satisfaisant de demandes d'adhésion provenant de directeurs de sociétés musicales et de musiciens du secteur civil (la toute première adhésion fut déposée par l'un de nos plus grand clarinettes français : Henri DRUART).

Certains chefs de musique ont fait un excellent travail de recrutement au sein de leur formation. D'autres ont souscrit une adhésion de membre bienfaiteur (dont notre Président Monsieur BOURDON). Je les remercie très vivement et très sincèrement au nom de l'association.

Comme toute association, la qualité et l'ampleur de notre action dépendront de nos ressources financières et de l'énergie des membres du bureau et du comité d'administration — certes — mais aussi de chacun des membres.

Cultivons l'Amitié — notre position — c'est-à-dire en réalité celle de nos formations — s'en trouvera assurément consolidée.

Nous avons, actuellement, la chance d'avoir à la tête de la majorité de nos formations des chefs de valeur certaine et ceci est vrai dans les trois Armées.

Le fait que tous les chefs et les sous-chefs soient désormais tous issus d'un même concours et dans la majorité des cas soient des ex-stagiaires du Conservatoire militaire a pour conséquence de créer entre nous un premier lien.

La création de l'association nous donne maintenant la possibilité d'examiner nos intérêts communs.

Le premier point commun il me semble que ce soit déjà le devoir qui nous échoit de faire apprécier nos formations dans le domaine militaire et dans le secteur civil. Quelle association, à l'heure actuelle, met en exergue les mérites des formations musicales des Armées. On ne parle pas assez des activités de nos formations qui ne sont finalement connues que dans un espace restreint.

Le journal de l'association des Amis du Conservatoire militaire, c'est le journal de tous les adhérents. Par lui vous pourrez faire connaître dans toute la France (et au-delà) vos activités.

" Notre Thème " sera le trait d'union entre nous et ceux qui déclarent que les musiques militaires ont encore leur raison d'être. Dieu merci ce point de vue est encore largement partagé et chaque adhésion à notre association c'est un Ami de plus en faveur de l'existence des formations musicales des Armées.

Lieutenant-colonel Michel CHOPIN
Président délégué de l'Association

« Si vous êtes intéressé par le contenu intégral du journal de l'Association des Amis du Conservatoire militaire de musique vous pouvez en faire la demande en écrivant au siège de l'Association, il vous sera expédié gratuitement. »

Adresse :

LES AMIS DU CONSERVATOIRE MILITAIRE DE MUSIQUE,
Caserne Guynemer, 92501 RUEIL-MALMAISON Cedex

Tél. : 16-1 47.51.04.81

COMPACT-DISC

par Jean MALRAYE

Collection success (Erato)

BACH : « 3 concertos pour piano ». Ré min. BWV 1052. La maj. BWV 1055. Fa min. BWV 1056. Maria-Joso Pires, pour Orchestre de Chambre de la Fondation Gulbenkian de Lisbonne, direction Michel Corboz. (1974). ECD 40001.

DVORAK : « Symphonie du Nouveau Monde ». Orchestre philharmonique de Strasbourg. Direction Alain Lombard. (1977) ECD 40005.

RACHMANINOV : « Concerto N° 2 pour piano », en Ut mineur. 3 préludes pour piano (N° 10 en Si mineur, Op. 32, N° 5 en Sol mineur, Op. 23, N° 2 en Ut dièse mineur) Gina Bachauer, orchestre philharmonique de Strasbourg, direction Alain Lombard. (1972-73). ECD 40009.

Lily LASKINE harpe : « Haendel », concerto Op. 4, N° 6 en Si bémol. Orchestre de chambre J.-F. Paillard (1964), Gossec, Symphonie Concertante pour 2 harpes, avec Odette Le Dentu. Carl Reinecke, Concerto Op. 182. Orchestre symphonique de Bamberg, direction Théodor Guschlbauer (1967). ECD 40014.

Il s'agit de la nouvelle collection « Compact » d'Erato, lancée après la série « Bonsai » avec la devise « La Grande Musique à petits prix » (environ 60 F). 15 disques déjà parus, reprenant d'anciens enregistrements retraités sur matériel numérique. Une entreprise de qualité qui devrait contribuer à populariser le compact-disc.

RACHMANINOV : « Les 3 Symphonies » (N° 1 en Ré mineur Op. 13, N° 2 en Mi mineur, Op. 27, N° 3 en La mineur, Op. 44). Orchestre philharmonique de Moscou, direction Dmitri Kitaenko (1984). Le Chant du Monde LDC 278836/37.

C'est à juste titre que, dans son commentaire, André Iischke fait allusion à Mahler, Tchaïkowsky, Borodine. Écrite à 24 ans, la « Première Symphonie » démontre déjà la grande maturité de Rachmaninov : le « Fugato de l'Allegro » du 1^{er} mouvement par exemple n'a rien de scolaire et est plein d'animation. Un des traits caractéristiques de ces symphonies est la grande versatilité, comme chez Mahler, et le sens de la modulation. Ces trois symphonies sont méconnues en France. Elles sont dignes de la redécouverte que nous en proposons, dans une interprétation certainement très authentique et dynamique, le « Chant du Monde ».

QUATUOR EMERSON : Schubert, quatuor à cordes en Ré mineur. « La

jeune fille et la Mort », D 810. Beethoven : quatuor en Fa mineur. « Quartetto Serioso », Op. 95. Deutsche Grammophon. 423 398-2 (1987).

Créé en 1976, ce quatuor a atteint une notoriété nationale. C'est en 1987 qu'il fut invité pour la première fois aux festivals de Salzbourg et de Lucerne. Un grand dynamisme chez ces quatre jeunes artistes qui, avec la maturité, gagneront en sensibilité, sur les traces de leurs grands devanciers du Quatuor Amadeus. Leur virtuosité est évidente. La prise de son est limpide et précise.

VILLA-LOBOS : quatuors à cordes n° 4, 5 et 6. Quatuor Bessler-Reiss. Le « Chant du Monde ». LDC 278 901 (1987).

Un intéressant disque, les quatuors de Villa-Lobos ne sont pas des plus connus (il aurait été bien que la plaquette en comporte une étude musicologique). A première écoute, ils semblent un peu uniformes, mais en fait ils révèlent de belles subtilités et sont en tous cas très « chantants », mettant bien en valeur les quatre instrumentistes de qualité.

BACH : le « Clavecin bien tempéré ». Première livre BWV 846-869. Keith Jarrett, piano (1988). ECM 1362/63.

JARRETT, jazzman et improvisateur, mais aussi fidèle serviteur du piano classique. Cela vous étonne ? Écouter ces préludes et ces fugues. Jarrett professe le respect de la « lettre » de la musique de Bach. Ce respect, que d'aucuns trouveront peut-être un peu froid, est lui-même respectable.

BEETHOVEN : les 5 sonates pour violoncelles. Paul Tortelier, VC, Éric Heidsieck, pianiste (1971-1972) EMI CMS 7 69196 2.

Il est curieux qu'on persiste à ne pas titrer « sonates pour violoncelle et piano », tant la partie dévolue au clavier est importante, et parfois même, dans les premières sonates, dominante (non pas sur le plan de l'équilibre sonore, très bien respecté ici). Une interprétation très sobre et classique, qui est toujours une bonne référence de ces œuvres

Stéphane GRAPPELLI, violon, **Martin TAYLOR**, guitare. « We've got the world on a string ». Moret, Ellington, Taylor, Lennon et Mc Cartney, Mc Hugh et Gaskill, Kern, Jones, Grappelli, Arlen et Koehler, D. Reinhardt (1981) EMI CDM 7 69173.2.

Un regret : s'agissant d'un violoniste français, on aurait pu traduire la courte notice... Ce disque ravira les admirateurs nostalgiques de la collaboration entre Grappelli et Django Reinhardt.

Taylor a la trentaine et a déjà beaucoup travaillé avec son aîné : ils s'entendent comme larrons en foire...

JUNE ANDERSON, soprano : Airs d'opéra de Bellini (I Puritani, I Capuletti et I Montecchi, la Sonnambula, Béatrice di Tenda). Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, direction Nicola Rescigno (1988) EMI CDC 747 561.2.

L'admirable maîtrise et le timbre de cristal de la belle cantatrice américaine fait merveille dans le répertoire de bel canto. Moins maniérée que Sutherland, elle a la même sûreté dans la vocalise et dans le suraigu, notamment dans le deuxième air d'Elvira des Puritains où, de surcroît, elle exécute de merveilleux « diminuendo » et où elle est très expressive. Et quel legato, quel phrasé, quel sens du portamento ! Jeunes chanteuses qui cherchez un modèle : le voilà.

Teresa STICH-RANDALL, soprano : Bach (cantate du mariage, BWV 202, Cantate italienne BWV 209, orchestre de la Sarre, direction K. Ristenpart). Mozart (Exsultate, jubilate, K 165, orchestre de la Suisse Romande, direction E. Ansermet). Archives de l'INA. Le « Chant du Monde » LDC 278 903.

Une grande vedette mozartienne des années 1955-65, inoubliable comtesse des Noces d'Aix-en-Provence. Ses admirateurs retrouveront avec plaisir, sa voix si particulière, un peu tubée, un peu droite, au vibrato serré, mais tout compte fait charmante.

Élisabeth SCHWARZKOPF, soprano, **Jacqueline BONNEAU**, piano. Schubert, Wolf, R. Strauss, Lieder. Festival de Salzbourg 1960. Archives de l'INA. Le « Chant du Monde » LDC 278 899.

Perfection vocale, charme, poésie. Tout est dans l'art de cette irremplaçable artiste de la scène lyrique et du lied. Il est en outre sympathique qu'au piano sa partenaire soit une grande pianiste française.



Luca CANONICI, ténor : Rigoletto, Gianni Schicchi, l'Élixir d'Amor, Il Luca d'Alba, I Capuletti et I Montecchi, l'Arlé-

sienne, la Fille du Régiment, le Postillon de Longjumeau. Chœurs et orchestre de l'Opéra de Lyon, direction Pascal Verrot (1988). Erato ECD 75457 (coproduction avec l'Opéra de Lyon).

On connaissait son visage : il avait remplacé José Carreras malade dans le rôle de Rodolphe dans le film « La Bohème », mais seulement pour l'image, l'Espagnol ayant déjà enregistré la bande son. Voici sa voix : souple, ensoleillée, superbement timbrée à l'italienne, saine et bien nuancée. Interprétations sensibles et enthousiastes. Canonici est élève de Tito Gobbi. Il a 26 ans, et un bel avenir. Excellents sont l'orchestre et les chœurs. Le meilleur est à mon avis l'air de Frédéric de l'Arlésienne de Cilea, modèle de maîtrise vocale dans les pianissimos et d'expression.

VERDI : La Forza del Destino, extraits. Rosalind Plowright, Renato Burson, José Carreras, Agnès Baltsa, Paata Burchuladze, J. Rigay, R. Van Allan, P. Salomaa. Ambrosian opéra chorus, philharmonia orchestra, direction G. Sinopoli (1987). Deutsche Grammophon 423 148-2.

Un des intérêts du compact-disc : plus d'une heure d'extraits sur un seul disque. 15 extraits : l'amateur d'opéra, qui ne peut s'offrir beaucoup d'intégrales et préfère un plus grand éventail de titres, est bien servi. Sinopoli (qui par ailleurs est compositeur et dont Deutsche Grammophon vient d'éditer deux suites de l'opéra « Lou Salomé ») gouverne dans la bonne tradition verdienne, avec une belle ardeur, contenue quand il le faut, par exemple dans la prière du 2^e acte, une équipe de haute qualité, même si le « métal » de la voix de Bruson manque parfois un peu de trempe, notamment dans l'aigu. Le rôle d'Alvaro — écrit moins en finesse que celui du Duc de Mantoue — convient bien à Carreras, comme il aime et bien à Del Monaco. Les femmes sont excellentes.

VERDI : Nabucco, extraits. Piero Cappuccilli, Plácido Domingo, E. Nestlerenkou, Ghena Dimitrova, Lucio Valentini Terrani, K. Rydl, V. Hana. Chœurs et orchestre de l'Opéra de Berlin, direction G. Sinopoli (1983) Deutsche Grammophon 413 321-2.

Mêmes qualités d'ensemble sous la même baguette que « La Forza ». Personnellement, je préfère Cappuccilli à Bruson. Dimitrova surmonte vaillamment les terribles écueils du rôle d'Abigaille. Domingo est très bon en Ismaele.

VERDI : Aïda. Mirella Freni, José Carreras, Agnès Baltsa, Piero Cappuccilli, Ruggero Raimondi, José Van Dam, Katia Ricciarelli, Thomas Moser. Chœur et philharmonique de Vienne, direction H. Von Karajan (1979). EMI CMS 7 69300 2.

C'est l'intégrale Karajan parue en 1980 « en noir ». On a retrouvé Capu-

cilli dans celle de Muti, Raimondi dans celles d'Abbado et Leinsdorf. La présente distribution est très homogène, Freni superbe Aïda. Le rôle de Radamès convient très bien à Carreras, moins musical peut-être que Bergonsi ou Vickers, mais sincère et en forme, comme Karajan et son superbe ensemble. Une très belle réédition.

MESSAGER : Fortunio. C. Alliot-Lugaz, Th. Dran, G. Cachemaille, F. Dudziak, M. Trempont, P. Rocca, R. Schirrer, M. Fockenoy, N. Rivenq, B. Desnoues, S. Stewart. Chœurs et orchestre de l'Opéra de Lyon, direction J.-E. Gardiner (1957). Erato ECD 75390. (Coproduction France-Musique, Opéra de Lyon, Société Lyonnaise de Banque).



« Fortunio » est un chef-d'œuvre méconnu. Tiré par Caillavet et de Fiers du « Chandelier » de Musset, le livret plein de charme et d'esprit fut admirablement mis en musique par le compositeur de Véronique (au fait, pas d'accord avec André Tubeuf quand il parle à propos de Véronique, de la Basoche, des P'tites Michu, de chefs-d'œuvre d'un « genre mineur »).

Que de finesse en effet dans ces dialogues en musique entre Jacqueline et Fortunio, entre Jacqueline et Clavaroche, entre celui-ci et maître André, et que d'émotion dans les airs de Fortunio ! Il est bien qu'un ensemble de bonnes volontés ait concouru à la réalisation de l'intégrale d'un ouvrage typiquement français interprété par des Français (ou francophones). Et je crois savoir que c'est un succès commercial : fasse que ce bijou qu'est Fortunio ne quitte plus l'affiche... Bonne distribution : Colette Alliot-Lugaz, très jolie voix, pourrait un peu plus « varier le ton ». Thierry Dran est le beau ténor lyrique léger qu'on connaît. Trempont, excellent chanteur-comédien en maître André, Cachemaille bien en voix, mais pas assez bravache, pas assez « tombeur ». Remarquons la fort belle voix de

Brigitte de Desnoues (Madelon). Gardiner entraîne la comédie dans le bon mouvement et la bonne progression. L'intégrale est, comme pour les grandes œuvres « internationales », accompagnée du livret trilingue. Bravo... !

Le trio d'anches Éole

Le trio d'anches de nouveau à l'honneur dans nos colonnes. Créé au cours de l'année 1985, le trio « ÉOLE » est le fruit d'un travail collectif au sein du conservatoire national de région d'Aubervilliers, travail sanctionné par un premier prix de musique de chambre à l'unanimité.

Depuis cette date, le trio « ÉOLE » se produit régulièrement dans diverses occasions (concerts, festivals, animations et aussi premières parties d'orchestre d'harmonie). En effet, les trois instruments (hautbois, clarinette, basset) qui forment le trio, sont aussi dans les orchestres d'harmonies de la région.

Récemment lauréat du concours international de San Sébastian en Espagne, le trio « ÉOLE », sollicité par des compositeurs, souhaite élargir le répertoire du trio d'anches par des créations.

Répertoire du Trio

Mozart, Devienne, Beethoven, Marius Constant, Darius Milhaud, Jacques Ibert, Villa Lobos, Georges Auric, Henri Tomassi, Jean Françaix, César Frank, Bohuslav Martinu, Alexandre Tansmann, etc.

Le trio d'anches « ÉOLE » est constitué de :

Jean-Luc FILLON, hautbois : Prix d'honneur du C.N.R. de Versailles ; médaille d'or du C.N.R. d'Aubervilliers - La Courneuve ; diplômé supérieur d'exécution à l'École Normale de Paris ; hautbois solo au jeune orchestre symphonique européen ; professeur de hautbois au conservatoire de Maisons-Laffitte.

Gilles LOGUE, clarinette : médaille d'or du C.N.R. de Versailles ; diplôme d'état de professeur de clarinette ; directeur du conservatoire de Meulan ; professeur d'initiation musicale en milieu scolaire.

Jean DERIU, basset : médaille d'or de Basson à l'E.N.M. d'Avignon ; médaille d'or du C.N.R. d'Aubervilliers - la Courneuve ; 1^{er} Prix de Musique de chambre C.N.R. d'Aubervilliers ; professeur de musique à Fontainebleau.

S'adresser à la C.M.F. pour tout renseignement.



Editions musicales COMBRE

24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : (1) 48.24.89.24

NOUVEAUTES

LE GUIDE DE FORMATION MUSICALE : A TRUCHOT et M. MERIOT
en 6 volumes, un par année et par degré (enseignement complet du 1^{er} cycle). Débutant I et II,
Préparatoire I et II, Élémentaire I et II.

Chaque leçon comporte : la lecture, le rythme, le chant, la théorie, la formation auditive.
(Volume I, II, III parus, IV en septembre 1988, V, VI 1^{er} trimestre 1989).

LE FLÛTISTE

Méthode pour débutants par Jacques Castagnier, professeur du C.N.R. de Versailles et à
l'Ecole Normale de Musique de Paris.

EXTRAIT DU CATALOGUE ENSEIGNEMENT

SOLFEGES

Association des Enseignants du C.N.R. de Lyon

Etude du rythme en 4 volumes :

- Initiation (IM1 - IM2) 1^{er} cycle
- Vol I— IM3 (initiation musicale 3) et DP (Degré préparatoire 2^e cycle)
- Vol II — DE 1 (Degré élémentaire 1^{re} année, 2^e cycle)...
- Vol III — DE 2 (Degré élémentaire 2^e année, fin du 2^e cycle)

BOUTIN P.

Cours pratique de solfège (Lecture de notes-Solfège rythmique-Solfège chanté) en 3 volumes :

- Vol I (cours débutants 1 et 2)
- Vol II (cours préparatoires 1 et 2)
- Vol III (cours élémentaires 1 ou A-2 ou B)

CARMEL R.

Eveil et formation musicale en chantant en 2 volumes :

- (1^{er} cycle, débutant et préparatoire I)
- (2^e cycle, Préparatoire II, Élémentaire I et II)

Du tonal à l'atonal sans accompagnement
Du tonal à l'atonal avec accompagnement

CLASSENS H.

Solfège des débutants en Clé de Sol

- Vol I
- Vol II

Solfège des débutants en Clé de Fa

Solfège des débutants en Clé de Sol et Fa mélangées

MERIOT M.

Anthologie musicale en 3 volumes :

Mélodies à chanter en Clé de Sol avec accompagnement de piano

- Vol I 25 airs classiques (XVII^e, XVIII^e, XIX^e s.).
- Vol II 26 airs classiques (XVII^e, XVIII^e, XIX^e s.)
- Vol III 12 mélodies à chanter (XX^e siècle)

Equivalences rythmiques à l'usage des élèves instrumentistes en 2 volumes :

- Vol I (25 exercices) cours moyen et supérieur
- Vol II (18 exercices) cours supérieur

L'initiation musicale par les rondes enfantines et les chansons populaires

Nouveau manuel pratique de lecture musicale (horizontale et verticale) avec mélange des 7 clés (débutants à supérieur)

Le nouveau solfège progressif rythmé et chanté (du cours débutants au cours élémentaire)

60 leçons de solfège (Degré préparatoire-élémentaire) (mélange des clés de Sol et Fa)

Traité rythmique (du cours préparatoire au cours supérieur)

MINARD J.

Petit solfège pratique à une voix en 2 volumes

THOMAS R.

Solfège progressif en 2 volumes

TRUCHOT A.

Quatorze leçons. (Pour les classes de formation musicale et pouvant servir de déchiffrage vocaux et instrumentaux)

THEORIE

MERIOT M. — HOLSTEIN J.-P.

Théorie musicale appliquée en 2 volumes

(le 2^e volume contient un ensemble de notations contemporaines usitées)

DICTEES

BOURNONVILLE A.

100 dictées musicales à une et deux voix alternées

DUMONT M.

200 dictées musicales faciles et progressives

GALLON N.

95 dictées musicales très faciles et faciles.

TRAITE D'HARMONIE

LANTIER P. MAURICE P.

Complément du traité d'harmonie de Reber

Réalisation des devoirs contenus dans le complément

REBER H.

Traité d'harmonie

TRUCHOT A.

Guide de l'harmonie classique

CONTREPOINT

DOUEL J.

Traité élémentaire de contrepoint comparé



par Claude Decugis

Discothèque d'Or

IMAGES

Fanfare Saint-Joseph, Meers
Direction : Alex Schillings

Face I

« Discoverture », Rob Goorhuis
« Images », Henk Badings
« Ballade », Rob Goorhuis

Face II

« Lamento Pacis », Meindert Boekel
« Variations Symphoniques », Paul Gilson

Enregistré les 17 et 18 janvier 1986, dans la salle de répétition, ce disque de la Fanfare Saint-Joseph de Meers (Pays-Bas) est digne d'intérêt, et ce, pour plusieurs raisons. La première, essentielle, tient dans la grande qualité du répertoire, avec les noms de Paul Gilson et Henk Badings, universellement connus pour l'ensemble de leur œuvre, et ici appréciés pour leur composition pour orchestre à vent. D'autre part, les Fanfares de bon niveau sont si peu nombreuses dans notre pays qu'il me paraît utile de signaler toutes parutions de ce genre (on peut obtenir le disque chez Molenaar). Que des amateurs jouent de cette manière permet d'espérer un avenir plus assuré, voire serein, pour ces formations, tout au moins en Hollande dont trois des quatre compositeurs sont natifs.

Curieux personnage, ce Henk Badings (1907-1987), né à Bandung (Java), ingénieur des mines à l'école polytechnique de Delft, qui délaisse sa profession au profit de la musique. Ainsi, on le retrouve professeur à l'Université d'Adelaide (Australie), puis, en 1962, professeur à la Musikhochschule de Stuttgart (Allemagne). Ce grand monsieur, qui fut l'élève de Willem Pijper, consacra les dix dernières années de sa vie à écrire pour les orchestres d'harmonie ou de fanfare. Ainsi sont nés : « Lieshout en zijn Molens », « Transitions », « Epiphany, I Tre Re », « Ariosi et fuga »... « Images », suite en trois mouvements, a été écrite en 1983, sur une commande de la S.O.N.M.O. et de Scheppende Toonkunst (Fonds pour le développement de la création musicale). Les œuvres d'Henk Badings se distinguent toujours par leur énergie et leur simplicité. Ici, l'utilisation d'un fragment de musique aléatoire précède un très beau thème, dans le grave, interrompu par de brefs appels aux petits cuivres. Tout ceci est

bien caractéristique des qualités du maître ; tout comme le « Notturmo » qui dans sa lenteur, à la fois élégiaque et lyrique, est très prenant. Il est presque aussi réussi que le même Notturmo de « Lieshout en zijn Molens ». L'utilisation d'une percussion nombreuse est un élément relativement nouveau dans nos orchestres et Henk Badings en fait un bon usage. La mesure à 9/8 diversifiée avec les formules 3+3+3 ou 2+2+2+3 augmente encore la difficulté... le plaisir aussi !

Autre pièce maîtresse les « Variations Symphoniques » de Paul Gilson (1865-1942) écrites en 1903. Ce grand prix de Rome, qui dans sa jeunesse s'enthousiasma pour Richard Wagner et Richard Strauss, est connu pour son orchestration rutilante, mais toujours un peu empatée. Cette œuvre notoire, une des plus belles pour l'orchestre de fanfare, commence avec le thème joué aux bugles. Le développement basé sur ce même thème comporte une demi-douzaine de variations avec une conclusion virtuose et spectaculaire. Chaque séquence a son propre caractère — tempo, instrumentation, rythme, lyrisme — et fait un étalage somptueux de la Fanfare.

Deux compositions du Néerlandais Rob Goorhuis, né en 1948 à Amsterdam, apportent la note contemporaine à cet enregistrement. Notons pour l'anecdote l'explication du titre « Discoverture » donnée par l'auteur : Disco = Disque, Discover = Découverte (des instruments à l'écoute de la Fanfare) Overture = Ouverture. « Discoverture » a été spécialement composée pour le disque de la Fanfare Saint-Joseph de Meers.

Meindert Boekel né, lui aussi, à Amsterdam, en 1914, a passé toute sa jeunesse à Hoorn « la ville de Gérard Boedijn ». Il est connu pour ses nombreuses pièces pour harmonie (ou fanfare) : « Tableaux des Vosges », « Spirit of Life », « Saint David », « Suite Romantique » etc. « Lamento Pacis » réalisé pour fanfare avec récitant vient compléter un enregistrement dont le répertoire a été judicieusement choisi et joliment interprété par une belle société, menée de main de maître par un jeune chef de 29 ans, Alex Schilling.

Références : Eurosound, ES 46.808



GREAT SYMPHONIC BAND OF THE BELGIAN GUIDES

Direction : Norbert Nozy

Face I

« Frises », Jacqueline Fontyn

Face II

« Préludes Joyeux », Camille Schmit
« Créneaux », Jacqueline Fontyn

La Musique Royale des Guides est un merveilleux orchestre d'harmonie actuellement placé sous la baguette du saxophoniste Norbert Nozy, et ce depuis le 1^{er} février 1985. Auparavant, et pendant vingt-deux ans, Yvon Ducène avait contribué à élever au plus haut niveau cette belle phalange de 85 musiciens en la dotant d'un répertoire très vaste, et en particulier les plus belles productions des compositeurs belges que les guides ont fait connaître en Belgique et à l'étranger. J'ai le souvenir inoubliable d'un concert des guides, auquel j'ai assisté le 9 juillet 1981, au Rodahal de Kerkrade (Pays-Bas), en compagnie de mon ami Francis Pieters. Au programme, des œuvres d'Ida Gotkovsky « concerto pour orchestre », Victor Legley, Paul Méranger, Jacqueline Fontyn « Frises », Jean Louel et René Barbier. De ce jour date mon admiration totale pour cette phalange exceptionnelle, alors dirigée par Yvon Ducène.

Voilà de vrais musiciens professionnels qui s'expriment au maximum de leurs très grandes possibilités artistiques.

Cet enregistrement, avec deux œuvres de facture contemporaine de Jacqueline Fontyn et une de Camille Schmit, est l'expression de leur talent aux multiples facettes.

Née à Anvers en 1930, Jacqueline Fontyn qui a étudié avec Ignace Bolotine, Marcel Quinet et Max Deutsch, enseigne aujourd'hui la composition au Conservatoire Royal de Bruxelles, après avoir été professeur de contrepoint au Conservatoire Royal d'Anvers. « Frises » a été écrit à Limelette, d'octobre 1974 à mars 1975 pour la Musique Royale des Guides. Destinée à être exécutée par des musiciens rompus à toutes les audaces techniques, l'écriture instrumentale en est très poussée et le langage employé est peu habituel pour ce genre de formation. L'œuvre est divisée en trois parties et un choral figuré sur la mélodie de « Von Himmel

hoch da komm ich her » y précède la coda finale. Composée à l'intention de jeunes musiciens, dans le but de les familiariser avec un langage contemporain, « Créneaux » (1980) utilise une écriture instrumentale dépourvue de difficultés techniques. Six pièces assez brèves la composent et dessinent l'image qu'évoque leur titre. « Assemblée », très stylisée, « Contemplation » : des harmonies calmes, très douces, « Faisceaux » : un enchevêtrement d'arabesques, « Météores » : éclatements sonores reliés par des arêtes vives, « Brouillard » : petite pièce d'atmosphère qui précède le « Choral Varié » qui se conclut sur un bref rappel d'« Assemblée ».

Doué d'un tempérament créateur authentique, Camille Schmit (1908-1976) était d'une grande rigueur avec lui-même. Il eut pour principaux maîtres : Raymond Moolaert, Joseph et Léon Jougen, ainsi que Jean Absil, et fut directeur du Conservatoire Royal de Bruxelles de 1966 à 1973. Ses « Préludes Joyeux » datent de 1946 et furent joués au festival de la Société Internationale de musique contemporaine, à Copenhague, en 1947. Ils sont représentatifs de ce que l'on pourrait appeler la « période polytonale » du compositeur, à laquelle devait succéder un épisode dodécaphonique. Simon Poulain, chef de la Musique des Guides, en fit une transcription pour sa formation en 1956.

Élu président à vie de la Fédération des sociétés musicales Namur-Luxembourg, Camille Schmit sut s'attirer l'affection de tous les musiciens auxquels il ne cessa de communiquer son enthousiasme et son amour de la musique.

En 1954, pour le centenaire de l'harmonie de sa ville natale : le « Cercle Musical Royal d'Aubange », il a écrit une « Marche de Concert du Centenaire ».

Références : Terpsichore 1982. 060



BOLTON YOUTH CONCERT BAND

Direction : Nigel M. Taylor

Face I

« Fanfare for a Festival », Nigel M. Taylor

« The Earle of Oxford's Marh », Gordon Jacob

« Sinfonietta for wind orchestra », Stuart Johnson

Face II

« Mexican Holiday », Ray Woodfield

« Serenade », Derek Bourgeois

« Suite in B Flat » Gordon Jacob

« Jesus-Christ Superstar », A.-L. Webber

Encore un bon disque d'une formation de jeunes comme on en trouve maintenant beaucoup en Grande-Bretagne. Les concours et festivals au niveau régional, puis national, ont créé une grande émulation qui aboutit à la multiplication de ces formations, ces rencontres engendrant automatiquement la qualité. Le répertoire aussi s'est largement développé ces dernières années, et maintenant tous les compositeurs britanniques reçoivent des commandes pour symphonic band (l'orchestre d'harmonie).

Composée pour le Bolton Youth Concert Band, par son propre chef d'orchestre Nigel Taylor, à l'occasion de la participation de cette formation au festival national des Jeunes au Royal Festival Hall de Londres, en juillet 1983, cette brève « Fanfare for a festival » est d'un style traditionnel. Extrait de « William Byrd Suite » de Gordon Jacob, « The Earle of Oxford's March » est un des six numéros de cette suite qui fut sélectionnée dans le « Fitzwilliam Virginal Book » et librement adapté pour military band (autre terme britannique) par Gordon Jacob en 1923. Sa publication chez Boosey-Hawkes date de 1924. William Byrd vécut en Angleterre (1542-1625) et fut un fameux organiste à la Lincoln Cathédrale, maître de la Chapelle Royale et prolifique compositeur.

Nous retrouvons la qualité et la finesse de l'orchestration de celui qui a, entre autres, écrit : « An Original Suite », « Music for a Festival », « Giles Farnaby Suite » « Symphony for Band », « Tribute to Canterbury », « Fantasia for Euphonium and Band » « Miscellanies » pour saxophone alto et band... Un classique du genre.

Plus actuelle est la « Sinfonietta for Wind Orchestra » de Stuart Johnson, une commande de « London Borough of Barnet School's Music Association » Avec ses quatre mouvements et une durée de 25 minutes, c'est déjà une pièce difficile pour tous ces jeunes, mais intéressante pour sa diversité. Avec « Mexican Holiday » de Ray Woodfield, c'est une musique de fête et de divertissement que nous abordons. Des cuivres éclatants, du mouvement, ça bouge, ça danse, mais surtout sans vulgarité, ce que nous apprécions.

La « Serenade » de Derek Bourgeois, écrite à l'occasion du mariage du compositeur, est une valse lente. Toujours aimable, avec le plus souvent le thème aux flûtes et clarinettes, elle exprime beaucoup de charme. Elle se renforce vers la fin, par l'apport des cuivres, avant de diminuer à l'infini, avec un grand ralenti, faisant penser au disque qui s'enraye. Un dernier clin d'œil et c'est fini.

Conçue à l'origine pour brass-band, la « Suite in B Flat » fut réécrite ultérieurement pour orchestre d'harmonie. Dans les trois mouvements, la maîtrise

de Gordon Jacob est évidente, il aime les instruments à vent et sait les manier avec beaucoup de science et d'imagination. Les trois parties — I Allegro, nerveux et rythmé, II Lent, lyrique et ténébreux, III Vif, avec des enchaînements d'un pupitre à l'autre, ça vit, ça chante — ont en commun cette extrême qualité de l'orchestration et l'unité d'une œuvre bien structurée, portant la marque d'un musicien raffiné.

Références : SR 1083.

Bolton Youth Concert Band, Bolton Music Centre, Derby Street, Bolton, G.B.



Communiqué de presse

I.N.A./CHANT DU MONDE

DES INTERPRÈTES FRANÇAIS POUR DES OPÉRAS FRANÇAIS

Depuis plusieurs années l'I.N.A. a entrepris de privilégier avec certains partenaires le développement de co-éditions permettant de rendre public certains documents significatifs et souvent inédits provenant du fonds d'archives radio-phoniques.

Ainsi, l'Institut National de l'Audio-visuel et Chant du Monde continuent de développer une importante collection illustrant une grande époque des interprètes lyriques français et permettant de découvrir certaines œuvres dans leur version originale.

Viennent de paraître :

« Thais », de Massenet et « Les Italiens à Paris » regroupant des airs et scènes d'opéras français écrits par des compositeurs italiens, pour voix féminines.

Le Quatuor « CALAMUS » a pour projet d'enregistrer les œuvres originales des compositeurs contemporains (Jean Daetwyler, Willem Strietmann, Jean-Pierre Pommier et Etienne Rolin). Une souscription est ouverte. Sortie du disque prévue fin 88. Pour tous renseignements s'adresser à la C.M.F.

Bicentenaire de la Révolution française :

des œuvres éditées par la C.M.F. pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Liste des œuvres préparées par Désiré Dondeyne et éditées par la C.M.F. à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française (ouvrages disponibles dès la rentrée) :

« Ouverture en Fa Majeur » :
Mehul (1793).

« Offrande à la liberté » :

F.-J. Gossec (1792-1793), comprenant Veillons au Salut de l'Empire, Allons Enfants de la Patrie, La Carmagnole, Ça ira.

« (Petite) Symphonie en ut » :

Ch. S. Catel (1790) (un seul mouvement).

« Marche lugubre » :

Gossec (1790-1791).

« Pas de manœuvre » (Fa majeur) :

M.-J. Gebauer (1794).

« Pas de manœuvre » (Fa majeur) :

F. Duvernoy (1794).

« Première marche militaire » (Fa majeur) :

Castel (1792).

« Ouverture en ut mineur » :

Ch. S. Catel (1793) (voir pour cette œuvre Editions Molenaar).

« (Petite) Symphonie militaire » :

Catel (1794) (un seul mouvement).

« Première marche » :

Cherubini (1814).

« Musique pour célébrer la mémoire des grands hommes » (qui se sont illustrés au service de la Nation française) :

Anton Reicha (1799) - 4 mouvements.

« Marche militaire » en Fa et « Pas redoublé en Ré mineur » :

F. Gebauer.

« Marche funèbre » (pour le général Hoche) :

Paisiello (1797).

« 2^e suite » (marche, menuet, pas redoublé, valse).

« 3^e suite » (marche d'Henri IV, polonaise, pas redoublé, valse) :

Frédéric Blassius (1758-1829).

Pour orchestre d'Harmonie et Chœur

« La Marseillaise » (version de Gossec) (1793)

avec soli et chœur mixte.

« Le chant du départ » (Mehul) (1794).
Voix soli et chœur mixte ad libitum.

« Peuple éveille-toi » :

Gossec, avec chœur à 3 voix.

« La bataille de fleurus » :

Catel avec chœur mixte.

« Aux manes de la Gironde » :

(F.-J. Gossec) (1795) avec chœur mixte.

« L'hymne des vingt-deux » :

Mehul avec ténor solo et chœur mixte.

« L'hymne du Panthéon » :

Cherubini avec chœur mixte.

« L'hymne du 14 juillet » :

Gossec, avec chœur mixte.

« Chant du retour de Campo-Formio » :

Mehul (1797). Hymne pour la Paix. Avec quatre solistes et chœur mixte.

NECROLOGIE

Fernand Catherine nous a quittés. Souffrant depuis plusieurs années il s'est éteint le 2 juin 1988 à l'hôpital de Vire après une longue maladie. M. Fernand Catherine était né à Vire en 1910, il resta fidèle toute sa vie à sa ville natale. Entré dans les services municipaux de la ville, il devait accéder pour son travail et sa compétence professionnelle au grade de secrétaire-adjoint. Parallèlement, il apprit tôt la clarinette avec M. Emile Montagné à l'époque chef de musique et entra sur les rangs de la Musique municipale à laquelle il a appartenu plus de 55 ans. Il devait connaître et servir 7 chefs successifs de l'Harmonie municipale : MM. Montagné, Robin, Raulin, Hélié, Dousse, Delsarte et Delecourt. Il entra après la dernière guerre au Comité directeur de la société et devint trésorier, fonction qu'il assura durant 25 ans. Toujours présent, toujours dévoué, il accomplissait sa tâche avec précision, rectitude et compétence. Ses connaissances furent très utiles notamment à M. Foubert, président et à M. Dousse directeur, lorsqu'il s'agit de constituer les dossiers de dommages de guerre et leur utilisation pour rééquiper en instruments, matériels, et partitions la Musique municipale de Vire qui avait tout perdu lors des bombardements du 6 juin 1944 et des jours qui suivirent.

Lors de sa mise à la retraite de fonctionnaire municipal de la ville de Vire et toujours prêt à rendre service il accepta de M. André Petit, président de la Fédération musicale de Normandie les fonctions de trésorier de cette importante

fédération. Là aussi, pendant plusieurs années il s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction de tous et c'était toujours à l'unanimité et avec des félicitations que ses comptes étaient approuvés lors des Assemblées générales de la F.M.N.

Ses obsèques ont eu lieu le mardi 7 juin à l'Eglise Sainte-Anne de Vire en présence d'une très nombreuse assistance aux premiers rangs de laquelle figuraient MM. Duros Savey, Malon, Fleuriot, maires-adjoints de Vire. La Musique municipale sous la direction de Thierry Delecourt, interpréta à plusieurs reprises des œuvres de circonstance durant l'office et à la fin de celui-ci la célèbre « Marche funèbres » de Chopin. M. Fernand Catherine était chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de nombreuses décorations civiles et musicales.

Le 1^{er} congrès des bibliothécaires des écoles et conservatoires de musique de France

aura lieu le 18 novembre prochain à Niort, à l'initiative de l'Ecole municipale, dans le cadre du Carrefour Média Jeunesse.

Ses objectifs :

- Promouvoir l'action pédagogique des bibliothèques ;
- Etudier la création d'un bulletin des bibliothèques avec les éditeurs de musique ;
- Mettre en place une réelle coopération entre les différents partenaires culturels.

Renseignements à l'école de musique de Niort.



au
kiosque d'orphée

ENREGISTREMENT - DISQUES - GRAVURE - PRESSAGE

Réalise pour vous DEPUIS PLUS DE 25 ANNÉES des cassettes, des disques noirs et maintenant des « compacts-disc » à lecture laser :

- à partir de vos prises de son
- en vous enregistrant avec les techniques numériques
- au cours de vos concerts ou de séances de travail.

Nos réalisations sont de très grande qualité.

Documentation sur simple demande

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 42.71.42.21

Batteries-Fanfaires 1989

1) Formation Musicale Batterie-Fanfare

Il est convenu de suivre le programme d'enseignement « normal » de la C.M.F. en suivant la progression suivante : D1 - D2 - P1 - P2 - E1 - E2.

Brevet : ce niveau sera celui exigé pour le concours excellence de la Confédération.

2) Instruments :

Pour les cors, trompettes, clairons dont l'enseignement ne nécessite pas 9 ou 10 ans d'études, il est décidé de suivre la progression suivante :

Correspondance Solfège

1 ^{re} année	Débutant	Débutant 1
2 ^e année	Préparatoire	Débutant 2
3 ^e année	Elémentaire	Préparatoire 1
4 ^e année	Brevet	Préparatoire 2
5 ^e année	Moyen	Elémentaire 1
6 ^e année	Supérieur	Elémentaire 2
7 ^e année	Excellence	Brevet

avec possibilité de faire des paliers intermédiaires : exemple : D2 - P2 - E2, etc.

Pour les élèves ayant un rythme de progression plus lent, ces paliers ne sont pas officialisés et ne donneront pas lieu à la détermination de morceaux supplémentaires pour ces examens.

Pour le tambour dont la technique plus complexe nécessite un plus grand nombre d'années d'études, la progression est la suivante :

Correspondance Solfège

1 ^{re} année	Débutant	Débutant 1
2 ^e année	Préparatoire 1	Débutant 2
3 ^e année	Préparatoire 2	Préparatoire 1
4 ^e année	Elémentaire	Préparatoire 2
5 ^e année	Brevet	Elémentaire A
6 ^e année	Moyen	Elémentaire B
7 ^e année	Supérieur	Elémentaire B
8 ^e année	Excellence	Brevet Solfège

En conséquence, la Commission n'a pas à se préoccuper des épreuves de formation musicale puisqu'elles seront les mêmes que pour les autres élèves. Les fanfaristes n'étant pas des sous-produits de la musique. Il est ensuite procédé au choix des morceaux d'examen pour tous les instruments.

Morceaux imposés pour les formations désirant se présenter aux Concours en 1989.

FORMATION A Clairons, clairons basse et batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Le clairon favori	Coiteux	Martin
2 ^e Division (toutes sections) Le camp de Meucon	R. Fayeulle	Combre
1 ^{re} Division (toutes sections) Bourgogne	L. Delbecq	Martin
Division supérieure (toutes sections) Bravoure française	G. Gadenne	Martin
Division d'excellence et honneur B. and B.	Philippe Hauquier	Editions de la Forêt de Retz

FORMATION B Fanfare de trompettes		
3 ^e Division (toutes sections) Trompette en fête	R. Coiteux	G. Besson
2 ^e Division (toutes sections) Fanfare joyeuse	A. Gossez	Margueritat
1 ^{re} Division (toutes sections) Drums March	Ch. Gondot	Editions de la Forêt de Retz
Division supérieure Grains de sable	Courtade	Martin
Division d'excellence et honneur Westminster	Guy Luypaerts	Libellule

FORMATION C Clairons, clairons basse, trompettes, trompettes basse, cors, batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Face au drapeau	A. Tremine et Philibert	G. Besson à Cusset
2 ^e Division (toutes sections) Air de fête	A. Thomas	Edition de la Forêt de Retz
1 ^{re} Division (toutes sections) Vent du large	A. Trémine	Combre
Division supérieure (toutes sections) Negro's Song's	Cl. Menteaux	Editions de la Forêt de Retz
Division d'excellence et honneur Dédicace	P. Poutoire	Editions de la Forêt de Retz

FORMATION D Clairons, cors et percussions		
3 ^e Division Simplex	R. Goute	Combre
2 ^e Division L'Echo du cellier	D. Jourdan	Martin
1 ^{re} Division La marche des chasseurs	P. Forter	Forter

FORMATION E Clairons, clairons à pistons clairons basse et batterie		
3 ^e Division (toutes sections) Si vous voulez	G. Buffart	Martin
2 ^e Division (toutes sections) Les escargots	G. Dessaut	Deslaurier
1 ^{re} Division (toutes sections) Soir de printemps	G. Buffart	Martin
Division supérieure Cortège de la reine Poucette	Randomyer	J.-M. Champel
Division d'excellence et honneur Étincelles	A. Tremine	Editions de la Forêt de Retz

FORMATION F
Fanfares de trompes
Morceaux sur demande

FORMATION G
Tambours et clairons
avec une harmonie ou une fanfare

3 ^e Division	Navarre	Barat	Martin
2 ^e Division	Parade à Chicago	Besson	Besson
1 ^{re} Division	Marche des légions	Dupont	Martin

FORMATION H
Tambours, clairons, trompettes et cors
avec une harmonie ou une fanfare

3 ^e Division	Master Boom	R. Coiteux	Besson
2 ^e Division	To go Forward	J. Welford	Besson
1 ^{re} Division	Le flambart	Gourdin	Martin
Division supérieure	Week end à New York	Brouquières	Martin
Excellence et honneur	Sérénade militaire	G. Van Maele	G. Van Maele

**NOTATION ET ATTRIBUTION DES PRIX
AUX SOCIÉTÉS**

FORMATIONS A, C et D

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie	20 points
Marche au Tambour	20 points
Total	120 points

FORMATIONS E, G et H

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie	20 points
Marche au Tambour	10 points
Marseillaise	10 points
Total	120 points

FORMATION B

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie de Cavalerie	40 points
Total	120 points

FORMATION F

Morceau « imposé »	40 points
Morceau « au choix »	40 points
Sonnerie de Vénerie	40 points
Total	120 points

Les prix sont attribués comme suit :

- De 102 à 120 points 1^{er} prix ascendant
- De 90 à 101 points 1^{er} prix
- De 72 à 89 points 2^e prix
- De 60 à 71 points 3^e prix

Une formation qui n'obtient pas la note moyenne de 60 points perd son classement.

Pour les Batteries-Fanfares, l'épreuve de sonnerie est obligatoire. Les sonneries réglementaires du « Guide pratique du Fanfariste » sont seules valables dans nos concours.

« Le Guide pratique du Fanfariste », Editions Renato Deslauriers, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris.

En plus du morceau imposé et du morceau au choix, les « Batteries-Fanfares » auront à exécuter des sonneries réglementaires qui seront tirées au sort parmi les sonneries suivantes :

— Le garde à vous, L'ouverture du ban, Le rappel de pied ferme pour les sociétés classées en 3^e division.

— Le garde à vous, Au drapeau, Aux champs pour les sociétés classées en 2^e division.

— Au drapeau, Aux champs, Aux morts pour les sociétés classées en première division, supérieure, excellence et honneur.

Formation B

Fanfares de trompettes. En plus du morceau imposé et du morceau au choix, ces formations devront exécuter, à la demande du jury, une sonnerie réglementaire de Cavalerie voir « Guide pratique du Fanfariste », pages 10, 11, 13.

Fanfares de trompes. En plus du morceau imposé et du morceau au choix, ces formations devront exécuter, à la demande du jury, une sonnerie réglementaire de vénerie correspondant à leur classement. Voir « Recueil pratique du Sonneur » de A. Devert, Editions A. Leduc.

Pour les formations E., G. et H.

« La Marseillaise », arrangement Batterie-Fanfare de A. Trémine. Editions Champel sera exigée ainsi que les sonneries réglementaires.

Pour toutes les formations

L'exécution d'une marche Tambour est obligatoire, les sociétés pourront choisir dans la liste suivante :

— Marches réglementaires N.E.P. du Tambour de A. Trémine, tome 2, pages 8, 9, 10. Editions R. Martin.

— Marches fédérales Dauphinoises de R. Peyré. Editions C.M.F.

— Marches de l'air.

— Marches de la Gare Républicaine. N.E.P. du Tambour, tome 2, pages 11 et 12. Editions R. Martin.

— Marches progressives de Vernier. (Deux séries).

Les sociétés devront présenter au jury la partition des marches choisies.

Liste des éditeurs

Ed. Libellule, 16, rue P. Féval, 75018 Paris.

Editions R. Martin, 106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71000 Mâcon, tél. : 85.34.46.81.

Editions Combre, 24, bd Poissonnière, 75009 Paris, tél. : (16-1) 48.24.89.24.

Editions Besson, La Motte, 03300 Cusset, tél. : 70.98.39.61.

Editions Forter, 45, rue du Cardinal-Mathieu, 54000 Nancy. B.F.-Editions de la Forêt de Retz, B.P. 131, 5 ter, bd Millet, 02600 Villers-Cotterets, tél. : 23.72.55.55.

Editions Bréard, rue A.-Thorin-Janville-sur-Juine, 91510 Lardy.

Editions Vignon, 69, rue Bataille, 69008 Lyon.

Editions Champel, Neuville-sur-Ain, 01160 Pont-d'Ain, tél. : 74.37.77.33.

Editions Margueritat, 290, avenue Victor-Hugo, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. : 48.75.64.77.

Editions Deslaurier, 25, rue Michel-le-Comte, 75003 Paris, tél. : (16-1) 42.72.87.59.

Editions A. Leduc, 175, rue Saint-Honoré, 75040 Paris Cedex 01.

Ed. Van Maele, 34, rue de la Libération, Brunstatt, 68200 Mulhouse.

GONET

MUSIQUE

35, rue Tupin
69002 LYON
Métro : Cordeliers
Tél. : 78.42.21.56

.....

INSTRUMENTS
SELMER - COURTOIS
BUFFET - CRAMPON
NOBLET, etc.

.....

Tous les Accessoires

.....

Solfèges Méthodes
Musique Instrumentale
Classique et Moderne

.....

ATELIER DE REPARATION
Travail soigné
Livraison rapide



Le Château de Valençay, un des beaux monuments de la Renaissance propriété depuis 1980 d'une association départementale fête cette année : le 150^e anniversaire de la mort du Prince de Talleyrand, qui fut pendant une longue période propriétaire de cette demeure.

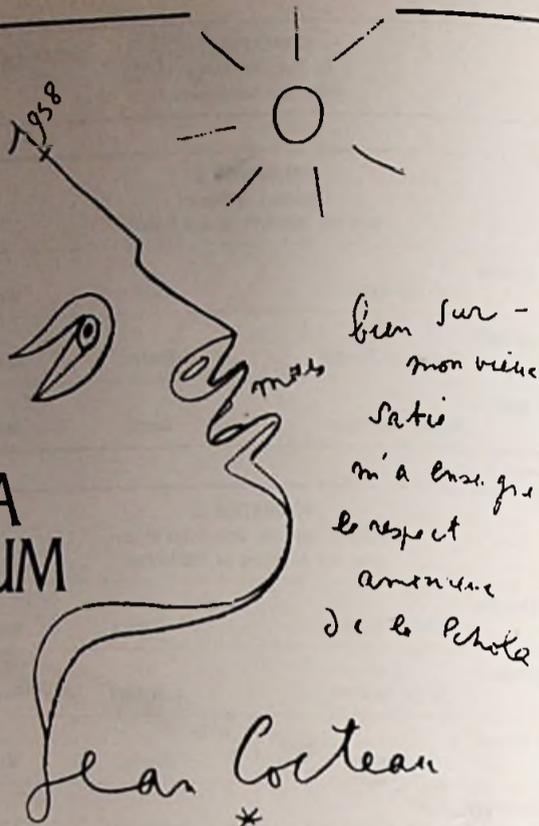
Au programme du festival, musique, danse et théâtre viendront habiter les divers lieux somptueux du château.

Nous apprenons les nominations aux grades d'officiers dans l'ordre des Arts et des Lettres de MM. Alain Louvier, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et Désiré Dondeyne, musicien et chef d'orchestre.

Nous les félicitons chaleureusement de cette nomination.

60 CMF - N° 417 JUILLET-AOUT 1988

LA SCHOLA CANTORUM



La rentrée des élèves-musiciens de la SCHOLA CANTORUM aura lieu à partir du 1^{er} octobre.

La célèbre école de la rue Saint-Jacques, installée dans un couvent de moines bénédictins du XVIII^e siècle, récemment restauré, propose toutes les disciplines d'un enseignement artis-

tique complet aussi bien de la musique, que de la danse et du théâtre.

80 professeurs et leurs assistants éveillent, initient, font travailler chaque année 1 700 élèves environ, débutants, amateurs et professionnels sans limite d'âge.

Inscriptions : pendant la première semaine d'octobre.

Pierre Henry fête cette année ses 40 ans de musique

La SACEM lui a remis son Grand Prix 1987 et a décidé de s'associer au double événement de sa rentrée musicale.

— Le 14 septembre au Salon de la Musique, Pierre Henry présentera « Autoportraits » 8 heures de musique non-stop, en quelques sortes sa biographie musicale reprenant sous forme de clips sonores, 50 extraits de toutes ses œuvres.

— Du 16 septembre au 2 octobre au Musée d'Art Moderne, dans le cadre du Festival Estival de Paris, Pierre Henry proposera une intégrale de ses œuvres en 15 concerts, avec 7 premières auditions à Paris et une création mondiale.

Prix Lafont Musique

La ville de Nantes informe qu'au titre de l'année 1988 sera attribué le prix Lafont 1987 destiné à un jeune compositeur de musique, né ou habitant Nantes, âgé de moins de 35 ans.

Date limite des candidatures le 12 septembre 1988, mairie de Nantes.

Dans le cadre du Salon de la Musique, Grande Halle de la Villette à Paris du 11 au 18 septembre, le Centre national d'Action Musicale et la Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves des Conservatoires présentent une nouvelle exposition itinérante sur les métiers de la musique.

Soit dix-huit métiers présentés parmi les 82 répertoriés dans le guide du CENAM qui accompagne cette exposition « A voir avec les oreilles ».

CONCOURS INTERNATIONAL POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

La Confédération Musicale du Danemark, organise un concours international pour orchestre d'harmonie supérieure dans le prolongement du congrès de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (CISM) qui aura lieu à Arhus les 1^{er} et 2 octobre prochains. Nous aurons l'occasion d'y revenir.



Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande : Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Telephone : 357.09.74

(Vente chez nos depositaires)



Editions Robert Martin

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

Titre	Auteur	Niveau	Tarif
Instrumental Travelling	Marchal	assez facile	385 F
Ouverture (1794), œuvre originale	Jadin/Delgiudice	moyenne force	458 F
Parade Burlesque, œuvre originale	Rauber	moyenne force	458 F
Rock Baroque	Chapuis	assez facile	385 F
Scènes Picardes, œuvre originale	Get	assez facile	458 F
Trois Pièces (Le Petit Nègre, Le Petit Berger, Golliwogg's cake walk)	Debussy/Brouquières	moyenne force	385 F

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRE D'HARMONIE OU FANFARE

Buenos Dias Espana, paso doble	Darling	très facile	184 F
Concert à tous vents, fantaisie avec clairons, trompettes et batterie	Delbecq	facile	276 F
Dans le vent, marche avec tambours et clairons ad lib.	Devogel	très facile	184 F
Deux Marches de la Révolution Française œuvre originale	Gossec, Catel/Brouquières	assez facile	276 F
Et que vive la liberté ! Fresque historique sur des airs de l'époque pour le bicentenaire de la Révolution Française 1789-1989	Delbecq	assez facile	385 F
Festival à Cluny, marche avec clairons ad. lib.	Delbecq	très facile	184 F
Jeunes Européens, marche avec tambours et clairons	Delbecq/Goute	facile	184 F
Juke box	Briver	assez facile	385 F
Kalipho, Prince de la mer, marche de concert	Amiot	assez facile	276 F
La Musique Municipale, marche avec clairons, tambours et chœurs ad. libitum	Camporelli	très facile	184 F
Mystère 50, marche	Delbecq	très facile	184 F
Quadrille de la Chauve-Souris	Strauss/Dondeyne	moyenne force	543 F
Rag	Briver	assez facile	385 F
Tac au Tac, marche	Delbecq	très facile	184 F
Zoom sur Cosma	Cosma/Brouquières	moyenne force	385 F

NOUVEAUTES POUR ORCHESTRES JUNIORS

Air dithyrambique, pour trompette solo	Devogel	assez facile	293,50
Concerto Pifferaro, flûte solo et orchestre à cordes	Joubert	moyenne force	508 F
Hyacinthe Concerto, clarinette solo et orchestre à cordes	Joubert	moyenne force	508 F
Mignardise, pour saxophone alto ou ténor solo	Devogel	facile	293,50
Nostalgie, pour flûte solo	Devogel	facile	355 F
Suite rythmique	Brouquières	assez facile	456,50

NOUVEAUTES POUR BIG BAND

Jazz à Paris	Longnon	difficile	847 F
Juke Box	Briver	assez facile	229 F
Nathalie... Un matin	Longnon	assez difficile	593 F



EDITIONS ROBERT MARTIN
106, Grande-Rue-de-la-Coupée, 71850 Charnay-lès-Mâcon
☎ 85 34 46 81